

ARB LU BREZHON

KENTOC'H



MERVEL

Pegoulz e vo gwelet hor bro renet a nevez gant ar vretoned hepken
Re bounner war hon divskoazh eo yeo an estren kriz
Pleget hon eus hor penn, sanket omp bet er vezh
Bremañ echu eo! Tagomp an enebour

NOUS SOLDATS ET VOLONTAIRES DE L'ARMEE REPUBLICAINE BRETONNE, REVENDI-
QUONS L'ATTENTAT CONTRE LA GENDARMERIE DE BROONS.

LES GENDARMERIES SE DONNENT UN ROLE DE PROTECTRICES, ALORS QU'ELLES PAS-
SENT LA QUASI TOTALITE DE LEUR TEMPS A SURVEILLER, FICHER ET CONTROLER.

NOUS NE TOLERONS PLUS DE VOIR NOTRE ARGENT UTILISE CONTRE NOUS.
LA BRETAGNE A BESOIN D'INVESTISSEMENTS UTILES POUR SON PEUPLE.

LA METROPOLE VEUT-ELLE NOUS MONTRER SA PUISSANCE OU SA FAIBLESSE ?

LA LUTTE CONTRE L'IMPERIALISME ET POUR UNE LIBERATION NATIONALE
COMPLETE, PASSERA PAR L'INTENSIFICATION DE TOUTES LES FORMES DE COMBAT.

LE DROIT INALIENABLE DES PEUPLES A UNE INDEPENDANCE POLITIQUE
TOTALE IMPLIQUE LE RECOURS A TOUTES LES FORMES DE LUTTES QUI PEUVENT SE RE-
VELER NECESSAIRES, Y COMPRIS LA LUTTE ARMEE POUR LA CONQUETE DE CE DROIT.

EVID DIEUBIDIGEZH VREIZH. VIVE LA REPUBLIQUE SOCIALISTE BRETONNE.

TOUENN AR SORN.





L'année 1977 a vu la reprise d'actions clandestines de l'A.R.B., mues par l'esprit authentique du combat breton. Ces actions, cet esprit ont été tenus à l'écart des mouvements politiques légaux. Ces derniers ont tenu à s'en démarquer. Parmi les critiques qui nous ont été faites, il ressort que nous serions des dissidents non représentatifs du mouvement, des romantiques de la violence, ainsi que les agents involontaires de provocations. Face au combat politique légal que le Kuzul Meur de l'A.R.B. respecte, il convenait que sa propre voix soit entendue. Tout en entreprenant sa lutte sur un plan différent que celui des mouvements politiques traditionnels, tout en redisant qu'il ne saurait y avoir d'interpénétration entre son action et la leur, le Kuzul Meur souhaite que les dirigeants de ceux-ci examinent le manifeste diffusé présentement avec une totale impartialité. Ce manifeste répond à certaines questions brûlantes, il nous situe nettement. La devise "Ni hon unan" montre bien notre parenté avec le mouvement traditionnel de la glorieuse Irlande. Nous savons cependant que si notre esprit est le même, nos moyens doivent être différents. Le manifeste joint est adressé aux amis de la Bretagne et du mouvement breton. Il est adressé aux journaux amis et ennemis de l'Ensav. Nous pensons, que dans un strict souci d'information, ces derniers en rendront compte.

Ce manifeste avait été annoncé à plusieurs reprises dans nos communiqués. Il l'avait été dès notre première déclaration constitutive comme A.R.B. sans autre dénomination le 21 Novembre 1976. Toutefois, nous précisons nettement que des actions avaient eu lieu les années précédentes sous le seul sigle "B.B.A.C." du sein même du mouvement breton clandestin. Il s'agissait donc alors de nouvelle prise de conscience et non de nouveautés.

Nous précisons donc que les actions revendiquées par la section nationaliste ouvrière de la B.B.A.C. sont une espèce de prélude à la réorganisation de l'année dernière. En rien, elles ne sentaient cantonnées dans le seul combat anti-communiste, mais elles inscrivaient cette lutte dans celle du mouvement breton tout entier.

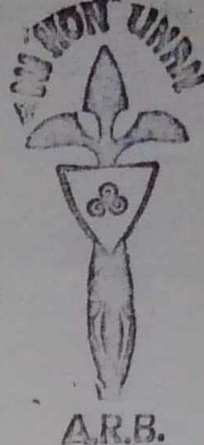
Opérations effectuées sous le seul sigle "B.B.A.C."

- 30/08/1974 - action à l'explosif contre le local de la fédération départementale des côtes du Nord du parti communiste à St Brieuc.
- 3/10/1974 - action incendiaire contre un local communiste à Lanester.
- 10/11/1974 - action incendiaire contre le même local p.c.f. de St Brieuc, suivie d'un communiqué à la mémoire de Yann-Vari FERROT assassiné par leurs prédécesseurs.
- année 1975 - propagande B.B.A.C. par tracts clandestins et slogans peints.

Depuis la création de son nouveau Kuzul Meur, l'A.R.B. a revendiqué précédemment tant la destruction de la statue de Duguesclin à Broons le 9/2/1977 par le biais de sa kevrenn Neminoë, que l'attentat incendiaire contre la permanence communiste de Quimper le 10/03/1977 par le biais de sa kevrenn b.b.a.c. Même les ennemis de la violence reconnaîtront que l'action de tout le mouvement breton clandestin s'est révélée un moyen d'action politique plus efficace que les savants travaux du CELIB et les politicalleries partisans de l'U.D.B. portés pendant vingt cinq ans sans résultats et sans le moindre succès sérieux soit devant les sphères gouvernementales, soit devant les pontes de la gauche unie. Nous, volontaires de l'A.R.B. savons que la Bretagne ne sera sauvée que par les siens! Précurseurs d'un mouvement qui demain, embrasera notre peuple, nous ne pouvons que répondre aux gens raisonnables et à nos sempiternels détracteurs que ce n'est pas en désertant un combat qu'on le gagne. Bevet Breizh digabestr!

ARB
bbac. Evit ar Kuzul Meur d'an A.R.B.

Horvan AR STOURMER



MANIFESTE

DE

L' ARMÉE REPUBLICAINE BRETONNE

-:--:-

Nous, Kuzul Meur de l'Armée Républicaine Bretonne (ARB), réuni en séance extraordinaire sur le territoire national breton, après analyse de la situation politique présente en Bretagne, et après examen du bilan de l'Essav légal et clandestin depuis dix ans, avons décidé de préciser par cette déclaration le sens profond de notre combat afin qu'il ne soit plus détourné de sa véritable signification.

Etant donné que la situation présente voit se développer le phénomène nouveau des multiples récupérations du sentiment national breton, oeuvre suscitée à la fois par le long travail patient du mouvement légal et par les actions militaires du premier F.J.B., nous avons décidé d'explicitier davantage le fonds commun de notre doctrine tout en mettant en garde le Peuple Breton entier contre ses vrais ennemis et contre ses faux amis.

Nous en profitons pour rappeler les principes immuables qui guident notre action, et nous en indiquons clairement les sources. Sur la base de ces principes définis rigoureusement, nous appelons à la lutte, non seulement les volontaires de l'A.R.B. mais aussi tous les militants qui adhèrent aux organisations légales du mouvement breton. Nous ne les forçons pas à appuyer ou à participer à notre forme particulière de lutte, mais nous leur demandons de considérer nos actions par rapport au fait que nous nous sommes donné librement. Puisque nous luttons pour la Bretagne et le Peuple Breton, puisque nous tenons le rôle moral et offensif de sa propre conscience nous savons pertinemment que tous les esprits sincères se reconnaîtront dans l'oeuvre que nous aurons contribué à créer. Nous reprenons au long de ce manifeste les idées maîtresses de celui qui fut diffusé d'Irlande par le canal de Yann GOBLET, secrétaire du Comité de la Bretagne Libre, le 28 Décembre 1968. Nous avons revu ce texte en le complétant, non pas parce que nous sommes en opposition avec son contenu initial, mais parce que le développement de notre combat, et les difficultés nouvelles que nous y rencontrons exigent de nouvelles précisions. L'esprit qui animait ce premier manifeste reste inchangé, et se trouve partagé par nous.

ORIGINE ET RAISONS DE NOTRE COMBAT

Nous ne combattons parce que nous sommes sûrs de nos droits historiques, et parce que l'Histoire nous apprend que la force est nécessaire, soit pour les faire respecter, soit pour les reconquérir. Nous n'ignorons pas que d'autres énergies soient nécessaires, mais nous savons que la force y joue toujours un rôle déterminant. Ces droits historiques, nous allons les rappeler succinctement.

La Bretagne sait qui elle est et ce qu'elle est ! Elle possède les caractéristiques nécessaires à une existence nationale, et ceux-ci correspondent aux critères modernes de la nationalité. La Bretagne est née d'événements étrangers à l'histoire de France, et son peuple forme une communauté ethnique spirituelle, politique, sociale et économique. Ses fondateurs, ses premiers organisateurs, ses premiers souverains, sa civilisation et sa langue lui furent donnés par l'immigration des bretons de Grande Bretagne (IV-VII^e siècles de notre ère). La Bretagne a un passé de nation indépendante. Sa politique traditionnelle au cours de mille ans d'indépendance et au cours de trois cents ans d'autonomie dans le cadre du royaume de France (autonomie imposée par la force des armes), fut toute de résistance aux ambitions de conquêtes étrangères. Le traité de 1532 imposé dans le sang des bretons, et violé en 1790 a détruit la personnalité politique de notre patrie, il n'a pas réussi à briser le cours de ses revendications nationales. Son peuple, par sa langue proche du gallois et de l'Irlandais, son caractère bien tranché, toutes ses traditions, son sentiment national toujours vivace jusqu'à l'extrême limite de ses frontières historiques (neuf pays traditionnels, correspondant aux cinq départements dont celui du N° 44 dit "Loire Atlantique") fait toujours figure de nation. Autant qu'aucun autre, il a le droit de disposer de lui-même et d'être rendu maître de son destin. La France jacobine ne s'est jamais préoccupée de favoriser le développement culturel et économique des ethnies qui composaient son territoire, en leur imposant une idole contra nature, et sa propre vue de l'esprit, elle a détruit l'idée et la notion même de Patrie en lui substituant une abstraction. Lorsque nous combattons ces excès, nous ne luttons pas de façon anachronique. Nous croyons même fermement que nous contribuons à abattre un système idéologique qui a fait illusion, et qui s'écroule un peu plus tous les jours. Nous qui avons pour notre patrie le plus grand respect, nous savons que notre combat s'inscrit dans celui de la restauration d'un véritable patriotisme. Aussi par là contribuons nous au gigantesque combat européen qui lutte pour le réenracinement dans leurs ethnies réelles de tous les peuples d'Europe. Nous combattons aussi pour la fédération de ses patries au sein d'une unité respectueuse de nos mutuelles différences. Nous avons quelque chose à apporter à tous : notre civilisation celtique qui fut le ciment commun de l'Occident.

Toute nation qui ne s'administre pas elle-même connaît une rapide décadence. La Bretagne après l'annexion de 1790 en donne un exemple frappant. Par sa position excentrique, elle n'a jamais offert pour l'état qui en dispose encore aujourd'hui et dont les courants la contournent sans la pénétrer, que l'intérêt que l'on accorde à une zone stratégique ou à une colonie d'exploitation. Les finances apatrides internationales, les valets du marxisme qui colonisent également l'état français alourdissent encore le joug qui pèse sur la Bretagne. A cause de tout ceci la Bretagne reste en marge du développement intellectuel et du progrès qu'ont atteint des petites nations comme le Danemark, la Suisse, la Norvège ou l'Islande, parce qu'elles étaient maîtresses de leurs destinées. Nous refusons l'exode de nos jeunes travailleurs, de nos jeunes cadres, de nos jeunes intellectuels que nous avons contribué à former. Ils doivent pouvoir utiliser leurs talents pour la Bretagne, et non être forcés de la déposséder de ceux qu'elle a largement contribué à leur donner. Nous ne pouvons être sans cesse conviés à la déportation selon des besoins économiques étrangers sans pouvoir jamais riposter. L'état jacobin français de droite ou de gauche nous écarte et nous a toujours écartés d'une participation active, créatrice des projets qui règlent l'avenir de notre peuple; nous devons subir en silence toutes ses initiatives qui ne sont, en règle générale, que déprédation, occupation et domestication.

Or, nous savons que cette situation a été maintenue et continuera d'être maintenue par l'état jacobin contre le seul cours de l'histoire qui existe, c'est à dire celui forgé par la lutte des peuples eux-mêmes, et non par un courant irréversible de massification, négateur des identités nationales et culturelles. La pseudo-régionalisation et la pseudo-décentralisation ne sont que des masques électoraux. La gauche et la droite jacobines sont les deux faces de Janus d'une même entreprise. Nous refusons le masque d'un "droit à la différence" où seul un reste de mauvais folklore nous distinguerait d'une néo-colonisation gigantesque, opérée par un état tentaculaire de type soviétique, même si on le baptise "socialisme à la française".

Nous refusons de la même manière le faux "patriotisme tricolore" qui nie la nécessité de fédéraliser la France, alors que leur ancêtre Mirabeau la déclarait composée de peuples désunis.

Ceci dit, nous affirmons que nous ne sommes pas rétrogrades. La vieille Bretagne de nos rois (bretons) et de nos ducs (bretons) est à jamais évanouie. Nous saluons respectueusement son souvenir, nous apprenons son histoire, mais nous ne cherchons pas à la reconstituer telle, nous ne voulons qu'en garder les valeurs permanentes en les traduisant par des formes et des expériences modernes. Nous ne sommes pas non plus les hommes de la table rase, nous savons, nous Celtes, qu'il n'existe pour nous ni avenir, ni passé, mais que tout se fonde pour former un éternel présent ! Nous sommes des Bretons modernes !

Nous ne sommes ni xénophobes, ni anti-français. Nous rappelons simplement que les bretons sont les maîtres dans leur pays. D'autre part si être "xénophobe" c'est être conscient d'appartenir à une communauté donnée, en l'occurrence le peuple breton, être fier d'y appartenir et vouloir la préserver, eh bien nous sommes xénophobes comme pourrait l'être un français qui se sentirait insulté si on le considérait comme un Anglais ou un Italien. Notre "xénophobie" ne concerne pas notre visiteur européen, mais concerne les missionnaires laïcs de Paris, de Moscou, d'Alger, de Bab-el-Oued qui veulent nous imposer leur culture, leurs façons de faire, leur mode de vie, et nous faire vivre comme à Paris, en Russie ou en Algérie. Ce sont ces "étrangers" qui le jour venu seront chassés de notre terre. Nous n'avons aucune hostilité contre le peuple français, nous constatons seulement l'illégitimité de l'état français sur notre pays où son autorité s'est imposée en 1790, en violation du traité de 1532 et sans le consentement des États de Bretagne légalement constitués en vertu du dit traité et sans celui du Peuple Breton. Nous nous élevons contre son centralisme qui nous apporte un surcroît d'oppression, son impérialisme buté et nocif qui refuse de reconnaître notre culture celtique auquel elle doit beaucoup. Nous nous élevons contre le "séparatisme" français vis à vis de toute construction européenne véritable. Notre vocabulaire n'est pas à confondre avec celui d'anarchistes négateurs de la notion même de patrie. Aussi, il faut bien comprendre qu'à partir du moment où on admet qu'il existe un peuple et une nation bretonne et que l'on connaît les problèmes politiques, sociaux, économiques et culturels qui s'y posent, les termes de colonialisme, d'impérialisme, d'armée d'occupation ou de guerre de libération ne peuvent être taxés de "gauchisme" ou de "tiers mondisme" que par ceux qui veulent nous coller un masque pour se donner bonne conscience. Ces termes ne peuvent choquer personne, si ce n'est les colonisateurs eux mêmes. Qu'une solution originale d'association soit à trouver en fonction du caractère propre des liens ancestraux et géographiques existant entre la Bretagne et la France, nous n'en disconvenons pas. Celle-ci pourrait se faire dans un cadre européen, mais nous le réaffirmons, aucune solution ne pourra intervenir qu'après qu'aura été reconnue la légitimité de notre aspiration à la majorité politique selon les normes que le peuple breton aura décidées par la discussion et la négociation. Comme preuve de bonne volonté de l'état français nous revendiquons donc une autonomie administrative et politique dont les modalités et les limites seront fixées par un traité librement débattu, et dont l'organe représentatif sera un Parlement breton. Ce parlement élu par les bretons et contrôlant les actes d'un pouvoir exécutif issu de lui, aura seul la possibilité de résoudre dans un sens national les problèmes politiques et culturels qui se posent à nous. Nous voulons rester et redevenir de véritables Celtes, aussi dans l'avenir devons nous collaborer de plus près avec nos frères d'Écosse, de Galles et de la glorieuse Irlande, la première des nations celtiques à avoir retrouvé sa liberté. Mais, si malgré l'œuvre de tout le mouvement breton, l'âme de notre peuple devait subir plus longtemps des brimades insupportables, si le génocide ethnique et culturel devait se poursuivre, si un capitalisme d'état apatride et oppresseur devait devenir plus tyrannique, si un socialisme d'état bureaucratique à la manière bolchevique venait essayer de niveler notre Bretagne, NOUS PROCLAMERIONS ALORS NOTRE VOLONTÉ D'ÊTRE SÉPARÉS de la politique française et LUTTERIONS POUR NOTRE INDEPENDANCE TOTALE afin de sauver les caractéristiques naturelles et traditionnelles de notre Patrie. Ce serait alors la seule façon de respecter le contrat passé avec notre conscience. Cette position séparatiste, l'état français en porterait toute la responsabilité, car lui, et lui seul, l'aurait provoquée.

Les arguments économiques, faussement interprétés, ne nous impressionnent pas non plus. La Bretagne possède une position géographique, des sources énergétiques et des ressources naturelles amplement suffisantes, non seulement pour assurer la renaissance et la survie de l'état souverain qu'elle a été pendant près de dix siècles, mais encore pour lui permettre un essor dynamique et un avenir florissant. Ceci se ferait assez facilement lorsque sera détruite l'économie coloniale conçue, dirigée, pratiquée et exploitée par un état étranger mené par des finances apatrides. De plus la nouvelle étude de Léopold Kohr "Une Bretagne libre est-elle viable ?" dévoile au monde la justesse de nos positions même sur le plan matériel, puisqu'il démontre la supériorité des petites économies sur les trusts tentaculaires, incapables de faire prospérer, les petites nations.

NOTRE SOCIALISME

L'Armée Républicaine Bretonne n'est pas un organisme politique au sens propre du terme, mais une organisation militaire et révolutionnaire. Toutefois ce manifeste se doit d'émettre les principes politiques qui reconnaissent l'existence de la Bretagne tout en permettant à des bretons de nuances variées de lutter coude à coude au sein de l'A.R.B. Ces nuances variées excluent évidemment les systèmes politiques négateurs de la Bretagne et des identités nationales tels les régimes jacobins, ou soviétiques totalitaires, puisque chacun de nous est bien persuadé que le capitalisme tout comme le communisme opprime le peuple breton, et tous les deux exploitent habilement ses mouvements d'humeur ou de révolte. L'A.R.B. est là aussi pour veiller et contrer ces desseins.

Nous avons exposé nos idées quand aux droits nationaux de la Bretagne, et énoncé notre certitude quand à la seule Europe possible, celle des véritables patries. Cette certitude veut l'abandon de formes dépassées, ce qui n'implique pas de notre part une quelconque adhésion à des systèmes faussement patriotes qui exploitent ce sentiment pour imposer une néo-colonisation abjecte. Les formes d'états actuels ont eu leur début, leur utilité, leur grandeur, grâce à des compromis, ils vont sur leur fin. Il n'y a donc ni sacrilège, ni témérité à le constater et donc à vouloir sauver et refaire l'idée nationale autour de sa véritable source, en pensant que la construction européenne se fera non entre certains états historiques, mais entre les nationalités dont ils se composent, rapprochées par leurs affinités et leur unité ethnique. Le premier palier pouvant se faire dans un cadre français qui nous verrait adopter alors un loyalisme correct de confédérés. Il suffirait que la "participation" change de nature, et qu'à sa forme unitaire, il substitue la forme fédérale qui est celle des états les plus évolués.

Nous concevons également notre combat comme une adhésion aux principes généraux du véritable socialisme, adapté à notre mentalité celtique. Nous refusons catégoriquement le marxisme et le collectivisme autoritaires des états communistes. Il ne peut y avoir de véritable socialisme qu'indépendant et particulier à chaque peuple. Notre socialisme sera donc adapté aux besoins du peuple breton et fait à sa mesure. Il repoussera l'oppression collectiviste et étatiste. Il sera coopératif, fédéraliste et communautaire, respectueux d'une juste propriété et de la dignité humaine, inspiré par les traditions de véritable liberté et de spiritualisme qui appartiennent à notre civilisation celtique. Nous ne concevons pas cette forme de socialisme, comme un arrêt du progrès ou un conservatisme déguisé. En effet nous respectons la propriété dans ce qu'elle a de juste et de sain, en tant que fruit de l'effort et de l'épargne, et non dans l'idée qu'on a le super-capitalisme qui la relègue dans un rôle subalterne et qui tend toujours à concentrer les richesses produites. Il ne peut exister de véritable nation, ni de véritable communauté nationale, si une insolente richesse cohabite avec la plus extrême pauvreté. La possession des moyens de production est liée à la fonction sociale de l'économie, et le contrôle de la communauté nationale n'est pas une spoliation, mais la garantie d'une vie nationale harmonieuse. Le capitalisme doit être supprimé parce qu'il détruit la communauté populaire bretonne pour le plus grand profit des intérêts parisiens et des intérêts apatrides étrangers à l'Europe. Le collectivisme marxiste et communiste doit être détruit car il est esclavage, et négation des identités culturelles et nationales. Nous aimons notre Peuple et Notre Patrie, aussi sommes nous nationalistes et indépendantistes, aussi sommes nous partisans d'un socialisme breton d'inspiration celtique.

décent ne changera rien à l'affaire! Paris voit ses intérêts et se moque des nôtres; il ne nous accorde aucun pouvoir de décision. S'il veut une usine nucléaire, il ne nous demande pas, si oui ou non, nous acceptons son offre, mais si nous la voulons près de Nantes, ou près de Brest! Les deux points de vue sont inconciliables. En entretenant l'état français, nous payons pour continuer d'être brimés. La solution première, la preuve de la bonne volonté de Paris, à laquelle nous ne croyons guère, consisterait en un transfert de souveraineté.

Fidèles aux idéaux proclamés lors du premier manifeste FLB nous maintenons notre volonté de détruire l'Etat jacobin, pour rendre à la Bretagne et aux bretons, la liberté à laquelle ils ont droit, en vertu de leurs droits historiques. Nous veillerons à ce que notre combat ne soit pas détourné par des agents à la solde du gouvernement jacobin, ou par des récupérateurs à la solde des marxistes français ou internationaux. Nous respectons le combat des bretonnais qui continuent à utiliser le sigle FLB conjointement à celui de "l'A.R.B.". Nous sommes solidaires de son travail de harcèlement de l'administration jacobine. Ceux là sont restés aussi efficaces que discrets. Ils savent que l'arme qu'ils manient et que nous manions ne doit pas se transmettre à des mains débilés ou irresponsables. Notre rôle est à la fois semblable et complémentaire, dans un sens de précision, d'authentification et de protection. Face aux organisations bretonnes de droite, de gauche ou du centre qui s'autodétruisent et se couvrent d'injures, nous proclamons notre volonté d'unir par la base notre combat de libération nationale. Face à l'ornière du mouvement légal, nous laissons aux spécialistes le soin d'y remédier avec les moyens politiques propres d'une part, et nous proclamons que l'utilisation de la force maîtrisée parfaitement est seule capable de redonner vie au mouvement et de lui rendre son sens authentique. Toute action sera pensée dans ce sens!

D'autre part nous faisons appel à Yann GOULET et au Comité de la Bretagne Libre siégeant à Dublin. En effet le patronage d'un comité, une signature qui authentifie un document sont autant d'atouts pour éviter provocations et bavures. Nous redisons là notre confiance à Yann GOULET et nous lui demandons à nouveau d'intervenir et de reprendre son rôle. Nous sommes de ceux qui ne renient pas un authentique soldat breton, même calomnié par ses ennemis: les français et les communistes. Nous sommes plus soucieux de réduire à néant les calomnies dont on l'accable que de plaire à ses détracteurs en le dénigrant. Nous continuons à prétendre que le courage et la fidélité nous demandent de ne pas renier et rejeter celui qui incarne un vrai chef breton et une véritable armée bretonne. Nous refusons et refuserons de nous prostituer en accablant Yann GOULET des injures et des calomnies que les jacobins et les communistes nous ont mis dans la main. Nous refusons les trente deniers de Judas qui nous seraient donnés pour ce travail! Quand à ceux qui ont fait ce travail, nous n'hésitons pas à proclamer que c'est leur honte, comme celle de la Bretagne. Nous ne sacrifions à aucun culte de la personnalité, en disant que nous attendons beaucoup de Yann GOULET. Nous le disons franchement: Yann GOULET n'est pas seul; et ses prises de position n'engagent pas seulement lui-même. Nous cherchons le bien de la Bretagne, et non la popularité d'un instant, surtout à ce prix là.

ARMEE REPUBLICAINE BRETONNE et Brigade Bretonne Anti-Communiste (A.R.B. et b.b.a.c.)

Nous avons déclaré depuis fort longtemps notre volonté de lutter contre tous les ennemis de la Bretagne et du Peuple Breton. Nous venons de préciser que ce premier ennemi est bien l'institution jacobine et centralisatrice de l'état français. Soucieux de ne pas disperser ses efforts, en un premier temps l'A.R.B. ne s'est donné comme but que le harcèlement de l'administration étatique française. Il convient maintenant de dénoncer le second ennemi qui n'est autre que le parti communiste qu'il soit français, russe ou autre. Sa doctrine nie notre existence et se veut l'ennemi de notre combat. Il ne s'agit pas là de se livrer à une attaque uniquement anti-communiste, mais avant tout à une action destinée à combattre pour l'intégrité de la Bretagne, contre ses ennemis déclarés. Ennemis déclarés les communistes le sont, par leurs actes, mais aussi par ceux de leurs maîtres. En effet Lénine écrivait en toutes lettres: "Le socialisme (le leur!) a pour but non seulement de mettre fin au morcellement de l'humanité en petits états et à tout particularisme des nations; non seulement à rapprocher les nations, mais aussi à réaliser leur fusion". Nous voilà prévenus.

Les actes des communistes ont bien montré leur volonté profonde de nuire au mouvement breton après avoir essayé vainement de le récupérer dans les années 1952 où ils ont feints d'approuver l'attentat de "Gwennaha-du" contre le monument de la honte à Rennes. Ils se sont vite repris et ont annoncé en 1956 leur condamnation de "cette agitation louche", pour finir par condamner au même temps que l'Action Française (curieux alliage, et curieuse alliance entre ces frères jacobins ennemis) "la main étrangère dans le mouvement séparatiste breton" par la voix du communiste Marcel CACHIN. Est-il besoin de rappeler l'assassinat du prêtre Yann-Vari FERROT, pourtant si tolérant des idées socialistes dans le mouvement breton. Est-il besoin de rappeler combien maintenant encore, certains d'entre eux essaient de salir sa mémoire qui n'est pas celle d'un clan, mais celle de tout le Peuple Breton.

Etre Gallaoued ha Bretoned, pen ar Pontkalliek a vo so bepred ?

Martez, mearvad !

Hogen, etre Gallaoued hag Komunisted, pen ar Yann-Vari Ferrot a vo bepred, gand-se !

De même après le premier FLB ils se sont déchainés contre nos volontaires en les couvrant de pelletées d'immondices. Le PCF a remis sur les rails les calomnies vôtistes d'obscurantisme et de fascisme que les ignorants imputaient autrefois au mouvement breton. Sans doute est-ce envue de bien baillonner l'Alsav, puisque le programme commun est d'interdire tout ce qu'ils auront qualifié de "fasciste" ! Et lorsqu'on voit avec quelle facilité ils utilisent ce terme, on sent de quelle manière ils vont réaliser la fusion de la Bretagne avec leur internationale concentrationnaire. En fin de compte jacobinisme et communisme sont aussi des frères ennemis, ils se réconcilient sur notre dos. Ils seront combattus ensemble ! Les continuelles dénégations de "l'Humanité" culminent avec le dernier voyage de Marchais en Bretagne l'an dernier. Ainsi avons nous appris qu'il n'existait pas de statut national en Bretagne, et qu'il fallait se rallier au socialisme tricolore, puisque selon les propres propos de Marchais "l'internationalisme prolétarien ne se découpe pas en tranches régionales" ! Il n'y a donc "pas de solution pour la Bretagne en dehors du règlement du problème national" et ce dernier est celui de ... la France ! Entre les écrits de Lénine et les déclarations de son rejeton français, quelle unité profonde ! Les discours constants de tous les agents communistes en Bretagne ont été de la même nature. Lors de l'arrestation des premiers soldats FLB, le ton était le même. Ainsi le 16/1/69 leur journal "Bretagne Nouvelle" apprenait à ses lecteurs que "le FLB luttait pour un retour à l'obscurantisme". De la même manière, et à la même époque leur bureau fédéral des Côtes du Nord "condamnait le FLB comme tout mouvement séparatiste et toute propagande autonomiste". Au conseil général du même département le communiste Herbert LEJEUNE attaquait "la nouveauté gaulliste à l'égard des activités anti-nationales des autonomistes bretons". Laissons les tristes naïfs croire à un changement de politique ! Les aveugles qui veulent le rester sont plus à plaindre qu'à blâmer. Le communisme nous destine la liberté qu'ils accordent aux nationalités opprimées par l'U.R.S.S. Le sort de la Bretagne sera celui de l'Ukraine, de la Croatie et de tous les peuples dominés par le bolchevisme. Marchais et ses affidés ne sont que les rejetons de Lénine et de Staline, les suppôts du jacobinisme parisien et les mythomanes de l'internationalisme et de l'assimilation des peuples. Ils ne s'en cachent même pas. Nous, Celtes, qui autrefois, n'avons pas attendu, tel Alan III, l'avis des francs ni celui de quiconque pour abolir l'esclavage en notre Bretagne, n'attendons, ni leçons, ni conseils, ni pouvoir des esclavagistes et des maîtres du Goulag pour mettre en place en Bretagne, un socialisme Breton pour servir le Peuple Breton !

Aussi notre Kuzul Douar a-t'il mis sur pied une section nationaliste bretonne ouvrière, qui a pour but de s'opposer à la progression de l'idéologie communiste ennemie de notre Patrie. Cette organisation représente une horreum du L'A.R.B., partie prenante de cette dernière. Elle prend le nom de B.B.A.C. (Brigade bretonne anti-communiste) et lutte pour la mise hors la loi du PCF en Bretagne. Sa lutte a un objectif concret et réalisable ; le départ des responsables paf du territoire breton, et la dissolution, par eux, des fédérations du paf sur les cinq départements bretons (y compris le n° 44).

- 8 -

Cette lutte considèrera l'implantation d'édifices communistes comme l'implantation de symboles offensants la dignité du peuple breton; aussi seront-ils traités comme tels, de la même manière que les symboles d'oppression de l'État français sur notre pays. Ce combat ne sera pas dirigé contre des personnes, ou contre ceux de nos compatriotes qui ont été abusés, mais contre cette cinquième colonne bolchevique et jacobine infiltrée sur notre territoire. Ces gens là sont deux fois nos ennemis.

Nous saurons montrer par nos actes, que notre anti-communisme ne sert pas de masque au mensonge. Nous nous élèverons avec autant de vigueur contre le capitalisme apatride qui asservit notre peuple. Nous lutterons pour l'arracher au carcan qui le dépersonnalise et l'avilisse, afin de lui rendre les droits qui le maintiendront dans la dignité de ses ancêtres. Nous nous opposerons à l'implantation de l'énergie nucléaire, et à la construction de monstres en béton. L'une et l'autre polluent notre peuple, infestent son territoire et représentent pour lui une forme dangereuse et scientifique de génocide !

Nous sommes avant tout comme le disait le premier manifeste FLB "nationalistes et indépendantistes (autonomistes)", parce que nous savons que la construction de notre socialisme, passe avant tout par la libération politique de la Bretagne, et par la création d'une société bretonne dégagée de toute hégémonie étrangère. Nous rappelons aussi que ceux qui, en Bretagne, se disent socialistes ou communistes et qui rejettent l'autonomie ne sont que des hypocrites ou des traîtres. Ils réduisent le combat breton à un simple combat de l'hexagone français d'esprit partisan. En clair, ils le font disparaître en le privant de sa sève. Nous stigmatisons ici le rôle de l'UDB, véritable tête chercheuse du pif en Bretagne, qui en un premier temps a suivi les condamnations du pif contre le mouvement breton, et qui a apporté à Marchais, lors de son voyage en Bretagne, une importance qu'il ne veut d'ailleurs pas lui-même. Cette organisation se veut de gauche, c'est son droit; mais elle prétend que son rôle inscrit dans l'hexagone est le seul valable pour la Bretagne tant par son idéologie que par sa condamnation de l'autonomisme ! Aussi toutes les voix électorales collectées par elles sont donc à mettre à l'actif de la gauche en Bretagne, et non pas à l'actif du mouvement breton. Leur soutien timide, parce que contraint et forcé par la sympathie du peuple à notre égard - aux emprisonnés de 1976 ne constitue en rien, une révision salutaire de leur position. Ils ont atteint en effet le sublime dans l'odieux lors de leur déclaration, faite à propos de la mort du soldat breton FLB Yann-Milenn KERNALEGUE, le 29 Septembre 1976. En écrivant qu'il est "mort pour rien", ils ont bien prouvé qu'entre leurs premières condamnations du combat FLB en 1969 et cette dernière prise de position, IL EXISTE une ligne de conduite parfaitement logique dans leur trahison, mais un ligne de conduite, parfaitement anti-bretonne. Le mouvement signant encore FLB le voit d'ailleurs lui-même puisqu'il n'hésite pas à monter ses actions sur les lieux où ces faux-frères UDB participent aux listes de la gauche jacobine ! Ces politiciailleurs se sont d'ailleurs unis à St Eriec avec la liste communiste, malgré la présence d'autres listes de gauche, ouvertes aux problèmes bretons. Ils s'inscrivent contre la véritable révolte de notre Peuple, ils veulent la détourner de son but et la récupérer pour leurs maîtres. Ces faux frères ont jeté le masque une fois de plus. Nous ne savons si, comme les gens informés le disent, un certain V....., leur maître à penser, est un membre du pif dont il possède parait-il la carte ? Ce que nous savons, c'est qu'il agit comme si cela était et que lui et son parti accomplissent une oeuvre qui semble bien dictée par les instances du communisme français et de son programme commun. Qu'en espèrent-ils pour la Bretagne ? tout patriote sait pourtant exactement ce qu'il a à attendre de ces gens là ! Nous ferons tomber ces masques pour que le Peuple breton sache à qui il a à faire.

POURQUOI UNE FORME VIOLENTE ?

Nous pourrions répondre par une autre question ! En dix ans de militantisme légal, quel mouvement politique breton peut déposer un bilan plus positif que le nôtre ? L'argument légaliste de sagesse, cache souvent un manque de foi dans l'idéal que l'on prétend défendre. Nous savons aussi que le dévouement d'un jour peut devenir une approbation le lendemain ! Or, dans la désorganisation du mouvement légal, seul le mouvement clandestin a fait autorité et a fait sortir l'essai de son conformisme. Nul, ne le nie !

Des pages et des pages de verbiage n'avaient rien obtenu, les discours du CELIB n'avaient rien changé. Il a fallu que les premières bombes du FLB explosent pour que l'opinion jacobine s'émeuve et reconsidère le problème breton. Le peuple, lui, ne s'y trompe pas lorsqu'il colle à tout militant breton l'étiquette "F.L.B." ! Il ne s'y trompe pas en appelant une certaine route "la route du FLB" ! Ah ! la violence, elle en aura fait couler de l'encre ! tous les partis bretons sérieux de gauche, de droite du centre se sont vus sérieux, ont voulu rejeter de semblables périlités ! Il faut déplorer que les mouvements et partis bretons n'en aient point compris l'impact, RAISON POUR LAQUELLE L'A.R.B. NE COMPTE EN SES RANGS AUCUN MILITANT D'UN PARTI BRETON LEGAL, QUEL QU'IL SOIT ! En réalité, ils se battent parce que conformisme oblige. Mais si aujourd'hui le problème breton est pris au sérieux et prend une ampleur considérable chez les jeunes, c'est bien grâce à cette violence honnête, ou en grande partie. C'est bien elle, et elle seule qui est l'instigatrice de la montée de la prise de conscience du peuple des bretons. Et rien d'autre. Qui peut nier la réalité ? si ce n'est nos ennemis qui savent très bien, eux, que sans violence, le mouvement breton en serait encore aujourd'hui à son aspect d'il y a trente ans ! Nous rejetons en soi le romantisme révolutionnaire et anarchique. Le premier FLB est d'ailleurs resté volontairement en dehors de toute action pendant les mois de mai et juin 1968 jusqu'à ce que la situation se soit de nouveau clarifiée. Nous ne considérons la violence que comme un moyen, et même un devoir d'auto-défense, autant que comme un langage révélateur de notre volonté de lutte, chargée d'exprimer notre colère et notre frustration. Il ne s'agit pas de nous limiter aux revendications matérielles, ni de négocier une quelconque PARTICIPATION AVEC L'ETAT FRANÇAIS DANS SON OPTIQUE ACTUELLE ou future. Nous réclamons la gestion de nos propres affaires, il est donc indispensable de lutter pour notre indépendance politique. Nous savons que par l'expression légale de la culture et des méthodes traditionnelles d'expression bretonnes, il est en train de se fermer irrémédiablement un mouvement patriote breton révolutionnaire au sein des masses de notre pays. Cela, la situation politique et économique, non seulement le permet, mais le rend nécessaire plus que jamais. Car aujourd'hui, le peuple breton, comme tous les peuples des cités européennes se trouvent devant ce dilemme : ou bien ils démissionnent et se laissent assimiler avec toutes les conséquences que cela comporte ; ou bien ils se relèvent et restructurent globalement leur société en la pensant naturellement selon leur esprit particulier pour le plus grand bien de leur nation et de l'Europe. Cela est déjà en soi, une véritable révolution.

Les partis et groupements bretons de nos jours n'attachent guère d'importance à tout cela. Pourtant, au lieu de se perdre en parlottes et en discussions idéologiques secondaires et stériles, ils devraient substituer l'étude de situations concrètes et la mystique de l'action à leurs querelles byzantines. L'idéologie divine toujours, l'action seule unit, à condition que l'on sache pourquoi l'on se bat. IL Y A PLUS D'UN DERNI-SIÈCLE que le mouvement breton moderne sait pourquoi il se bat ! Alors ? alors, la simplicité, la clarté, et la spécificité du but poursuivi sont par conséquent l'essentiel ! L'éducation de la volonté et le militantisme ardent doivent donc être cultivés par tout militant autonomiste breton, comme par tout volontaire de l'A.R.B., car la lutte ne pas ne pas se durcir. En ce qui nous concerne le but est simple, clair et concret : la liberté de la Bretagne et du peuple breton, la maîtrise de leur destin, la libération nationale en un mot, sans laquelle aucune des autres libérations, qu'elles soient sociales, économiques ou culturelles n'est et ne sera possible. Sorti de cela, il n'y a que considérations fumeuses, ergotages sans suite, prospectives inaccessibles, fermentes de division, simple conformisme à l'égard d'idéologies et de débats à la mode. Sacrifier à ses travers, c'est non seulement se montrer incapable d'originalité et de courage, mais c'est aussi se rendre esclave et dépendant d'une maladie intellectuelle pure-mass-media, d'un travers d'esprit qui n'est que ce qu'il est : UNE DÉFORMATION SPIRITUELLE ET INTELLECTUELLE. Nous ne voulons pas remplacer une colonisation par une autre. Notre lutte de libération serait un trompe-l'œil si nous devions sacrifier aux travers typiquement néo-jacobins, après avoir répudié les premiers. Notre récente prise de conscience trouve bien là SA JUSTIFICATION ESSENTIELLE. Nous devons aussi lutter pied à pied contre cette infiltration sournoise du travers intellectuel que l'état français injecte à jet continu dans les consciences de nos compatriotes ! Il faut veiller à ce que cette déformation n'affecte pratiquement pas les peuples de l'Europe du Nord auxquels nous appartenons et aux traditions

desquels il nous appartient résolument de nous rattacher. L'Etat français veut bien que nous discutions; il tolère nos groupements politiques lorsque'ils ne sont pas trop virulents, et il doit être ravi lorsque'il les voit nous condamner. Ce qu'il ne veut pas, c'est que nous nous battons contre lui. Notre intérêt est inverse. La Bretagne et le Peuple Breton ne seront jamais libres si nous ne nous battons pas pour eux. Par tous les moyens à notre portée.

Nous savons que face au terrorisme lâche des ennemis de l'Europe, le nôtre peut passer inaperçu, mais il n'est pas inutile. Nous l'avons déjà dit, seules les véritables actions FIB ont fait ressortir le problème breton. Les discussions des divers partis politiques contre notre action constituent la preuve tangible que ce problème désormais posé, le restera toujours, jusqu'à sa solution. Notre peuple s'interroge et interroge. Il interpelle ses notables et ses partis: Qu'avez vous fait de mieux? Que chacun se tienne à sa place, nous savons que la lutte purement politique à son intérêt, mais que personne ne fasse le procès de notre juste violence contrôlée. Nous sommes une puissance agissante, la conscience d'un peuple qui ne veut pas mourir, la réaction contre un génocide politique et culturel. Nous sommes aussi prêts à toute éventualité. Savons nous de quoi demain sera fait? Notre structuration qui ira toujours en se perfectionnant, notre technicité qui ira en s'accroissant fera de nous une force militaire révolutionnaire prête à penser demain de tout son poids dans les conflits à venir, si cela est utile! Qui verra l'importance de ce thème! Vu la désorganisation actuelle de tous les mouvements légaux, seuls les différents FIB constituent un fer de lance!

Nous savons que notre existence, si elle soulève la haine, nous elle a aussi raffermi des courages visiblement à l'épreuve. Que nos compatriotes se ressourcent, car nous ne céderons devant personne; nous ne nous inclinons devant aucune coterie, ni devant aucun clan, désireux de conserver sa dérisoire influence faite de soit-disant "respectabilité"! Notre action n'est pas illégale en Bretagne, nous y sommes chez nous, et nous y serons peut être, si la Patrie le veut, la légalité de demain!

APPEL AU PEUPLE BRETON ET AUX PEUPLES EUROPEENS

Hommes et femmes du Peuple des Bretons, nous ne venons pas à vous pour vous proposer une doctrine issue du ventre et des bascois de la société de consommation. Nous vous connaissons, nous sommes vos fils, nous savons QUI vous êtes; aussi nous ne vous supposons pas des intentions étrangères à votre esprit. Nous vous demandons instamment d'être vigilants, de ne pas céder à la voix des sirènes des régimes français quelle que soit leur forme présente ou future. Ceux-ci n'auront qu'un but: vous faire croire que nous sommes vos ennemis et que nous travaillons contre vos intérêts. Ils disposent de tout pour cela; ils ne reculent devant rien, ni devant le mensonge, ni devant la calomnie. Opposez leur le mépris d'un silence digne et courageux. Nous connaissons chacun de vos problèmes, aucun ne nous est étranger. Nous vous demandons de redonner à chacun de vous-là, la dimension bretonne qui est la leur. Nous savons que vous ne pouvez tous, participer à notre forme particulière de combat, mais nous vous demandons de le voir tel qu'il est. Il faut nous croire. Nous ne possédons rien d'autre que des manifestes écrits ou nos actions pour faire entendre notre voix! Sachez que notre combat est le vôtre, que si nous l'avons entrepris, s'est pour être fidèle à notre conscience et à notre serment qui nous obligent à vous défendre jusqu'au bout. Nos bras sont à votre service, nos oreilles à votre écoute. Vous de même, observez nous, combattez comme nous, chacun à votre place et selon vos moyens!

Peuples européens, opprimés par des pouvoirs aveugles, nous devons nous tendre la main. Partageons nos soucis, nos expériences, nos luttes. Réalisons dès à présent entre nos combats de libération, le fédéralisme qui sera celui de l'Europe de demain, celle que nous construirons ensemble. Notre salut s'adresse au peuple basque, opprimé par l'Etat espagnol quel que soit son régime politique; il s'adresse au vaillant peuple albanois, au résistant peuple croate. Les encouragements qui nous parviennent d'eux, doivent nous encourager à aller de l'avant.

NOS BUTS

Dans l'esprit de ce manifeste, nos opérations assureront la présence agissante de la patrie bretonne et de son peuple, baillonné par le pouvoir jacobin. Elles concrétiseront leur opposition contre les abus de pouvoir devant lesquels ils résistent désarmés. Elles veilleront à préserver l'intégrité de nos territoires territoriaux et culturels. Dans ce cadre et dans ce but, nos volontaires s'emploieront :

- à harceler les forces d'occupation française en Bretagne; ceci pour empêcher le fonctionnement normal de l'administration française
- à attaquer les sociétés voulant implanter, contre nos désirs maintes fois exprimés, des centrales nucléaires sur le territoire breton.
- à attaquer les implantations du parti communiste français, à dénoncer ses actions, pour obtenir son départ de Bretagne.
- à attaquer les grosses sociétés de tous ceux qui forcent les Bretons à l'émigration. Ces opérations pourront être menées sur le territoire français.
- s'opposer à toute érection sur notre sol de monuments consacrés à la gloire de traitres à la Bretagne ou aux édifices destinés à perpétuer le souvenir des annexions dont fut victime la Bretagne.
- réaliser des actions destinées à rétablir un vrai sentiment de justice dans les communes où les Bretons deviendraient victimes de l'oppression capitaliste ou communiste.

Le tout en vue de former dans l'action, la force dont la Bretagne aura besoin, sans perdre de vue que notre action vise avant tout à entraîner notre Peuple.

CONCLUSION

Aussi, jusqu'à ce que ce contrat avec notre conscience soit rempli, le Komul Keur de l'Armée Républicaine Bretonne a décidé la poursuite de ses actions spécialisées sur tout le front de nos luttes. Notre combat obligera l'état français qu'il soit jacobin, capitaliste ou communiste, soit à s'aligner sur les principes et les idéaux qu'ils prétendent défendre, soit à dévoiler cyniquement le vrai visage que nous connaissons, à l'Europe entière. Nous tenons cependant ici à témoigner notre amitié et notre reconnaissance au peuple français pour tous les appuis, encouragements et aide que nous y rencontrons. Nous savons qu'il recèle des dévouements efficaces au service de l'Europe des vraies patries, et que bien des français se rendant compte que l'heure des nationalismes étriqués est dépassée, et que sans renier l'idée de patrie, il faut en revoir les bases saines et authentiques. Nous sommes convaincus que la vraie France ne retrouvera son véritable visage que lorsqu'elle se vaudra porteuse de ses vraies valeurs, en tournant le dos à sa honte d'état niveleur, colonialiste et d'état négateur des véritables patries. L'état français jacobin, qui ne nous accorde même pas les libertés culturelles que l'état espagnol accorde aux langues, bien que ce dernier leur refuse la liberté principale à laquelle ils ont droit, ne montre véritablement réactionnaire, à tel point que les plus modérés des mouvements politiques conviennent qu'il faut détruire cet état. Nous Bretons, qui n'avons pas hésité à donner héroïquement des centaines de milliers de vies pour des causes étrangères qui n'ont servi qu'à nous valoir mépris et oppression, nous aurons d'autant plus nettement ce courage que nul ne peut nous contester, au service de notre peuple.

Nous remercions de leur aide morale nos frères de l'ETA V, nos frères d'Irlande et nos frères d'Ukraine, de Géorgie et de Croatie. Notre combat rejoint le leur, ce combat mené pour la libération de nos peuples, pour la justice, contre le capitalisme apatride et l'esclavage communiste. Notre combat est aussi le moyen idéal de stimuler l'ardeur révolutionnaire de nos frères d'Europe orientale ébranlés par la dictature totalitaire soviétique.

La lutte contre la menace russe et américaine se rejoint avec celle menée contre l'état jacobin pour l'autonomie ethnique. Elle constitue aussi en un premier temps une remise en cause des régimes ploutocrates qui, aux prix d'une centralisation oppressive du pouvoir, étouffent littéralement nos patries réelles.

Rien ne nous arrêtera plus, car nous représentons une force vive dont la pureté le désintéressement, la conviction d'agir et de tout risquer pour une cause juste exercent une séduction et un rayonnement invincibles. Aucune répression n'aura raison de notre foi, car nous croyons à la justice et pensons au sort de notre Patrie plus qu'à notre propre sort.

Notre combat ne prendra fin avec nous, que si notre terre nous voit vivre et mourir libres. Nous refuserons l'octroi de droits qui sont à nous; qu'ils nous viennent des jacobins ou des gauchistes. A l'usage de nos frères irlandais, nous proclamons notre volonté de récupérer notre identité réelle par nous seuls :

NI HON UNAN !

A toutes les propositions fallacieuses des états jacobins, à toutes les manœuvres de récupération subversive des communistes ou de leurs affidés, nos actions appa-
teront la réponse de la vraie Bretagne.

Il faudra qu'on le dise, et qu'on se le dise; car rien, ni personne ne nous empêchera d'atteindre notre but.

Notra na den na vir eubhig kerhent war-du ar pal. Ann nob a venn honne a c'hall. An neb a c'hall a gas ar gall hag ar marzhañ.

Evet Breizh digheñt !

Le 21 Mai 1972

Evit ar Kuzul Neur d'an A.R.B.

dre urzh

KORVAN AR STOURMER

Evit kevrenn B.B.A.C.

Laeta KEMNER

N.B. L'Assemblée Républicaine Bretonne reconnaît la représentativité, et l'efficacité de l'action menée par le Conseil National de la Bretagne Libre, résidant à DUNNIN.

Nous, Volontaires de l'Assemblée Républicaine Bretonne, reconnaissons le rôle du dit Comité en général comme celui de Yann GOULLET en particulier en tant que front commun contre l'oppression, inacceptable géographiquement aux forces de répression et d'intimidation. Nous nous reconnaissons dans le programme du C.B.L. qui aboutiraient à ce but précis défini par lui-même :

- forcer le gouvernement parisien à reconnaître aux Bretons le droit de se gouverner et de décider de leur propre destinée.
- être à l'étranger, l'ambassadeur de la Bretagne dans son ensemble, et en particulier, faire office de porte parole des organisations dont il est composé. être à l'abri des inquisitions, la voix du Peuple Breton.
- préparer la structure de la Bretagne libre en créant et en développant les organismes nécessaires. Participer à l'organisation du combat pour la défense et la reconquête de la Bretagne.

Aussi demandons nous une reprise active et permanente de ce Comité.

CONSEIL NATIONAL DE BRETAGNE

COMMUNIQUE

Le Bureau Politique du F.L.B.-A.R.B. nous prie de diffuser la mise en demeure ci-dessous formulée à l'adresse de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et des Responsables de l'Enseignement Public en Bretagne.

" A chaque rentrée scolaire depuis l'adoption, il ya plusieurs années, de la loi sur l'enseignement des langues minoritaires de France (breton basque corse...) l'opinion bretonne attend les décrets d'application qui permettraient un enseignement effectif du breton à tous les niveaux.

Cette année encore les promesses faites en juin et juillet n'ont pas été tenues, le Président de la République étant lui-même dans l'incapacité de faire respecter les siennes.

Devant cette carence nous avons décidé, si le 15 janvier prochain toutes les décisions nécessaires n'ont pas été prises, de lutter par tous les moyens en notre pouvoir contre l'enseignement du français dans les établissements d'enseignement.

Nous nous attaquerons donc désormais à ces objectifs culturels tant en France qu'à l'Etranger. Nous nous attacherons notamment à empêcher l'enseignement du français comme on empêche l'enseignement du breton."

le 3 Décembre 1977
le chargé des relations publiques
C.LE MENN

Communiqué diffusé par les soins du
"SUBJECT PEOPLES' PRESS BUREAU"
10 Fairc Leaca na Scheiche, DUN LAOGHAIRE
Etc, a la demande du:



NI HON UNAN

ARMEE REPUBLICAINE BRETONNE

DECLARATION

Le Kuzul Meur de L'ARB/Ni Hon Unan tient à saluer le courage et la détermination de nos huit compatriotes détenus actuellement en otages par l'état français pour crime de patriotisme Breton.

Face à cette nouvelle escalade de l'état impérialiste français dans la répression et la violence institutionnelle, nous appelons à la riposte toutes les formations du combat Breton clandestin pour que soient libérés nos compatriotes. Nous nous adressons en particulier à la branche " Armée Républicaine Bretonne " du FLB ainsi qu'au commando " TRAWAD'H " de la Résistance Nationaliste Bretonne .

En exigeant la libération de ces Bretons qui n'appartiennent pas à un commando L'ARB/Ni Hon Unan s'engage à combattre ceux qui les salissent et les vilipendent dans leur presse asservie à l'état français au lieu de dénoncer le terrorisme continu des Jacobins, et leur dernière " oeuvre " Bretonne : la marée noire ...

Face aux partis français qui trahissent, tel le PCF, pour qui nous sommes des agents de la stratégie gouvernementale, tel le pouvoir parisien, pour qui nous sommes des agents russes du KGB (! !), l'ARB/Ni Hon Unan prétend que la lutte contre de tels partis fait corps avec tous combats de libération Nationale .

Nous appelons donc tous les mouvements clandestins à lutter contre le PCF- anti autonomiste, dont les maîtres Staliniens ont fusillé le séparatiste Géorgien en février et contre le RPR et tous les partis jacobins ou fascistes français luttant pour le maintien de notre pays dans la servitude , (et qui soutiennent probablement les actions troupes des groupes Abélard d'action pour la Bretagne française).

Nous appelons le peuple Breton à se reconnaître en nous qui sommes les soldats de la Bretagne, et leurs défenseurs, et non dans l'U.D.B. qui ne sait qu'être le perroquet de Mitterrand ou de Marchais, pas plus que dans la droite qui crée une internationale bourgeoise avec les Français, plus soucieuse de ses privilèges que du droit des Nations opprimées.

Nous rappelons notre approbation à des actions telles que celles menées par le FLB/ARB contre Ducassou et ceux qui sous prétexte de " fournir du travail " à la Bretagne, exploitent une main-d'oeuvre en partie étrangère et servent le colonialisme français en perpétrant son emprise.

La teneur de ce communiqué a été envoyé dès avril au conseil National de Bretagne pour information .

Netra na den ne viro ouzhimp da gerzhout war ar pal. Ni Hon Unan !

30.05.78

Évit kevrenn BBAC
(Brigade Bretonne Anti-communiste)

Évit at c'huzul meur
d'ab ARB/Ni Hon Unan

Loeiz KERMEUR

Morvan AR STOUMER





Au Nom de la Bretagne et du Peuple Breton,

Le Kuzul Meur de l'Armée Républicaine Bretonne :

- salue les volontaires de sa kevrenn Nominoë, et revendique en leur nom, la destruction de la statue du traître Duguesclin élevée par l'étranger dans le centre de Broons. Cette opération effectuée le 9 Février 1977 actualise la résistance continuelle du Peuple Breton contre l'oppression. Elle traduit sa propre conscience qui ne peut accepter l'érection d'un monument élevé à la gloire d'un traître à la Patrie bretonne.
- salue de la même manière les volontaires de sa kevrenn b.b.a.c; (brigade bretonne anti-communiste) et revendique en leur nom l'action incendiaire menée contre la permanence communiste de Quimper le 10 Mars 1977. Cette action, tout comme la première, s'inscrit dans l'actualisation du seul combat breton contre ses ennemis, dont le p.c.f. fait partie. Ce dernier qui constitue la dernière garde hostile à la réunification de la Bretagne doit quitter le territoire de celle-ci, au même titre que l'état intrus. Nous dénonçons la véritable volonté du p.c.f. qui, comme Lénine, a pour but de nous imposer un semblant de socialisme que leur maître décrit ainsi : "le socialisme (selon Lénine et le pcf) a pour but, non seulement de mettre fin au morcellement de l'humanité en petits états, non seulement de rapprocher les nations, mais encore de réaliser leur fusion". Nous combattons cet esprit de "fusion" et de massification tant chez les communistes que chez les jacobins français. Nous déclarons ceux qui acceptent ce postulat léniniste, ennemis de la Bretagne et du Peuple Breton.

Le Kuzul Meur annonce la prochaine diffusion du manifeste de l'A.R.B. annoncé par le communiqué daté du 23 Novembre 1976. D'autre part, il s'associe volontiers au désir de Yann GOULET, et lance, lui aussi, un appel en vue de l'érection d'un monument à la mémoire du soldat Yann-Kol KERNALEGUEN, mort pour la Bretagne à Ty-Vougeret le 28 Septembre 1976. Au nom de tous ses volontaires, le Kuzul Meur de l'A.R.B. remercie Yann GOULET d'avoir repris la parole. Tous pensent et espèrent que cette intervention constitue le début de la reprise de son rôle particulier, comme de celui du Comité de la Bretagne Libre. Ils estiment en effet que Yann GOULET et le C.B.L. ont un rôle particulier dans l'ensav, et que eux seuls, peuvent le tenir.

Bevet Breizh digabestr !

10/05/1977

Evit ar Kuzul Meur d'an A.R.B.

A.R.B. Norvan AR STOURMER

Evit kevrenn b.b.a.c.

b.b.a.c.

Loeiz KERMEUR

Formule de constitution de l'ARB.

Partant de la base. .. formation.

RUMMAD action.. groupe de 3 hommes (commandos) se connaissant très bien, mais ne connaissant personne d'autre.

Rummad logistique.. 6 hommes par combattant du rummad action soit 18 hommes se connaissant par petits groupes.

Rummad renseignement.. de 1 à 6 hommes par homme d'action soit 18 hommes. se connaissent par petits groupes de 3 hommes par exemple.

Un chef par rummad _ celui des commandos dirige l'action sur le tas, les opérations doivent être simulées à l'avance , parfaitement minutés et les lieux repérés par les hommes chargés de l'opération. Le chef du rummad ~~dirige~~ logistique dirige la logistique et celui du renseignement reçoit et capitalise tous les renseignements. Tous les hommes du renseignement peuvent être appelés à connaître leur chef de rummad, comme lui de les connaître, mais aucun homme ne se connaît d'un rummad à l'autre.

Strollad _ un certain nombre de rummadou, 3 par exemple, mais pas plus de 4, dépendent d'un chef de strollad, cependant ce chef ne doit pas connaître les hommes qu'il commande, il ne doit communiquer avec eux que par une boîte aux lettres, arbre creux, mur, etc.. ou par un agent de liaison qui connaît le chef et les chef de rummad , mais qui n'est pas connu d'eux, ni comme nationaliste.

BAGAD même structuration que le strollad. 3 strolladou pour un bagad

Kevrenn même structuration que pour le bagad, 3 bagadou pour une kevrenn

Rann Même structuration que la kevrenn, mais l'officier de liaison ici , est un Breton vivant à l'étranger ou qui est assez libre pour s'y rendre lorsque cela est nécessaire et qui connaît les majors-généraux, il est ou n'est pas connu d'eux, mais il doit forcément les connaître l'idéal serait d'en avoir plusieurs, de façon à former plusieurs armées ou réseaux. ceci permettant de limiter les risques dans le cas de l'arrestation de cet agent. Il assure la liaison avec l'état-major soit le CBL ou par le truchement du CBL qui est en contact permanent avec les membres de l'état-major vivant en Bretagne ou à l'étranger. Les majors-généraux pourraient être des membres de l'état-major et alors inconnus des officiers de liaison qui ne verraient que les majors.

2eme formule partant du sommet-

Le CBL est l'organisme de politique internationale et d'information de l'ARB

Le commandement suprême de l'ARB est composé des membres du CBL et des majors-généraux vivant aussi bien en Bretagne qu'à l'étranger et d'un officier de liaison qui transmet toutes les décisions prises du sommet vers la base.

Le CBL est en relation avec le FLB qui est l'organisme politique intérieure de l'ARB, mais qui n'a aucune relation directe qu'avec le CBL. Le FLB est légal, avec une structuration très poussée et une hiérarchisation et ~~fera~~ fournira au CBL une importante source de renseignements, il n'aura aucune relation avec l'ARB.

L'ARB devra avoir dès le départ un groupe de plusieurs personnes (3) qui sera le bras séculier et choisis parmi des gens décidés à tout, il aura pour unique mission de punir les membres de l'ARB, du FLB comme tout breton qui ne dirigera pas son combat vers le même but ou qui fera entrave à l'unité, qui fera des scissions non autorisées ou conseillées par l'ARB. Dès sa création, le CBL passera une menace par la voie de la presse, signée soit CBL, soit ARB. Il serait bon également que dans le futur, ce bras séculier aille casser quelques meubles chez nos ennemis en Bretagne, l'abbé Laudrin, Montaufray et Cardiec pour leurs dépositions contre Vaillant, Lozac'hmeur, secrétaire de mairie de Pont Aven pour avoir fait perdre son emploi à Flégéo et plus grave, la présidence du cercle de cette ville, le président de la coopérative UNICOPA pour avoir fait perdre son emploi à Tymen père (un Hollandais).

Un réseau d'évasion devrait être mis sur pied vers différentes frontières.

Des camps de formation à l'étranger, de préférence en Flandres, Allemagne, Portugal ou Espagne devront être organisés. Les combattants ne doivent pas savoir où se trouvent ces camps si possible.

Le réseau de logistique aurait une direction séparée du réseau d'action et du réseau renseignement et aucune interpénétration ne devrait y avoir entre eux. La logistique extérieure se chargerait de l'achat et de l'acheminement du matériel.

Un groupe spécialisé devrait se charger du financement tel qu'il avait déjà été envisagé. il suffirait d'une seule destruction de matériel d'entreprise pour faire payer les a

Le front légal irait voir les entreprises pour solliciter une aide sous le prétexte

combattre le Front de Libération à tendance maoïste, un arrangement interviendrait avec l'ARB concernant les personnes mises à contribution .

Pour accéder aux commandos il faut avoir fait un stage de 3 mois en logistique et 6 mois en renseignement. Il y a ici un danger de se connaître pour ceux qui passent du renseignement à la logistique et aux commandos et qui connaît ses anciens compagnons. Le fractionnement devra donc être très poussé. La logistique comprendra des techniciens et les agents de liaison recevront un entraînement de technicien.

L'explosif doit être entreposé dans des endroits secs, on peut le stocker dans des endroits humide, à condition de le sortir de son emballage de papier ciré et le tasser à l'aide d'un morceau de bois dans des fûts et bidons métalliques(il y en a de toutes les tailles) en bois et en plastique. Les cachettes seront excellentes dans des blockhaus ensevelis sur la côte, dans des chapelles sous l'autel(temporaire et faire attention à la date de la fête) et entre la route et le toit, mais jamais du domicile de quelqu'un, dans des souterrains. Les souterrains sont les meilleures cachettes pour hommes et matériel, mais ils sont très souvent humides, l'entrée se trouve la plupart du temps sous l'escalier des vieux châteaux, il faut les chercher en creusant, mais il vaut mieux avoir plusieurs issues, des souterrains peuvent être creusés.

L'explosif se trouve dans des carrières à moins de cent mètres de chaque carrière ou près du domicile du propriétaire (vingt mètres) dans des soutes en bois isolées du sol et entourées de grillage, dès que possible le débarrasser de son emballage qui sera détruit car il peut après l'explosion servir de repère par la date et la marque inscrites sur ce papier, à des recherches et permettre de localiser les groupes d'action, en cas d'arrestation cela permet d'identifier la zone d'action des utilisateurs. Pour le préserver de l'humidité, y adjoindre un desséchant que l'on peut se procurer en droguerie. Les détonateurs sont rarement avec l'explosif, mais dans des baraques de chantier ou de carrière pour les petites, dans un tiroir au bureau de la carrière, mais le plus simple est de faire un raid sur le magasin d'un marchand d'explosifs.

Pour la fabrication des bombes, il faut un explosif, un détonateur, un système d'allumage soit à mèche, donc un morceau de cordeau de bickford, au bout duquel on peut ajouter un morceau de mèche à vélo, celle qui entoure la gaine pour empêcher les rayons de percer la chambre à air, sa consommation est lente, soit de l'amadou de briquet. Pour le retardement par système d'horlogerie, utiliser des réveils ou mieux des minuteurs Jaeger uniquement et d'une heure. L'explosif doit être tassé dans un récipient ou dans un trou dans la terre, pour détruire des avions on peut prendre des dauphins de fonte en vente dans tous les fournisseurs de matériaux de bâtiment ou aux plombiers, il doit être bouché aux deux bouts par une plaque métallique tenue par une tige filetée qui le traverse de part en part. Il est dangereux pour une perception ou un lieu habité car il éclate en des milliers d'éclats. Tout autre récipient métallique ou plastique est valable.

Un explosif de fabrication facile est un mélange de chlorate de soude et de sucre en poudre dans la proportion moitié-moitié, un quart-trois quarts, ou un tiers- deux tiers. Un autre le nitro fuel, prendre 94% de nitrate d'ammonium en poids et 6% de fuel en poids, bien les brasser ensemble. L'emboîtement de plusieurs dauphins de fonte de diamètres différents les uns dans les autres, remplis d'explosifs et bouché aux deux bouts constitue une mine très dangereuse.

Un bazooka peut être construit à l'aide d'un tube d'acier d'un mètre de long et de 10 cms de diamètre bouché dans un bout par une plaque concave.

Il ne faut pas oublier que la réserve de munitions pour une arme doit être au moins de 2500 par arme.



1

Au nom de la Bretagne et du Peuple Breton,

Le Kuzul Meur de l'Armée Républicaine Bretonne, salue les camarades de la Kevrenn Nominoë qui, en Avril dernier, ont détruit la statue du traître Duguesclin dans le centre de Broons. Par là, et selon la tradition constante de l'Emsav, nous traduisons dans les actes la volonté du peuple breton et de sa conscience authentique qui ne supporte pas de voir le jacobinisme ériger chez lui des monuments en l'honneur des transfuges qui ont trahi notre patrie.

Le Kuzul Meur rappelle qu'il impose à ses militants et volontaires une discipline contraignante de façon à ce que l'arme qu'ils manient ne tombent pas dans les mains de provocateurs ou de récupérateurs.

de la même manière, le Kuzul Meur, salue de même les soldats de l'A.R.B. qui par l'intermédiaire de la kevrenn b.b.a.c. (brigade bretonne anti-communiste) ont, le 10 Mars à Quimper, donné un avertissement volontairement modéré à la cinquième colonne communiste infiltrée en Bretagne. Les permanences p.c.f. sont pour nous des ambassades ennemies au même titre que les préfectures jacobines.

Cette action anti-communiste ne s'inscrit pas dans le cadre d'une action politique française, mais dans un cadre politique breton. Les communistes nient l'existence de notre patrie, nient les particularismes de notre peuple et travaillent à son indifférenciation avec un univers concentrationnaire. Les faux frères de l'U.D.B. et ceux qui se laissent entraîner dans son sillage devraient relire Lénine dont la conception du socialisme, autre que notre socialisme celtique, décrit très bien le sort qu'il destine à la Bretagne. Il sera le même que celui de l'Ukraine! En effet pour Lénine et pour les communistes "le socialisme a pour but, non seulement de mettre fin au morcellement de l'humanité en petits états et à tout particularisme des nations, non seulement de rapprocher les nations, mais aussi de réaliser leur fusion". Après avoir lu tout cela on peut mieux comprendre pourquoi l'U.D.B. qui pactise avec le p.c.f. et abuse des militants bretons sincères a condamné les militants du premier et authentique F.L.B., et comment, entre cette condamnation et la prise de position inique du même parti lors de la mort de Yann-Kel KERNALLEGUEN, il existe une même ligne de conduite, mais une ligne de conduite parfaitement anti-bretonne !

Bevet Breizh digabestr.

25/3/77

Evit ar Kuzul Meur d'an A.R.B.

Evit kevrenn b.b.a.c.
Loeiz KERMEUR

Morvan AR STOURMER



COMMUNIQUE DE L'ARMEE REPUBLICAINE BRETONNE

o o o o o

Le Manifeste paru le 29 Mai dernier a suscité quelques commentaires au sein de la presse hexagonale française (cf "Le Monde" du Jeudi 23 Juin 77); aussi pour ne pas se laisser créer de nouvelles et tenaces légendes, le Kuzul Meur de l'A.R.B. se doit d'apporter les précisions suivantes :

- l'A.R.B., tout comme le premier et légitime F.L.B. ignorent tout d'un soit disant "bureau politique du FIB" installé à Paris. Le Kuzul Meur sait trop bien que c'est de là que partirent les provocations du dit FIB/LNS, ainsi que les communiqués fauteurs de division, issus d'une "armée révolutionnaire bretonne".
- Le Kuzul Meur ne se sent pas concerné par l'accusation puérile selon laquelle ses actions ne seraient que l'expression de "vengeances personnelles". Il sait même qu'un bureau politique sérieux de n'importe quelle tendance n'aurait pu qualifier ainsi ses opérations. Les actions de l'A.R.B. et celles de sa kevrenn b.b.a.c. ne se placent pas sur un plan politique français, mais sur le plan politique breton. Nous ne sommes donc concernés ni par la politique de l'Elysée, ni par les élections françaises. Nous n'en sommes que mieux placés pour dire qu'aucun membre de l'A.R.B. ne se soucie de manœuvres électorales, ni de provocations destinées à donner à la Bretagne de nouveaux maîtres ! Par contre le dit "bureau politique" semble bien à l'affût de cette politique hexagonale dans laquelle il prend parti. A qui cela profite-t'il ?
- Le Kuzul Meur constate que ce dit "bureau politique" s'inquiète bien au sujet d'une "provocation" qu'il invente (pour quelle cause ?) et qui selon lui viserait à "monter l'union de la gauche contre tout le mouvement breton" Par là ce prétendu FIB semble bien passionné par une politique hexagonale qu'il est sensé combattre. Il y prend même parti, se faisant un provocateur de guerre civile. Nous rappelons que notre devoir à nous, Volontaires de l'A.R.B., est de lutter contre tous les ennemis de la Bretagne ! Ce combat commencé sous le gaullisme, continué sous le giscardisme continuera même sous un gouvernement de gauche ! Nous ne sommes pas à vendre ! Nous rappelons notre volonté de réinsérer le combat breton dans son esprit authentique pour l'intégrité de notre Patrie, la Bretagne, contre tous ses ennemis, les jacobins de gauche, de droite, et les communistes. Nos raisons ont été développées dans notre manifeste ! Seul un peuple breton libre pourra choisir le régime politique propre à sa celticité.
- Puisque nous constatons que les seules provocations existantes ne viennent que des fausses interprétations de l'action de notre kevrenn b.b.a.c., que l'on replace indûment dans la perspectives des élections françaises de 1978 dont nous n'attendons rien, le Kuzul Meur, suspend toute action de la kevrenn b.b.a.c. jusqu'en mars 1978, hormis cas exceptionnel qui serait signalé et revendiqué comme tel. Par contre le Kuzul Meur décide de continuer les autres actions traditionnelles de l'A.R.B. par le biais de ses autres kevrennou, comme la destruction de la statue du traître Duguesclin le 9 Février dernier. Le Kuzul Meur se conforme aux traditions du premier et authentique FIB qui stoppa ses actions en Mai-Juin 1968 pour ne pas qu'elles soient assimilées aux troubles français de l'époque.



Cette suspension des actions anti-communistes ne signifie pas que l'A.R.B. abandonne les principes de cette partie de son combat.

D'autre part, le Kuzul Neur de l'Arde R6publicaine Bretonne rappelle qu'il n'accorde d'authenticit6 comme bureau politique qu'au Comit6 de la Bretagne Libre de DUBLINE (EIRE) et de repr6sentativit6 r6elle qu'6 son secr6taire g6n6ral Yann GOULET.

Bevet Breish digabestr !

Evit ar Kuzul Neur d'an A.R.B.

dre ursh MORVAN AR SPONNER

Evit kevrenn b.b.a.c.

Loeiz KEMNER

A.R.B.

b.b.a.c.

NOU HON

- 7°) Le Kuzul Meur de notre organisation demande également au "Conseil National de Bretagne" d'intensifier ses opérations de propagande et de se faire activement le porte-parole de tout le Mouvement Breton.
- 8°) Lorsque la situation sera redevenue claire, l'A.R.B./Ni hon unan, aura terminée son travail. Elle laissera alors à la disposition de l'organisation clandestine unifiée ses propres moyens et ses hommes. Son rôle a été et reste de clarifier la situation créée par le L.N.S. barbouzard. Il ne saurait être question pour nous d'être une occasion de trouble supplémentaire.
- 9°) Le Conseil National de Bretagne, et le Bureau Politique du FLB se doivent de nous considérer comme une fraction de l'Emsav aussi légitime que la leur. Si certaines formes manquent de clarté, si certaines précisions s'imposent le Kuzul Meur s'engage à y apporter remède, puisque nous combattons pour la même cause, contre l'Etat français impérialiste et colonialiste, contre les profiteurs de notre combat, les partis français de droite et de gauche.

Bevet Breizh digabestr !

8/07/1977

Evit ar Kuzul Meur d'an A.R.B./Ni hon unan
Morvan AR STOURMER

Evit Kevrenn b.b.a.c. LOEIZ KERMEUR

A.R.B.

b.b.a.c.

- 7°) Le Kuzul Meur de notre organisation demande également au "Conseil National de Bretagne" d'intensifier ses opérations de propagande et de se faire activement le porte-parole de tout le Mouvement Breton.
- 8°) Lorsque la situation sera redevenue claire, l'A.R.B./Ni hon unan, aura terminée son travail. Elle laissera alors à la disposition de l'organisation clandestine unifiée ses propres moyens et ses hommes. Son rôle a été et reste de clarifier la situation créée par le L.N.S. barbouzard. Il ne saurait être question pour nous d'être une occasion de trouble supplémentaire.
- 9°) Le Conseil National de Bretagne, et le Bureau Politique du FLB se doivent de nous considérer comme une fraction de l'Emsav aussi légitime que la leur. Si certaines formes manquent de clarté, si certaines précisions s'imposent le Kuzul Meur s'engage à y apporter remède, puisque nous combattons pour la même cause, contre l'Etat français impérialiste et colonialiste, contre les profiteurs de notre combat, les partis français de droite et de gauche.

Bevet Breizh digabestr !

8/07/1977

Evit ar Kuzul Meur d'an A.R.B./Ni hon unan
Morvan AR STOURMER

Evit Kevrenn b.b.a.c. LOEIZ KERMEUR

A.R.B.

b.b.a.c.

CONSEIL NATIONAL DE BRETAGNE

COMMUNIQUE DE PRESSE CONCERNANT LE FLB-ARB

A la suite de la parution dans la Presse Bretonne d'un certain nombre de communiqués fantaisistes qui le mettent en cause, le Conseil Politico-Militaire du F.L.B.-A.R.B. (Kuzul Meur) nous a demandé de faire connaître sa position.

Ce Conseil, qui est représenté au Conseil National de Bretagne, fait ressortir qu'à partir du moment où un combat est clandestin n'importe quel irresponsable ou provocateur peut utiliser et usurper son sigle sans son autorité. Ces personnes, qui sont recherchées par lui, s'exposent toutefois à de graves sanctions.

Il convient donc de les en avertir et de dissiper les confusions que ces communiqués ont pu causer.

1° - Il n'ya jamais eu de scission au sein de l'Etat Major du FLB-ARB. Le F.L.B. est et reste un Front.

2° - Aucune des Kevrenn de l'ARB, qu'elles soient de haute ou de Basse Bretagne n'a eu à quelque moment que ce soit, un quelconque contact avec une soi disant Brigade Bretonne Anti-Communiste (B.B.A.C.). Les communiqués qui veulent faire croire le contraire sont des faux, impudents, et de fait sanctionnables.

3° - Ces communiqués paraissent relever de la provocation. Ils ont pour objet de semer la confusion afin d'affaiblir et d'isoler le Mouvement Breton en l'éloignant des partis de gauche au succès desquels il a contribué aux dernières élections municipales, ces derniers formant, pour le moment, la seule opposition politique organisée au Pouvoir en place.

4° - Le F.L.B.-A.R.B. ne s'attaque pas aux Mouvements Politique Français en tant que tels. Il se refuse à faire une ségrégation quelconque parmi les Bretons pour leurs opinions. Les Partis de Gauche y compris le P.C.F. défendent à leur manière les travailleurs bretons. Le F.L.B.-A.R.B. ne juge les Bretons qu'en fonction de leur bonne volonté à servir le Peuple Breton.

5° - Les actions de l'ARB ne sont dirigées que contre le Pouvoir de l'Etat Français impérialiste, et contre les piliers et soutiens de son oppression politique, économique, financière, sociale, et culturelle en Bretagne, quels que soient ces derniers. L'ARB poursuivra sans défaillance ces actions jusqu'à l'indépendance et l'émancipation totale du Peuple Breton. Elle se dotera de moyens supplémentaires d'identification de ses actions.

L'authenticité de ces mises au point du Conseil Politico-Militaire du FLB-ARB sont garanties du seul fait que nous les cautionnons. Nous estimons nécessaire de les transmettre telles qu'elles nous ont été formulées.

Le chargé des Relations Publiques
C. Le Menn

Communiqué diffusé par les soins du "Subjected People Press Bureau" 10 Pairc Leaca na Scheche Dun Laoghairé EIRE à la demande du Conseil National de Bretagne.

CONSEIL NATIONAL DE BRETAGNE

COMMUNIQUE DE PRESSE CONCERNANT LE FLB-ARB

10 June 77

A la suite de la parution dans la Presse Bretonne d'un certain nombre de communiqués fantaisistes qui le mettent en cause, le Conseil Politico-Militaire du F.L.B.-A.R.B. (Kuzul Meur) nous a demandé de faire connaître sa position.

Ce Conseil, qui est représenté au Conseil National de Bretagne, fait ressortir qu'à partir du moment où un combat est clandestin n'importe quel irresponsable ou provocateur peut utiliser et usurper son sigle sans son autorité. Ces personnes, qui sont recherchées par lui, s'exposent toutefois à de graves sanctions.

Il convient donc de les en avertir et de dissiper les confusions que ces communiqués ont pu causer.

1° - Il n'ya jamais eu de scission au sein de l'Etat Major du FLB-ARB. Le F.L.B. est et reste un Front.

2° - Aucune des Kevrenn de l'ARB, qu'elles soient de haute ou de Basse Bretagne n'a eu à quelque moment que ce soit, un quelconque contact avec une soi disant Brigade Bretonne Anti-Communiste (B.B.A.C.). Les communiqués qui veulent faire croire le contraire sont des faux, impudents, et de fait sanctionnables.

3° - Ces communiqués paraissent relever de la provocation. Ils ont pour objet de semer la confusion afin d'affaiblir et d'isoler le Mouvement Breton en l'éloignant des partis de gauche au succès desquels il a contribué aux dernières élections municipales, ces derniers formant, pour le moment, la seule opposition politique organisée au Pouvoir en place.

4° - Le F.L.B.-A.R.B. ne s'attaque pas aux Mouvements Politique Français en tant que tels. Il se refuse à faire une ségrégation quelconque parmi les Bretons pour leurs opinions. Les Partis de Gauche y compris le P.C.F. défendent à leur manière les travailleurs bretons. Le F.L.B.-A.R.B. ne juge les Bretons qu'en fonction de leur bonne volonté à servir le Peuple Breton.

5° - Les actions de l'ARB ne sont dirigées que contre le Pouvoir de l'Etat Français impérialiste, et contre les piliers et soutiens de son oppression politique, économique, financière, sociale, et culturelle en Bretagne, quels que soient ces derniers. L'ARB poursuivra sans défaillance ces actions jusqu'à l'indépendance et l'émancipation totale du Peuple Breton. Elle se dotera de moyens supplémentaires d'identification de ses actions.

L'authenticité de ces mises au point du Conseil Politico-Militaire du FLB-ARB sont garanties du seul fait que nous les cautionnons. Nous estimons nécessaire de les transmettre telles qu'elles nous ont été formulées.

Le chargé des Relations Publiques
C. Le Menn

Communiqué diffusé par les soins du "Subjected People Press Bureau" 10 Pairc Leaca na Scheche Dun Laoghairé EIRE à la demande du Conseil National de Bretagne.



11 juillet

(Armée Républicaine Bretonne / Ni hon unan)

* * *

Le Kuzul Meur propre à l'organisation clandestine bretonne A.R.B./Ni hon unan s'est réuni en territoire breton le treize Juillet. L'ordre du jour de cette séance extraordinaire consistait à faire le point sur les réactions qui ont suivi la publication de notre manifeste. Il devenait urgent de dissiper la confusion existant entre les déclarations du FLB/ARB et les nôtres. La dernière déclaration de celui-ci qui vient d'être diffusée d'Irlande par le Conseil National de Bretagne nous donne l'occasion de clarifier le débat. Il convenait donc de transmettre au Kuzul

Meur du FLB/ARB le résultat de nos délibérations et de lui faire savoir qu'aucun des communiqués propres à l'A.R.B./Ni hon unan dont nous sommes les porteurs, n'est pas la cause motrice des confusions que son intervention a suscitées. Cependant puisque cette confusion existe malgré nous, il est de notre devoir de la dissiper. Le Kuzul Meur de l'A.R.B./ni hon unan, communique donc officiellement ce qui suit :

- a) - Le Kuzul Meur propre à notre branche de l'A.R.B. n'a jamais utilisé le sigle FLB. Jamais ~~de l'A.R.B.~~ n'a cherché ni à utiliser le cachet de ce dernier (le nôtre est différent), ni à usurper son autorité. Ceci était très clair dans certains de nos communiqués, mais dont le résumé tronqué ne pouvait rendre compte. Nous n'avons jamais prétendu être issus d'une scission de l'état major du FLB. Cependant cette réaction venant d'Irlande laisse à penser que les communiqués issus de Paris en 1972 usurpaient effectivement l'autorité du FLB, puisque leurs positions partisans détruisaient la notion de "Front". En ce qui nous concerne, nous avons simplement avant de lancer notre action b.b.a.c. et autre, contacté certains membres du 1er FLB à titre personnel afin d'en recevoir, non une autorité quelconque d'agir au nom de l'organisation, mais d'avoir la certitude morale que notre combat entrerait bien dans la ligne de la lutte éternelle de la Bretagne contre toutes les oppressions quelles soient françaises, communistes ou autres. Nous avons clairement précisé que nos actions b.b.a.c., loin de s'inscrire dans une perspective anti-communiste française, s'inscrivaient dans la ligne de notre lutte d'émancipation du peuple breton, car le P.C.F. est véritablement le complice de la mort du Peuple Breton et la cinquième colonne d'une dictature dont nous avons juré qu'elle ne persisterait jamais sur notre patrie et notre peuple.
- b) - S'il existe une parenté entre nous et le FLB/ARB, elle est toute morale, parce que, comme lui, nous luttons contre "le pouvoir de l'état français impérialiste et contre les piliers et soutiens de son oppression politique économique, financière, sociale et culturelle... sans défaillance jusqu'à l'indépendance et l'émancipation totale du Peuple Breton". Mais le fait d'être en accord avec ce postulat n'implique aucune confusion, mais rentre bien dans cette tactique de "Front". Cette parenté morale nous relie de la même façon à nos pères et à nos ancêtres; à tous ceux, qui au cours des âges, ont pris les armes pour que notre Bretagne reste ou redevienne une patrie et un peuple libres. Ces idées ont été exposées dans notre manifeste.
- c) - Notre Kuzul Meur avait repris le sigle "Armée Républicaine Bretonne" en spécifiant bien le second terme de l'appellation, et sans usurper donc, ni le titre FLB, ni celui de son axe militaire qui devenait le plus souvent Armée Révolutionnaire Bretonne. De plus le seul sigle ARB sans autre dénomination semblait désigner clairement une organisation autonome.

Le Kuzul Meur prenant acte de tout ceci, a décidé d'appliquer d'autres règles d'authentification de nos écrits et de nos actions.

... / ...

En conséquence de quoi, il a été décidé :

1°) - de clarifier notre appellation. Le sigle A.R.B. sera écrit en toutes lettres dans le texte et suivi de notre devise : "Ni Hon Unan". L'abréviation en sera donc A.R.B./NI HON UNAN. Ce sigle et ce cachet seront donc notre propriété et constitueront notre marque distinctive au sein du combat clandestin mené au nom de la Bretagne pour sa libération.

2°) - de continuer l'action bretonne anti-communiste. Cependant, cette action ne reprendra qu'après Mars 1978. Pourquoi ? parce que nos actions en ce sens risqueraient d'être comprises dans un autre sens, et aussi parce qu'elles pourraient fournir des armes à certains provocateurs.

Nous sommes soucieux par là de faire ressortir la spécificité de notre combat. Nous imitons aussi l'exemple du Ter FLB qui arrêta ses actions pendant les troubles français de 1968 pour ne pas créer de confusions entre ses buts et ceux des sections françaises.

3°) - de préciser que le P.C.F. est attaqué comme institution jacobine centralisatrice, négatrice des droits de la Bretagne et de son peuple. Ce vieil ennemi n'a pas désarmé depuis 1900. Essayer de le transformer ou croire à la transformation de sa doctrine est inutile. Cette patience est perçue comme une collaboration, ou une insuffisance. Nous réclamons son départ de Bretagne et la dissolution de ses fédérations sur le territoire des neuf pays bretons traditionnels. Notre combat est mené contre cette institution comme contre les symboles de l'occupation française. En rien notre action ne veut attaquer nos compatriotes dont ils trompent la confiance.

Saluant les interventions du Conseil National de Bretagne, le Kuzul Meur rappelle :

- A - qu'il a constamment demandé la reprise du CBL ou de tout organisme situé sur un terrain neutre à l'abri des inquisitions. A ce sujet, nous rappelons notre soutien à Yann GOULIST et nous souhaitons sa participation à ce conseil.
- B - Le Kuzul Meur de l'A.R.B./Ni hon unan reconnaît donc la représentativité du Conseil National de Bretagne. Il lui demande donc de communiquer au FLB/ARB, autour du communiqué qu'ils ont récemment publié, cette déclaration émanant de notre organisme.
- C - décide de transmettre à l'avenir ses communiqués au CNB qu'il diffusera ou non. Ils lui seront remis à toutes fins utiles, pour éviter toute confusion nouvelle. Le Kuzul Meur demande au CNB d'étudier sa future participation à ses travaux.

L'A.R.B./Ni hon unan rappelle enfin sa propre raison d'exister en tant que formation autonome, qui en aucun cas ne tient à se situer en tant qu'antagoniste du FLB/ARB.

- I - Le Combat pour l'intégrité territoriale, politique et morale de la Bretagne contre toute forme de guerre civile, pour le triomphe de notre civilisation celtique qui seule redonnera à notre patrie ses droits de nation et qui saura trouver la forme particulière de socialisme propre à son peuple.
- II - Le combat contre le communisme, français, soviétique ou autre, par la dénonciation de son impérialisme politique sur notre peuple dont il abuse la confiance, et par des actions destinées à briser la dictature à laquelle il veut le soumettre.
- III - Le combat contre la récente création en Bretagne d'une organisation qui veut lutter pour le maintien de notre asservissement à l'état français, et qui ose, sur le sol même de notre patrie, se ranger sous le drapeau d'une "action pour la Bretagne française". Nous dénonçons cette formation impérialiste et réactionnaire. Nous la combattrons aussi vigoureusement que le PGE et avec les mêmes moyens. Nous refusons les jeux électoraux pipés, nous refusons la récupération. Ni droitistes, ni gauchistes, mais "ni hon unan, à l'image de nos frères irlandais.

Ceci, posé le Kuzul Meur de l'A.R.B./Ni hon unan :

- demande au C.N.B. d'intensifier ses actions de propagande politique, dans le sens qu'il a suivi jusqu'ici, en vue d'une authentique union du véritable mouvement breton. Un périodique d'information émanant de lui, posséderait un poids que personne ne peut avoir dans la presse bretonne. La situation géographique et politique privilégiée qui est la sienne en font une organisation unique en son genre.
- demande au Kuzul Meur propre au FLE/ARB de poursuivre son travail de clarification. Dans ce but, il serait souhaitable qu'il se situe par rapport au prétendu FLE dit "organisation policière", mais qui a pu, vraisemblablement abuser nombre de militants sincères.
- souhaite que le Kuzul Meur propre au FLE/ARB confirme ou démente l'authenticité d'un manifeste paru dans le "Combat Breton" du second semestre 1976. Ce journal l'a publié, en prétendant qu'il lui avait été adressé en exclusivité. Ce journal dénoncé par tout le mouvement breton comme pàli-cier, avait soutenu le LEB. Un tel envoi à un tel journal a troublé nombre de militants bretons qui ne croient pas à l'authenticité de ce texte. Il est donc possible qu'il s'agisse d'un texte pirate de division, soit une provocation, soit une faute psychologique.
- répète à nouveaux que ses membres ont constitué leur propre organisation, pour essayer de pallier à la confusion entretenue par les provocateurs, les polices et les récupérateurs. Leur action a déjà obtenu une clarification. Il souhaite que celle-ci se continue et que le FLE/ARB dénonce ceux qui, effectivement ont utilisé son nom, son sigle, pour des opérations de guerre civile, et sans son autorité.
- l'A.R.B./Ni hon unan respecte le combat du FLE/ARB, également dans ses actions dirigées, non contre les petites entreprises bretonnes, mais contre les sociétés multinationales et les centrales nucléaires. Elle approuve ses actions. La sienne se veut complémentaire en luttant contre d'autres ennemis. L'Irlande est bien défendue par deux IRA autonomes, et ces deux IRA travaillent quelquefois de concert. Nous souhaitons la participation du FLE/ARB à la lutte contre l'action probablement clandestine qui fera référence à un sigle approchant de "l'action pour la Bretagne française". Nous sommes les premiers à dénoncer cette agression. Dans ce but l'A.R.B./Ni hon unan annonce la nouvelle création de sa kevrenn Breiz Resurektion, destiné e à dénoncer les entreprises naissantes de l'organisation fransquillone et ultra-jacobine "Bretagne française" (qui semble inspirée par sa comparse sévissant contre le peuple corse et qui s'intitule FRANCO), ainsi qu'à combattre son action terroriste qui semble apparaître. Cette kevrenn spécialisée considèrera toute action menée au nom de "Bretagne française", comme une agression contre la Patrie Bretonne. Cette nouvel kevrenn spécialisée prend place au Kuzul Meur avec la kevrenn Romnoë destinée à la lutte contre l'état français, comme avec la kevrenn b.b.a.c. (brigade bretonne anti-communiste) qui combat la dictature dominante du bolchevisme stalinien, comme ses pantins français. Ni Fanklenn centralisateur français sur notre pays ni dictature rouge en Bretagne. Ni hon unan !
- l'A.R.B./Ni hon unan ne se confond avec aucune des organisations légales du mouvement breton. Elle n'opère aucune ségrégation entre ces dernières, mais dénoncera toute répression et toute récupération. Nous dénonçons là encore la trahison de l'ARB à St Brieuc notamment, où elle figura sur la seule liste communiste, ennemie de notre peuple. Nous jugeons les Bretons sur leur seule bonne volonté à servir le Peuple Breton, c'est la raison d'être de cette dénonciation. Nous ajoutons que nous n'avons rien entrepris contre les autres partis de gauche qui dans bien des cas "défendent le Peuple Breton à leur manière". Le cas du PCF doit en être séparé !

Il convient donc d'avertir autant les staliniens centralisateurs que les ultra-jacobins de "bretagne française", que rien, ni personne ne pourra nous empêcher d'atteindre notre but. Qu'ils prennent acte de notre détermination, en sachant qu'en ne pouvant agir impunément, ils apprennent ce qu'ils peuvent éventuellement risquer.

Na ruz, na gwean; na du, na tri liv; gwenn ha du hepken !

Revet Breizh digabestr !

Evit ar Kuzul Deur d'an A.d.B./Ni hon unan

Erwan AR STUBER A.B.B.
A.B.B.

Evit kevrenn Breiz Resurektion

Evit kevrenn b.b.a.c.

Erwan KERGADIG

Loiz KARRUR b.b.a.c.

Les deux précédents communiqués parus :

- celui de la fin Juin, suite à un article erroné du Monde (25/6/77) qui attribuait au manifeste "A.B./A.B." une partie de leur texte selon laquelle nos actions seraient "des actes de vengeance personnelle", ce qui n'apparaît pas dans le dit communiqué.
- celui du 10/7/77 constituant une ébauche de la présente déclaration qui devient partie intégrante de notre manifeste afin que tout soit clair.

Cette déclaration est destinée au Conseil National de Bretagne et à la presse du Mouvement breton. Nous souhaitons que le C.N.B. l'authentifie et le communique à qui de droit. De même nous espérons que la presse de l'Essav en informe objectivement par de récents suspectant l'intégrité de nos intentions afin de ne pas entretenir la confusion que certains d'entre eux déplorent ou dénoncent.

vous est parvenu

Parvenue au Bureau de Presse le 25. 7. 77

Communiqué de l'A.R.B. / Ni hon unan

(Armée Républicaine Bretonne / Ni hon unan)



* * *

Le Kuzul Meur propre à l'organisation clandestine bretonne A.R.B./Ni hon unan s'est réuni en territoire breton, le treize Juillet. L'ordre du jour de cette séance extraordinaire consistait à faire le point sur les réactions qui ont suivi la publication de notre manifeste. Il devenait urgent de dissiper la confusion existant entre les déclarations du FLB/ARB et les nôtres. La dernière déclaration de

celui ci vient d'être diffusée d'Irlande par le Conseil National de Bretagne. Elle nous donne l'occasion de clarifier le débat. Il convenait donc de transmettre au Kuzul Meur du FLB/ARB le résultat de nos délibérations et de lui faire savoir qu'aucun communiqué propre à l'A.R.B./Ni hon unan dont nous sommes les porte-parole, n'est la cause motrice des confusions que son intervention a suscitées. Cependant puisque cette confusion existe malgré nous, il est de notre devoir de la dissiper. Le Kuzul Meur de l'A.R.B./Ni hon unan, communique donc officiellement ce qui suit :

- a) - Le Kuzul Meur propre à notre branche de l'A.R.B. n'a jamais utilisé le sigle FLB. Jamais l'A.R.B./Ni hon unan n'a cherché à utiliser le cachet de ce dernier (le nôtre est différent), ni à usurper son autorité. Ceci était très clair dans certains de nos communiqués, mais le résumé tronqué qui en était fait par la presse ne pouvait en rendre compte. Nous n'avons jamais prétendu être issus d'une scission de l'état-major du FLB. Cependant cette réaction venant d'Irlande laisse à penser que les communiqués issus de Paris en 1972 usurpaient effectivement l'autorité du FLB puisque leurs positions partisans détruisaient la notion de "Front". En ce qui nous concerne nous avons simplement, avant de lancer notre action b.b.a.c. et les autres, contacté certains membres du 1er FLB à titre personnel afin d'en recevoir, non une autorité quelconque pour agir au nom de l'organisation, mais d'avoir la certitude morale que notre combat entrerait bien dans la ligne de la lutte sempiternelle de la Bretagne contre toutes les oppressions qu'elles soient françaises, communistes ou autres. Nous avons clairement précisé que nos actions b.b.a.c., loin de s'inscrire dans une perspective anti-communiste française, s'inscrivaient dans la ligne de notre lutte pour l'émancipation du Peuple breton, car le PCF est véritablement le complice de sa mort, et la cinquième colonne d'une dictature dont nous avons juré qu'elle ne pèserait jamais sur notre patrie et sur notre peuple.
- b) - s'il existe une parenté entre nous et le FLB/ARB elle est toute morale, puisque, comme lui, nous luttons contre "le pouvoir de l'état français impérialiste, et contre les piliers et soutiens de son oppression politique, économique, financière, sociale et culturelle... sans défaillance jusqu'à l'indépendance et l'émancipation totale du Peuple Breton". Mais le fait d'être d'accord avec ce postulat n'implique aucune confusion, mais rentre bien dans cette technique de "Front". Cette parenté morale nous relie de la même façon à nos pères, et à nos ancêtres; à tous ceux qui, au cours des âges, ont pris les armes pour que notre Bretagne reste ou redevienne une patrie et un peuple libres. Ces idées ont été exposées dans notre manifeste.
- c) - Notre Kuzul Meur avait repris le sigle "Armée Républicaine Bretonne" en spécifiant bien le second terme de l'appellation, et sans usurper donc, ni le titre FLB, ni celui de son axe militaire qui devenait le plus souvent Armée Révolutionnaire Bretonne. De plus le seul sigle ARB sans autre dénomination semblait désigner clairement une organisation autonome.

... / ...

Le Kuzul Meur prenant acte de tout ceci, a décidé d'appliquer d'autres règles d'authentification de ses écrits et de ses actions. En conséquence de quoi, il a été décidé :

- 1°) - de clarifier notre appellation. Le sigle A.R.B. sera écrit en toutes lettres dans le texte et suivi de notre devise "Ni Hon Unan". L'abréviation en sera donc A.R.B./Ni hon unan. Ce sigle et ce cachet seront donc notre propriété et constitueront notre marque distinctive au sein du combat clandestin mené au nom de la Bretagne pour sa libération.
- 2°) - de continuer l'action bretonne anti-communiste. Cependant, cette action ne reprendra qu'après Mars 1978. Pourquoi ? parce que nos actions en ce sens risqueraient d'être comprises dans un tout autre sens, et aussi parce qu'elles pourraient fournir des armes à certains provocateurs. Nous sommes soucieux par là de faire ressortir la spécificité de notre combat. Nous imitons aussi l'exemple du 1er FLB qui arrêta ses actions pendant les troubles français de 1968 pour ne pas créer de confusions entre ses buts et ceux des activistes français.
- 3°) - de préciser que le PCF est attaqué comme institution jacobine centralisatrice, négatrice des droits de la Bretagne et de son peuple. Ce vieil ennemi n'a pas désarmé depuis 1969. Essayer de le transformer, ou croire à la transformation de sa doctrine est inutile. Cette patience est perçue comme une collaboration ou une insuffisance. Nous réclamons son départ de Bretagne et la dissolution de ses fédérations sur le territoire des neuf pays bretons traditionnels. Notre combat est mené contre cette institution comme contre les symboles de l'occupation française. En rien notre action ne veut attaquer nos compatriotes dont ils trompent la confiance.

Saluant les interventions du Conseil National de Bretagne, le Kuzul Meur rappelle :

- A - qu'il a constamment demandé la reprise des activités du CBL ou de tout autre organisme situé sur un terrain neutre, à l'abri des inquisitions. A ce sujet; nous renouvelons notre soutien à Yann GOULET, et nous souhaitons sa participation au dit Conseil.
- B - Le Kuzul Meur de l'A.R.B./Ni hon unan reconnaît donc la représentativité du Conseil National de Bretagne. Il lui demande donc de communiquer au Kuzul Meur du FLB/ARB (auteur du communiqué publié par le CNB) cette déclaration émanant de nous mêmes.
- C - décide de transmettre à l'avenir tous ses communiqués au C.N.B. Le Conseil National de Bretagne les diffusera ou non; du moins les possèdera t'il, et cela sera une garantie formelle pour l'avenir et surtout le signe que nous ne tenons à créer aucune confusion. Le Kuzul Meur demande au CNB d'étudier la future participation de l'ARB/Ni hon unan à ses travaux.

L'A.R.B./Ni hon unan rappelle enfin sa propre raison d'exister en tant que formation autonome, qui en aucun cas, ne se présente en tant qu'antagoniste du FLB/ARB.

- I - Le Combat pour l'intégrité territoriale, politique et morale de la Bretagne, contre toute forme de guerre civile, pour le triomphe de notre civilisation celtique qui seule redonnera à notre patrie ses droits de nation, et qui saura trouver la forme particulière de socialisme propre à notre peuple.
- II - Le combat contre le communisme, français, soviétique ou autre, par la dénonciation de son impérialisme politique sur notre peuple, dont il abuse la confiance, et par des actions destinées à briser la dictature à laquelle il veut le soumettre.

Le Combat contre la récente création en Bretagne d'une organisation qui veut lutter pour le maintien de notre asservissement à l'état français, qui ose, sur le sol même de notre patrie, se ranger sous le drapeau d'une "action pour la Bretagne française". Nous dénonçons cette formation impérialiste et réactionnaire. Nous la combattons aussi vigoureusement que le P.C.F., et avec les mêmes moyens. Nous refusons les jeux électoraux pipés, nous refusons la récupération. Ni droitistes, ni gauchistes; mais "Ni Hon Unan", à l'image de nos frères de la glorieuse Irlande.

Ceci posé, le Kuzul Meur de l'A.R.B./Ni hon unan :

- demande au C.N.B. d'intensifier ses actions de propagande politique dans le sens qu'il a suivi jusqu'ici, en vue d'une authentique union du véritable mouvement breton. Un périodique d'information émanant de lui, posséderait un poids et un impact que personne ne peut avoir dans la presse bretonne légale. La situation géographique et politique privilégiée qui est la sienne en font une organisation unique en son genre.
- demande au Kuzul Meur propre au FLB/ARB de poursuivre son travail de clarification. Dans ce but, il serait souhaitable qu'il se situe par rapport au prétendu FLB dit LNS, création policière dénoncée comme telle, qui a cependant pu, abuser nombre de militants sincères.
- souhaite que le Kuzul Meur propre au FLB/ARB confirme ou démente l'authenticité d'un manifeste paru dans le "Combat Breton" du second semestre 1976. Ce journal l'a publié, en prétendant qu'il lui avait été adressé en exclusivité. Ce journal dénoncé par tout le mouvement breton comme policier, avait soutenu le LNS. Un tel envoi à un tel journal a troublé nombre de militants bretons qui ne croient pas à l'authenticité de ce texte. Il est donc possible qu'il s'agisse d'un texte pirate de division, soit une provocation, soit une faute psychologique.
- répète à nouveau que ses membres ont constitué leur propre organisation pour essayer de pallier à la confusion entretenue par les provocateurs, les policiers et les récupérateurs. Leur action a déjà obtenu une clarification. Il souhaite que celle-ci se continue et que le FLB/ARB dénonce ceux qui, effectivement ont utilisé son nom, sous sigle pour des opérations de guerre civile, et ce, sans son autorité.
- l'A.R.B./Ni hon unan respecte le combat du FLB/ARB, également dans ses actions dirigées non contre les petites entreprises bretonnes, mais contre les sociétés multinationales et les centrales nucléaires. Elle approuve ses actions. La sienne se veut complémentaire en luttant contre d'autres ennemis. L'Irlande est bien défendue par deux IRA autonomes, et ces deux IRA travaillent quelquefois de concert. Nous souhaitons la participation du FLB/ARB à la lutte contre l'action probablement clandestine qui fera référence à un sigle approchant du terme "action pour la Bretagne française". Nous sommes les premiers à dénoncer cette agression. Dans ce but l'A.R.B./Ni hon unan annonce la nouvelle création de se kevrenn Breiz Résurrection, destinée à dénoncer les entreprises naissantes de l'organisation fransquillonne et ultra-jacobine "Bretagne française" (qui semble inspirée par sa comparse sévissant contre le peuple corse et qui s'intitule FRANCIA), ainsi qu'à combattre son action terrorise qui semble apparaître. Cette kevrenn spécialisée considèrera toute action menée au nom de "Bretagne française" comme une agression contre la patrie bretonne. Cette nouvelle kevrenn prend place au Kuzul Meur avec la kevrenn Nominoë spécialisée dans la lutte contre l'état français, et avec la kevrenn b.b.a.c. (brigade bretonne anti-communiste) qui combat la dictature sanglante du bolchevisme stalinien et qui combat l'installation de sa dictature en Bretagne par le biais de ses pantins français. Ni fascisme centralisateur français sur notre pays; ni dictature rouge en Bretagne. NI HON UNAN !

- l'A.R.B./Ni hon unan ne se confond avec aucune des organisations légales du mouvement breton. Elle n'opère aucune ségrégation entre ces dernières, dénoncera toute infiltration et toute récupération. Nous dénonçons là la trahison de l'UDB à St Brieuc notamment, où elle figura sur la seule liste communiste, ennemie de notre peuple et de ses droits. Nous aussi, nous jugeons les bretons, sur leur seule bonne volonté à servir leur peuple; c'est pourquoi nous dénonçons l'attitude des faux frères de l'UDB de St Brieuc ! Nous ajoutons que nous n'avons rien entrepris contre les autres partis de gauche, car dans bien des cas, ces derniers "défendent le Peuple Breton à leur manière". Le cas du PCF doit en être ~~spécialement~~ séparé.

Il convient donc d'avertir autant les stalinien centralisateurs que les ultra-jacobins de "bretagne française", que rien, ni personne ne pourra nous empêcher d'atteindre notre but. Qu'ils prennent acte de notre détermination afin de ne pas ignorer qu'ils ne pourront plus agir impunément. Qu'ils sachent donc ce qu'ils peuvent éventuellement risquer.

Na ruz, na gwenn; na du, na tri-liw; gwenn-ha-du hepken !

Bevet Breiz digabestr !

Evit ar Kuzul Meur d'an A.R.B./Ni hon unan

Morvan AR STOURMER

Evit kevrenn Breiz Resurektion

Evit kevrenn b.b.a.c

A.R.B!

b.b.a.c!

Erwan KERGADIOU

Loeiz KERMEUR

Les deux précédents communiqués parus :

- celui de la fin Juin, suite à un article erroné du Monde (23/6/77) qui attribuait à la dernière déclaration du FLB/ARB une partie de leur texte selon laquelle nos actions seraient des "actes de vengeance personnelle", ce qui n'apparaît pas dans le dit communiqué.

- celui du 10/7/1977 constituant une ébauche de la présente déclaration qui devient partie intégrante de notre manifeste afin que tout soit clair.

Cette déclaration est destinée au Conseil National de Bretagne ainsi qu'à la presse du Mouvement Breton. Nous souhaitons que le CNB l'authentifie et le communique à qui de droit. De même nous espérons que la presse de l'Emsav en informera objectivement par des résumés respectant l'intégrité de nos intentions afin de ne pas entretenir la confusion que certains d'entre eux déplorent ou dénoncent !

Le Manifeste de l'A.R.B./Ni hon Unan dont il est question vous sera expédié sous peu.



L'année 1977 a vu la reprise d'actions clandestines de l'A.R.B., mues par l'esprit authentique du combat breton. Ces actions, cet esprit ont été tenus à l'écart des mouvements politiques légaux. Ces derniers ont tenu à s'en démarquer. Parmi les critiques qui nous ont été faites, il ressort que nous serions des dissidents non représentatifs du mouvement, des romantiques de la violence, ainsi que les agents involontaires de provocations. Face au combat politique légal que le Kuzul Neur de l'A.R.B. respecte, il convenait que sa propre voix soit entendue. Tout en entreprenant sa lutte sur un plan différent que celui des mouvements politiques traditionnels, tout en redisant qu'il ne saurait y avoir d'interpénétration entre son action et la leur, le Kuzul Neur souhaite que les dirigeants de ceux-ci examinent le manifeste diffusé présentement avec une totale impartialité. Ce manifeste répond à certaines questions brûlantes, il nous situe nettement. La devise "Ni hon unan" montre bien notre parenté avec le mouvement traditionnel de la glorieuse Irlande. Nous savons cependant que si notre esprit est le même, nos moyens doivent être différents. Le manifeste joint est adressé aux amis de la Bretagne et du mouvement breton. Il est adressé aux journaux amis et ennemis de l'Emsav. Nous pensons, que dans un strict souci d'information, ces derniers en rendront compte.

Ce manifeste avait été annoncé à plusieurs reprises dans nos communiqués. Il l'avait été dès notre première déclaration constitutive comme A.R.B. sans autre dénomination le 21 Novembre 1976. Toutefois, nous précisons nettement que des actions avaient eu lieu les années précédentes sous le seul sigle "B.B.A.C." du sein même du mouvement breton clandestin. Il s'agissait donc alors de nouvelle prise de conscience et non de nouveautés.

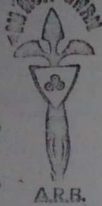
Nous précisons donc que les actions revendiquées par la section nationaliste ouvrière de la B.B.A.C. sont une étape de prélude à la réorganisation de l'année dernière. En rien, elles ne sont limitées à ce combat anti-communiste, mais elles inscrivent cette lutte dans celle du mouvement breton tout entier.

Opérations effectuées sous le seul sigle "B.B.A.C."

- 30/08/1976 - action à l'encre noire contre le local de la fédération départementale des côtes du Nord du parti communiste à St Brieuc.
- 5/10/1976 - action incendiaire contre un local communiste à Lanester.
- 10/11/1976 - action incendiaire contre le même local p.c.f. de St Brieuc, suivie d'un communiqué à la mémoire de Yann-Vari IERROT assassiné par les prédecesseurs.
- année 1975 - propagande B.B.A.C. par tracts clandestins et slogans peints.

Depuis la création de son nouveau Kuzul Neur, l'A.R.B. a revendiqué précédemment tant la destruction de la statue de Duquesclin à Froens le 9/11/1977 par le biais de sa Kevrenn Lanerzh, que l'attentat incendiaire contre la permanence communiste de Quimper le 10/05/1977 par le biais de sa Kevrenn b.b.a.c. Même les ennemis de la violence reconnaîtront que l'action de tout le mouvement breton clandestin n'est révélée un moyen d'action politique plus efficace que les anciens travaux du GELIB et les politicielles partisans de l'U.D.B. partis pendant vingt cinq ans sans résultats et sans le moindre succès sérieux soit devant les sphères gouvernementales, soit devant les portes de la gauche unie. Nous, volontaires de l'A.R.B. savons que la Bretagne ne sera sauvée que par les siens! Le succès d'un mouvement qui demain, embrasera notre peuple, nous ne pouvons que répondre aux gens raisonnables et à nos sempiternels détracteurs que ce n'est pas en décevant un combat qu'on le gagne. *Evit ar Kuzul Neur d'evit ar Breiz!*

Kuzul Neur d'evit ar Breiz!



MANIFESTE
DE
L' ARMEE REPUBLICAINE BRETONNE

-i-i-i-

Nous, Ruzul Mear de l'Armée Républicaine Bretonne (ARB), réuni en séance extraordinaire sur le territoire national breton, après analyse de la situation politique présente en Bretagne, et après examen du bilan de l'essai légal et clandestin depuis dix ans, avons décidé de préciser par cette déclaration le sens profond de notre combat afin qu'il ne soit plus détourné de sa véritable signification.

Etant donné que la situation présente voit se développer le phénomène nouveau des multiples récupérations du sentiment national breton, oeuvre suscitée à la fois par le long travail patient du mouvement légal et par les actions militaires du premier F.L.B., nous avons décidé d'explicitier davantage le fonds commun de notre doctrine tout en mettant en garde le Peuple Breton entier contre ses vrais ennemis et contre ses faux amis.

Nous en profitons pour rappeler les principes inébranlables qui guident notre action, et nous en soulignons clairement les sources. Sur la base de ces principes définis indépendamment, nous appelons à la lutte, non seulement les volontaires de l'ARB, mais aussi tous les militants qui adhèrent aux organisations légales du mouvement breton. Nous ne les sommes pas à opposer ou à participer à notre lutte à l'insu de l'un ou de l'autre, mais nous leur demandons de considérer nos actions comme un fait qui nous nous sommes déjà défini. Puisque nous luttons pour la liberté et le Peuple Breton, puisque nous tenons le rôle moral et offensif de ce Peuple Breton, nous savons pertinemment que tous les esprits sincères ne reconnaîtront dans l'ennemi que nous aurons contribué à créer. Nous revenons au long de ce processus les idées matricielles de celui qui fut diffusé d'Irlande par le canal de John GUILLET, secrétaire du Comité de la Bretagne Libre, le 26 Décembre 1968. Nous nous souvenons de ce que nous sommes en opposition avec nos ennemis, mais nous nous souvenons aussi que le développement de notre combat, et les difficultés nouvelles que nous y rencontrons exigent de nouvelles précisions. L'essentiel est de définir ce premier manifeste de notre doctrine, et de ne pas le partager par nous.

ORIGINES ET RAISONS DE NOTRE COMBAT

Nous ne combattons parce que nous sommes sûrs de nos droits historiques, et parce que l'histoire nous apprend que la force est nécessaire, soit pour les faire respecter, soit pour les reconquérir. Nous n'ignorons pas que d'autres forces soient nécessaires, mais nous savons que la force y joue toujours un rôle déterminant. Ces droits historiques, nous allons les rappeler succinctement.

La Bretagne sait qui elle est et ce qu'elle est ! Elle possède les caractéristiques nécessaires à une existence nationale, et ceux-ci correspondent aux critères modernes de la nationalité. La Bretagne est née d'événements géographiques, politiques, sociaux et économiques. Ses fondateurs, ses premiers organisateurs, ses premiers souverains, sa civilisation et sa langue lui furent donnés par l'immigration des bretons de Grande Bretagne (IV-VI^e siècles de notre ère). La Bretagne a un passé de nation indépendante, sa politique traditionnelle au cours de mille ans d'indépendance et au cours de trois cents ans d'autonomie dans le cadre du royaume de France (autonomie imposée par la force des armes), fut toute de résistance aux ambitions de conquêtes étrangères. Le traité de 1532 imposé dans le sang des bretons, et violé en 1790 a détruit la personnalité politique de notre patrie, il n'a pas réussi à briser le cours de ses revendications nationales. Son peuple, par sa langue proche du gallois et de l'irlandais, son caractère bien tranché, toutes ses traditions, son sentiment national toujours vivace jusqu'à l'extrême limite de ses frontières historiques (neuf pays traditionnels, correspondant aux cinq départements dont celui du N° 44 dit "Loire Atlantique") fait toujours figure de nation. Autant qu'aucun autre, il a le droit de disposer de lui-même et d'être maître de son destin. La France jacobine ne s'est jamais préoccupée de favoriser le développement culturel et économique des ethnies qui composent son territoire, en leur imposant une idole contre nature, et sa propre vue de l'équité, elle a détruit l'idée et la notion même de Patrie en lui substituant une abstraction. Lorsque nous combattons ces excès, nous ne luttons pas de façon anarchique. Nous croyons même fermement que nous contribuons à obtenir un esprit idéologique qui a fait illusion, et qui s'écroule un peu après tous les jours. Nous qui avons pour notre patrie le plus grand respect, nous savons que notre combat s'inscrit dans celui de la restauration d'un véritable nationalisme. Aussi par là contribuons nous au gigantesque combat européen qui lutte pour la reconnaissance dans leurs ethnies réelles de tous les peuples d'Europe. Nous combattons aussi pour la fédération de nos patries au sein d'une unité respectueuse de nos mutuelles différences. Nous avons quelque chose à apporter à tous ; notre civilisation celtique qui fut le ciment commun de l'Occident.

Toute nation qui ne s'administre pas elle-même connaît une rapide décadence. La Bretagne après l'annexion de 1790 en donne un exemple frappant. Sur sa position géographique, elle n'a jamais offert pour l'état qui en dispose aucune nouveauté et dont les courants la contournaient sans la pénétrer, que l'indépendance ou bien les idées internationalistes ou à nos côtés d'exploitation. Les flux de ces courants furent abondamment canalisés par les vagues du marxisme qui colonisent l'Europe. Ceci la Bretagne resta en marge du développement intellectuel et du progrès de l'humanité, sans participer à l'essor de l'Europe. La Bretagne, le peuple breton, nous sommes le monde de nos jeunes générations, de nos jeunes cadres, de nos jeunes intellectuels que nous avons contribué à former. Ils doivent pouvoir réaliser leurs talents pour la Bretagne, et non être forcés de la déserter de leur volonté à l'étranger, et non être forcés de la déserter de leur volonté à l'étranger. Nous ne pouvons être sans cesse en proie à la dégradation de nos esprits bretons par les courants étrangers sans pouvoir nous défendre. Nous devons une participation active, créatrice des projets qui réalisent l'avenir de notre peuple ; nous devons parler en silence toutes ces initiatives qui nous sont, en règle générale, une dégradation, occupation et déperdition.

Or, nous savons que cette situation a été maintenue et continuera d'être maintenue par l'état jacobin contre le seul cours de l'histoire qui existe, c'est à dire celui forgé par la lutte de la peuple aux idées, et non par un centralisme bureaucratique et la pseudo-décentralisation ne sont que deux aspects de la même entreprise. Nous ne voyons le jacobinisme que dans le fait que nous sommes un reste de mauvais folklore nous distinguant d'une néo-colonisation jacobine que, opérée par un état totalitaire de type soviétique, nous et en la baptisme "socialisme à la française".

NOTRE PROPRE ORGANISATION MILITAIRE

Tous savaient déjà en 1967 que selon son habitude, l'état jacobin allait tenter de briser l'élan qui nous pousse, par la force brutale, la calomnie, la répression. Nous savions que cet état tentaculaire essaierait sa vieille tactique sinon d'infiltration, du moins de récupération par le biais de moyens insoupçonnés. Il était vraisemblable même, qu'il chercherait à acheter une partie des mouvements légaux de l'Emav. Or, notre première organisation, si elle était efficace et cloisonnée, était presque désarmée contre ce style d'attaque. Une révision, une mise au point, une réorganisation étaient donc nécessaires.

Nous avons tous connu les provocations qui visèrent à faire sortir le mouvement de sa ligne de pensée définie par le premier manifeste. Puis, ils se produisirent des attentats contre des personnalités politiques, lesquelles furent évidemment attribuées faussement au FLB. Il fallait nous montrer sous un jour odieux, il fallait convaincre le peuple que nous n'étions pas un mouvement de libération nationale, mais un ferment de guerre civile. Aucun moyen ne fut négligé pour cela, à tel point que les partis bretons légaux s'y laissèrent prendre pour la plupart. D'autre part, de nombreux officines cherchèrent à créer un F.L.B. à leur botte. C'est ainsi que l'on vit se créer, après un FLB légal et presque marxiste (suivi par trois militants du FLB authentique) un FLB dit LMS (libération nationale et socialisme) qui ne se fit connaître que par quelques actions. Ce prétendu FLB n'était qu'une création policière, destinée très probablement à discréditer le mouvement breton en le faisant entrer dans des schémas étrangers à son génie, et à sa ligne de combat! Il devenait donc urgent de débarrasser notre combat de ces déclarations LMS qui révélèrent plus une passion hexagonale gauchiste voire internationaliste, plus que le sentiment d'attachement à notre patrie et à nos valeurs. En fin de compte, tous se demandaient s'ils étaient vraiment ennemis de cet état jacobin qu'il faut détruire! D'autre part, devant ces provocations d'autres bretons abandonnaient le terme "armée révolutionnaire bretonne" (terme adopté par certains en 1972) pour revenir au terme premier "armée républicaine bretonne" précédé du sigle "F.L.B." qui pour nous appartient au mouvement tout entier. Devant ces provocations, certains volontaires du FLB/ARB se concertèrent, et en accord avec les idéaux qui avaient provoqué la création du mouvement, ils décidèrent de redonner au combat breton son sens authentique en la réintégrant véritablement dans l'ère originale du Peuple de Bretagne. En effet nous voulons séparer notre combat de celui de la subversion internationale pour lequel nous n'avons jamais eu aucune sympathie et avec lequel nous ne voulons pas être confondus. Nous protégerons notre peuple contre ceux qui voudraient utiliser notre pays comme force d'appui afin de créer un petit Cuba au flanc de l'Europe. Nous nous opposons instamment aux manœuvres qui visent à déconsidérer le mouvement irlandais en provoquant l'adhésion de l'IRA officielle au mouvement marxiste, comme on vient à déconsidérer le combat de l'IRA providence et nationaliste véritablement. Nous nous opposons d'aut plus à ce que les manœuvres qui ne veulent pas du combat national breton soient les représentants de l'IRA. V. Le sigle ne servent de la calomnie de ceux qui nous pour abriter leurs manœuvres marxistes, alors que l'on garde le silence le plus absolu sur l'IRA. V. organisation militaire authentiquement nationale de l'Emav. Aussi notre propre Revue Neve, fruit d'une prise de conscience des Bretons bretons clandestins, a décidé de ne plus employer que le seul sigle "A.R.B." pour identifier ses actions de propagande et ses opérations militaires et révolutionnaires. Ce sigle, initié par la glorieuse Armée Irlandaise pourra donner un nom réel à notre combat. Il sera dans l'ère de rallier tous les Bretons de bonne volonté nous non standard. Cette prise de position qui donna lieu à un premier communiqué le 23 novembre 1976, concernait la publication d'un manifeste destiné à définir le sens profond de notre lutte. Le manifeste tel publié, est celui amendé précédemment.

Nous proclamons notre volonté d'arracher via à vie de l'état français, jacobin et tentaculaire. Nous dénonçons son mythe object et négalisme, révolutions des autres européens. Nous proclamons notre volonté de ne pas esquiver le combat à ce niveau en se contentant d'apologiser le socialisme, le socialisme ou toute autre doctrine politique. Nous attaquons, non le peuple français, non pas la France, mais ce mythe sacralisé à l'excès de l'institution. Or, le mouvement breton véritablement démocratique à ce sujet précis, est ce cantonne dans une revendication sociale, nationale, de droite ou de gauche, à COMBATTRE quelle ne mette pas en cause la supériorité française et qu'elle entre dans son jeu politique. Nous un état régional

décent ne changera rien à l'affaire! Paris voit ses intérêts et se moque des nôtres! Il ne nous accorde aucun pouvoir de décision. S'il veut une unité nationale, il ne nous demande pas, si oui ou non, nous acceptons son offre, mais si nous la voulons près de Nantes, ou près de Brest! Les deux points de vue sont inséparables. En entretenant l'état français, nous payons pour continuer d'être esclaves. La solution première, la preuve de la bonne volonté de Paris, à laquelle nous ne croyons guère, consisterait en un transfert de souveraineté.

Fidèles aux idéaux proclamés lors du premier manifeste FLB nous maintenons notre volonté de détruire l'état jacobin, pour rendre à la Bretagne et aux bretons, la liberté en laquelle ils ont droit, en vertu de leurs droits historiques. Nous veillerons à ce que notre combat de soit pas détourné par des agents à la solde du gouvernement jacobin, ou par des récupérateurs à la solde des marxistes français ou internationalistes. Nous respectons le combat des bretons qui continuent à utiliser le sigle FLB conjointement à celui de "A.R.B.". Nous sommes solidaires de son travail de harcèlement de l'administration jacobine. Ceux là sont restés aussi efficaces que discrets. Ils savent que l'arme qu'ils manient et que nous mêmes ne doit pas se transmettre à des mains débilés ou irresponsables. Notre rôle est à la fois semblable et complémentaire, dans un sens de précision, d'authentification et de protection. Face aux organisations bretonnes de droite, de gauche ou du centre qui s'autodétruisent et se couvrent d'injures, nous proclamons notre volonté d'unir par la base notre combat de libération nationale. Face à l'ennemi du mouvement légal, nous laissons aux spécialistes le soin d'y remédier avec les moyens politiques propres d'une part, et nous proclamons que l'utilisation de la force militaire parfaitement est seule capable de redonner vie au mouvement et de lui rendre son sens authentique. Toute action sera pensée dans ce sens!

D'autre part nous faisons appel à Yann GOULET et au Comité de la Bretagne Libre adhérent à Dublin. En effet le patronage d'un comité, une signature qui authentifie un document sont autant d'atouts pour éviter provocations et bavures. Nous ne lions ni notre confiance à Yann GOULET et nous lui demandons à nouveau d'intervoir et de reprendre son rôle. Nous sommes de ceux qui ne rendent pas un authentique soldat breton, même calomnié par ses ennemis: les français et les communistes. Nous sommes plus soucieux de réduire à néant les calomnies dont on l'accable que de plaider à son détracteur en le dénigrant. Nous continuons à prétendre que le courage et la fidélité nous demandent de ne pas rendre et rejeter celui qui incarne un vrai chef breton et une véritable armée bretonne. Nous refusons et refuserons de nous reconnaître en accordant Yann GOULET des injures et des calomnies que les jacobins et les communistes nous ont mis dans la main. Nous refusons les trahisons de ceux qui nous ont trahis pour ce travail! Quand à ceux qui ont fait ce travail, nous n'hésitons pas à proclamer que c'est leur honte, comme celle de la Bretagne. Nous ne considérons à aucun titre de la personnalité, en disant que nous sommes beaucoup de Yann GOULET. Nous le disons franchement: Yann GOULET n'est pas mort; et son labeur de soldat n'est pas seulement international. Nous cherchons à définir de la Bretagne, et non la personnalité d'un instant, surtout à ce prix!

ARMÉE RÉPUBLICAINE BRETONNE et Brigade Bretonne Anti-Communiste (A.R.B. B.A.C.)

Nous avons déclaré depuis fort longtemps notre volonté de lutter contre tous les ennemis de la Bretagne et du Peuple Breton. Nous venons de préciser que ce premier ennemi est bien l'institution jacobine et centralisatrice de l'état français. Souhaitons de ne pas déplorer ses efforts, en un premier temps l'A.R.B. ne s'est donné comme but que le pavillonnaire de l'administration française en Bretagne. Il convient maintenant de dénoncer le second ennemi qui n'est autre que le parti communiste qu'il soit français, russe ou autre. Sa doctrine n'a rien de catholique et ne veut l'ennemi de notre combat. Il ne s'agit pas là de ce libéralisme attache uniquement anti-communiste, mais avant tout à une action destinée à restaurer pour l'intégrité de la Bretagne, contre ses ennemis déclarés. En fait, les ennemis des communistes le sont, par leurs actes, mais aussi par ceux de leurs paroles. En effet Léonine devrait en toutes lettres: "Le socialisme (le leur!) a été une partie particulièrement de notre fin ou moyenement de l'humanité en petits états et à tout particulièrement des nations; non seulement à rapprocher la nation, mais aussi à réali ser leur fusion". Nous voilà prévenus.

Les actes des communistes ont bien montré leur volonté profonde de nuire au mouvement breton après avoir essayé vainement de le récupérer dans les années 1952 où ils ont feints d'approuver l'attentat de "Guenneg-du" contre le monument de la hante à Rennes. Ils ne sont vite repartis et ont annoncé en 1956 leur condamnation de "cette agitation louche", pour finir par condamner en même temps que l'Action Française (curieux alliage, et curieuse alliance entre ces frères jacobins ennemis) "la main étrangère dans le mouvement séparatiste breton" par la voix du communiste Marcel CACHIN. Est-il besoin de rappeler l'assassinat du prêtre Yann-Vari FERROT, pourtant si tolérant des frères ennemis dans le mouvement breton. Est-il besoin de rappeler combien méprisables, certains d'entre eux essaient de salir sa mémoire qui n'est pas celle d'un clerc, mais celle de tout le Peuple Breton.

Etre Galloued ha Bretoned, pen ar Pontalliek a ve zo hepred ?
Martez, moarvad !

Hegen, etre Galloued hag Kommunisted, pen ar Yann-Vari Ferrot a vo hepred, gand-se !

De puis après le premier FIB ils se sont déchaînés contre nos volontaires en les accusant de polittisme d'immondices. Le ICF a remis sur les rails les colonnes réduites d'obscurantisme et de fascisme que les ignorants imputaient au mouvement breton. Sans doute est-ce en vue de bien baillonnez l'Europe, puisque le programme commun est d'interdire tout ce qu'ils auront qualifié de "fasciste" ! Et lorsque l'on voit avec quelle facilité ils utilisent ce terme, on sent de quelle manière ils vont réaliser la fusion de la Bretagne avec leur internationalisme concentrationnaire. En fin de compte jacobinisme et communisme sont deux des frères ennemis, ils se réconcilient sur notre dos. Ils seront combattus ensemble ! Les continuelles dénonciations de "l'Humanité" culminent avec le dernier voyage de Marchais en Bretagne l'an dernier. Ainsi avons nous appris qu'il n'existait pas de statut national en Bretagne, et qu'il fallait se rallier au mouvement tricolore, puisque selon les propos de Marchais "l'internationalisme prolétarien ne se décompose pas en branches régionales" ! Il n'y a donc plus de solution pour la Bretagne en dehors du règlement du problème national et ce dernier est celui de ... la France ! Entre les écrits de Léonine et les déclarations de son roi ton français, quelle unité profonde ! Les décrets constants de tous les agents communistes en Bretagne ont été de la même nature. Plus de l'interprétation des premiers ordres FIB, le ton était le même. Ainsi le 17/10/59 dans le journal "Bretagne Nouvelle" apprendait à nos lecteurs que "le mouvement pour la rétro à l'obscurantisme". De la même manière, et à la même époque, le journal "L'Action" du 28/10/59 nous apprendait que "le mouvement pour la rétro à l'obscurantisme". Au conseil régional de la Bretagne le 17/11/59, le 18/11/59, le 19/11/59, le 20/11/59, le 21/11/59, le 22/11/59, le 23/11/59, le 24/11/59, le 25/11/59, le 26/11/59, le 27/11/59, le 28/11/59, le 29/11/59, le 30/11/59, le 1/12/59, le 2/12/59, le 3/12/59, le 4/12/59, le 5/12/59, le 6/12/59, le 7/12/59, le 8/12/59, le 9/12/59, le 10/12/59, le 11/12/59, le 12/12/59, le 13/12/59, le 14/12/59, le 15/12/59, le 16/12/59, le 17/12/59, le 18/12/59, le 19/12/59, le 20/12/59, le 21/12/59, le 22/12/59, le 23/12/59, le 24/12/59, le 25/12/59, le 26/12/59, le 27/12/59, le 28/12/59, le 29/12/59, le 30/12/59, le 31/12/59, le 1/1/60, le 2/1/60, le 3/1/60, le 4/1/60, le 5/1/60, le 6/1/60, le 7/1/60, le 8/1/60, le 9/1/60, le 10/1/60, le 11/1/60, le 12/1/60, le 13/1/60, le 14/1/60, le 15/1/60, le 16/1/60, le 17/1/60, le 18/1/60, le 19/1/60, le 20/1/60, le 21/1/60, le 22/1/60, le 23/1/60, le 24/1/60, le 25/1/60, le 26/1/60, le 27/1/60, le 28/1/60, le 29/1/60, le 30/1/60, le 31/1/60, le 1/2/60, le 2/2/60, le 3/2/60, le 4/2/60, le 5/2/60, le 6/2/60, le 7/2/60, le 8/2/60, le 9/2/60, le 10/2/60, le 11/2/60, le 12/2/60, le 13/2/60, le 14/2/60, le 15/2/60, le 16/2/60, le 17/2/60, le 18/2/60, le 19/2/60, le 20/2/60, le 21/2/60, le 22/2/60, le 23/2/60, le 24/2/60, le 25/2/60, le 26/2/60, le 27/2/60, le 28/2/60, le 29/2/60, le 30/2/60, le 31/2/60, le 1/3/60, le 2/3/60, le 3/3/60, le 4/3/60, le 5/3/60, le 6/3/60, le 7/3/60, le 8/3/60, le 9/3/60, le 10/3/60, le 11/3/60, le 12/3/60, le 13/3/60, le 14/3/60, le 15/3/60, le 16/3/60, le 17/3/60, le 18/3/60, le 19/3/60, le 20/3/60, le 21/3/60, le 22/3/60, le 23/3/60, le 24/3/60, le 25/3/60, le 26/3/60, le 27/3/60, le 28/3/60, le 29/3/60, le 30/3/60, le 31/3/60, le 1/4/60, le 2/4/60, le 3/4/60, le 4/4/60, le 5/4/60, le 6/4/60, le 7/4/60, le 8/4/60, le 9/4/60, le 10/4/60, le 11/4/60, le 12/4/60, le 13/4/60, le 14/4/60, le 15/4/60, le 16/4/60, le 17/4/60, le 18/4/60, le 19/4/60, le 20/4/60, le 21/4/60, le 22/4/60, le 23/4/60, le 24/4/60, le 25/4/60, le 26/4/60, le 27/4/60, le 28/4/60, le 29/4/60, le 30/4/60, le 31/4/60, le 1/5/60, le 2/5/60, le 3/5/60, le 4/5/60, le 5/5/60, le 6/5/60, le 7/5/60, le 8/5/60, le 9/5/60, le 10/5/60, le 11/5/60, le 12/5/60, le 13/5/60, le 14/5/60, le 15/5/60, le 16/5/60, le 17/5/60, le 18/5/60, le 19/5/60, le 20/5/60, le 21/5/60, le 22/5/60, le 23/5/60, le 24/5/60, le 25/5/60, le 26/5/60, le 27/5/60, le 28/5/60, le 29/5/60, le 30/5/60, le 31/5/60, le 1/6/60, le 2/6/60, le 3/6/60, le 4/6/60, le 5/6/60, le 6/6/60, le 7/6/60, le 8/6/60, le 9/6/60, le 10/6/60, le 11/6/60, le 12/6/60, le 13/6/60, le 14/6/60, le 15/6/60, le 16/6/60, le 17/6/60, le 18/6/60, le 19/6/60, le 20/6/60, le 21/6/60, le 22/6/60, le 23/6/60, le 24/6/60, le 25/6/60, le 26/6/60, le 27/6/60, le 28/6/60, le 29/6/60, le 30/6/60, le 31/6/60, le 1/7/60, le 2/7/60, le 3/7/60, le 4/7/60, le 5/7/60, le 6/7/60, le 7/7/60, le 8/7/60, le 9/7/60, le 10/7/60, le 11/7/60, le 12/7/60, le 13/7/60, le 14/7/60, le 15/7/60, le 16/7/60, le 17/7/60, le 18/7/60, le 19/7/60, le 20/7/60, le 21/7/60, le 22/7/60, le 23/7/60, le 24/7/60, le 25/7/60, le 26/7/60, le 27/7/60, le 28/7/60, le 29/7/60, le 30/7/60, le 31/7/60, le 1/8/60, le 2/8/60, le 3/8/60, le 4/8/60, le 5/8/60, le 6/8/60, le 7/8/60, le 8/8/60, le 9/8/60, le 10/8/60, le 11/8/60, le 12/8/60, le 13/8/60, le 14/8/60, le 15/8/60, le 16/8/60, le 17/8/60, le 18/8/60, le 19/8/60, le 20/8/60, le 21/8/60, le 22/8/60, le 23/8/60, le 24/8/60, le 25/8/60, le 26/8/60, le 27/8/60, le 28/8/60, le 29/8/60, le 30/8/60, le 31/8/60, le 1/9/60, le 2/9/60, le 3/9/60, le 4/9/60, le 5/9/60, le 6/9/60, le 7/9/60, le 8/9/60, le 9/9/60, le 10/9/60, le 11/9/60, le 12/9/60, le 13/9/60, le 14/9/60, le 15/9/60, le 16/9/60, le 17/9/60, le 18/9/60, le 19/9/60, le 20/9/60, le 21/9/60, le 22/9/60, le 23/9/60, le 24/9/60, le 25/9/60, le 26/9/60, le 27/9/60, le 28/9/60, le 29/9/60, le 30/9/60, le 31/9/60, le 1/10/60, le 2/10/60, le 3/10/60, le 4/10/60, le 5/10/60, le 6/10/60, le 7/10/60, le 8/10/60, le 9/10/60, le 10/10/60, le 11/10/60, le 12/10/60, le 13/10/60, le 14/10/60, le 15/10/60, le 16/10/60, le 17/10/60, le 18/10/60, le 19/10/60, le 20/10/60, le 21/10/60, le 22/10/60, le 23/10/60, le 24/10/60, le 25/10/60, le 26/10/60, le 27/10/60, le 28/10/60, le 29/10/60, le 30/10/60, le 31/10/60, le 1/11/60, le 2/11/60, le 3/11/60, le 4/11/60, le 5/11/60, le 6/11/60, le 7/11/60, le 8/11/60, le 9/11/60, le 10/11/60, le 11/11/60, le 12/11/60, le 13/11/60, le 14/11/60, le 15/11/60, le 16/11/60, le 17/11/60, le 18/11/60, le 19/11/60, le 20/11/60, le 21/11/60, le 22/11/60, le 23/11/60, le 24/11/60, le 25/11/60, le 26/11/60, le 27/11/60, le 28/11/60, le 29/11/60, le 30/11/60, le 31/11/60, le 1/12/60, le 2/12/60, le 3/12/60, le 4/12/60, le 5/12/60, le 6/12/60, le 7/12/60, le 8/12/60, le 9/12/60, le 10/12/60, le 11/12/60, le 12/12/60, le 13/12/60, le 14/12/60, le 15/12/60, le 16/12/60, le 17/12/60, le 18/12/60, le 19/12/60, le 20/12/60, le 21/12/60, le 22/12/60, le 23/12/60, le 24/12/60, le 25/12/60, le 26/12/60, le 27/12/60, le 28/12/60, le 29/12/60, le 30/12/60, le 31/12/60, le 1/1/61, le 2/1/61, le 3/1/61, le 4/1/61, le 5/1/61, le 6/1/61, le 7/1/61, le 8/1/61, le 9/1/61, le 10/1/61, le 11/1/61, le 12/1/61, le 13/1/61, le 14/1/61, le 15/1/61, le 16/1/61, le 17/1/61, le 18/1/61, le 19/1/61, le 20/1/61, le 21/1/61, le 22/1/61, le 23/1/61, le 24/1/61, le 25/1/61, le 26/1/61, le 27/1/61, le 28/1/61, le 29/1/61, le 30/1/61, le 31/1/61, le 1/2/61, le 2/2/61, le 3/2/61, le 4/2/61, le 5/2/61, le 6/2/61, le 7/2/61, le 8/2/61, le 9/2/61, le 10/2/61, le 11/2/61, le 12/2/61, le 13/2/61, le 14/2/61, le 15/2/61, le 16/2/61, le 17/2/61, le 18/2/61, le 19/2/61, le 20/2/61, le 21/2/61, le 22/2/61, le 23/2/61, le 24/2/61, le 25/2/61, le 26/2/61, le 27/2/61, le 28/2/61, le 29/2/61, le 30/2/61, le 31/2/61, le 1/3/61, le 2/3/61, le 3/3/61, le 4/3/61, le 5/3/61, le 6/3/61, le 7/3/61, le 8/3/61, le 9/3/61, le 10/3/61, le 11/3/61, le 12/3/61, le 13/3/61, le 14/3/61, le 15/3/61, le 16/3/61, le 17/3/61, le 18/3/61, le 19/3/61, le 20/3/61, le 21/3/61, le 22/3/61, le 23/3/61, le 24/3/61, le 25/3/61, le 26/3/61, le 27/3/61, le 28/3/61, le 29/3/61, le 30/3/61, le 31/3/61, le 1/4/61, le 2/4/61, le 3/4/61, le 4/4/61, le 5/4/61, le 6/4/61, le 7/4/61, le 8/4/61, le 9/4/61, le 10/4/61, le 11/4/61, le 12/4/61, le 13/4/61, le 14/4/61, le 15/4/61, le 16/4/61, le 17/4/61, le 18/4/61, le 19/4/61, le 20/4/61, le 21/4/61, le 22/4/61, le 23/4/61, le 24/4/61, le 25/4/61, le 26/4/61, le 27/4/61, le 28/4/61, le 29/4/61, le 30/4/61, le 31/4/61, le 1/5/61, le 2/5/61, le 3/5/61, le 4/5/61, le 5/5/61, le 6/5/61, le 7/5/61, le 8/5/61, le 9/5/61, le 10/5/61, le 11/5/61, le 12/5/61, le 13/5/61, le 14/5/61, le 15/5/61, le 16/5/61, le 17/5/61, le 18/5/61, le 19/5/61, le 20/5/61, le 21/5/61, le 22/5/61, le 23/5/61, le 24/5/61, le 25/5/61, le 26/5/61, le 27/5/61, le 28/5/61, le 29/5/61, le 30/5/61, le 31/5/61, le 1/6/61, le 2/6/61, le 3/6/61, le 4/6/61, le 5/6/61, le 6/6/61, le 7/6/61, le 8/6/61, le 9/6/61, le 10/6/61, le 11/6/61, le 12/6/61, le 13/6/61, le 14/6/61, le 15/6/61, le 16/6/61, le 17/6/61, le 18/6/61, le 19/6/61, le 20/6/61, le 21/6/61, le 22/6/61, le 23/6/61, le 24/6/61, le 25/6/61, le 26/6/61, le 27/6/61, le 28/6/61, le 29/6/61, le 30/6/61, le 31/6/61, le 1/7/61, le 2/7/61, le 3/7/61, le 4/7/61, le 5/7/61, le 6/7/61, le 7/7/61, le 8/7/61, le 9/7/61, le 10/7/61, le 11/7/61, le 12/7/61, le 13/7/61, le 14/7/61, le 15/7/61, le 16/7/61, le 17/7/61, le 18/7/61, le 19/7/61, le 20/7/61, le 21/7/61, le 22/7/61, le 23/7/61, le 24/7/61, le 25/7/61, le 26/7/61, le 27/7/61, le 28/7/61, le 29/7/61, le 30/7/61, le 31/7/61, le 1/8/61, le 2/8/61, le 3/8/61, le 4/8/61, le 5/8/61, le 6/8/61, le 7/8/61, le 8/8/61, le 9/8/61, le 10/8/61, le 11/8/61, le 12/8/61, le 13/8/61, le 14/8/61, le 15/8/61, le 16/8/61, le 17/8/61, le 18/8/61, le 19/8/61, le 20/8/61, le 21/8/61, le 22/8/61, le 23/8/61, le 24/8/61, le 25/8/61, le 26/8/61, le 27/8/61, le 28/8/61, le 29/8/61, le 30/8/61, le 31/8/61, le 1/9/61, le 2/9/61, le 3/9/61, le 4/9/61, le 5/9/61, le 6/9/61, le 7/9/61, le 8/9/61, le 9/9/61, le 10/9/61, le 11/9/61, le 12/9/61, le 13/9/61, le 14/9/61, le 15/9/61, le 16/9/61, le 17/9/61, le 18/9/61, le 19/9/61, le 20/9/61, le 21/9/61, le 22/9/61, le 23/9/61, le 24/9/61, le 25/9/61, le 26/9/61, le 27/9/61, le 28/9/61, le 29/9/61, le 30/9/61, le 31/9/61, le 1/10/61, le 2/10/61, le 3/10/61, le 4/10/61, le 5/10/61, le 6/10/61, le 7/10/61, le 8/10/61, le 9/10/61, le 10/10/61, le 11/10/61, le 12/10/61, le 13/10/61, le 14/10/61, le 15/10/61, le 16/10/61, le 17/10/61, le 18/10/61, le 19/10/61, le 20/10/61, le 21/10/61, le 22/10/61, le 23/10/61, le 24/10/61, le 25/10/61, le 26/10/61, le 27/10/61, le 28/10/61, le 29/10/61, le 30/10/61, le 31/10/61, le 1/11/61, le 2/11/61, le 3/11/61, le 4/11/61, le 5/11/61, le 6/11/61, le 7/11/61, le 8/11/61, le 9/11/61, le 10/11/61, le 11/11/61, le 12/11/61, le 13/11/61, le 14/11/61, le 15/11/61, le 16/11/61, le 17/11/61, le 18/11/61, le 19/11/61, le 20/11/61, le 21/11/61, le 22/11/61, le 23/11/61, le 24/11/61, le 25/11/61, le 26/11/61, le 27/11/61, le 28/11/61, le 29/11/61, le 30/11/61, le 31/11/61, le 1/12/61, le 2/12/61, le 3/12/61, le 4/12/61, le 5/12/61, le 6/12/61, le 7/12/61, le 8/12/61, le 9/12/61, le 10/12/61, le 11/12/61, le 12/12/61, le 13/12/61, le 14/12/61, le 15/12/61, le 16/12/61, le 17/12/61, le 18/12/61, le 19/12/61, le 20/12/61, le 21/12/61, le 22/12/61, le 23/12/61, le 24/12/61, le 25/12/61, le 26/12/61, le 27/12/61, le 28/12/61, le 29/12/61, le 30/12/61, le 31/12/61, le 1/1/62, le 2/1/62, le 3/1/62, le 4/1/62, le 5/1/62, le 6/1/62, le 7/1/62, le 8/1/62, le 9/1/62, le 10/1/62, le 11/1/62, le 12/1/62, le 13/1/62, le 14/1/62, le 15/1/62, le 16/1/62, le 17/1/62, le 18/1/62, le 19/1/62, le 20/1/62, le 21/1/62, le 22/1/62, le 23/1/62, le 24/1/62, le 25/1/62, le 26/1/62, le 27/1/62, le 28/1/62, le 29/1/62, le 30/1/62, le 31/1/62, le 1/2/62, le 2/2/62, le 3/2/62, le 4/2/62, le 5/2/62, le 6/2/62, le 7/2/62, le 8/2/62, le 9/2/62, le 10/2/62, le 11/2/62, le 12/2/62, le 13/2/62, le 14/2/62, le 15/2/62, le 16/2/62, le 17/2/62, le 18/2/62, le 19/2/62, le 20/2/62, le 21/2/62, le 22/2/62, le 23/2/62, le 24/2/62, le 25/2/62, le 26/2/62, le 27/2/62, le 28/2/62, le 29/2/62, le 30/2/62, le 31/2/62, le 1/3/62, le 2/3/62, le 3/3/62, le 4/3/62, le 5/3/62, le 6/3/62, le 7/3/62, le 8/3/62, le 9/3/62, le 10/3/62, le 11/3/62, le 12/3/62, le 13/3/62, le 14/3/62, le 15/3/62, le 16/3/62, le 17/3/62, le 18/3/62, le 19/3/62, le 20/3/62, le 21/3/62, le 22/3/62, le 23/3/62, le 24/3/62, le 25/3/62, le 26/3/62, le 27/3/62, le 28/3/62, le 29/3/62, le 30/3/62, le 31/3/62, le 1/4/62, le 2/4/62, le 3/4/62, le 4/4/62, le 5/4/62, le 6/4/62, le 7/4/62, le 8/4/62, le 9/4/62, le 10/4/62, le 11/4/62, le 12/4/62, le 13/4/62, le 14/4/62, le 15/4/62, le 16/4/62, le 17/4/62, le 18/4/62, le 19/4/62, le 20/4/62, le 21/4/62, le 22/4/62, le 23/4/62, le 24/4/62, le 25/4/62, le 26/4/62, le 27/4/62, le 28/4/62, le 29/4/62, le 30/4/62, le 31/4/62, le 1/5/62, le 2/5/62, le 3/5/62, le 4/5/62, le 5/5/62, le 6/5/62, le 7/5/62, le 8/5/62, le 9/5/62, le 10/5/62, le 11/5/62, le 12/5/62, le 13/5/62, le 14/5/62, le 15/5/62, le 16/5/62, le 17/5/62, le 18/5/62, le 19/5/62, le 20/5/62, le 21/5/62, le 22/5/62, le 23/5/62, le 24/5/62, le 25/5/62, le 26/5/62, le 27/5/62, le 28/5/62, le 29/5/62, le 30/5/62, le 31/5/62, le 1/6/62, le 2/6/62, le 3/6/62, le 4/6/62, le 5/6/62, le 6/6/62, le 7/6/62, le 8/6/62, le 9/6/62, le 10/6/62, le 11/6/62, le 12/6/62, le 13/6/62, le 14/6/62, le 15/6/62, le 16/6/62, le 17/6/62, le 18/6/62, le 19/6/62, le 20/6/62, le 21/6/62, le 22/6/62, le 23/6/62, le 24/6/62, le 25/6/62, le 26/6/62, le 27/6/62, le 28/6/62, le 29/6/62, le 30/6/62, le 31/6/62, le 1/7/62, le 2/7/62, le 3/7/62, le 4/7/62, le 5/7/62, le 6/7/62, le 7/7/62, le 8/7/62, le 9/7/62, le 10/7/62, le 11/7/62, le 12/7/62, le 13/7/62, le 14/7/62, le 15/7/62, le 16/7/62, le 17/7/62, le 18/7/62, le 19/7/62, le 20/7/62, le 21/7/62, le 22/7/62, le 23/7/62, le 24/7/62, le 25/7/62, le 26/7/62, le 27/7/62, le 28/7/62, le 29/7/62, le 30/7/62, le 31/7/62, le 1/8/62, le 2/8/62, le 3/8/62, le 4/8/62, le 5/8/62, le 6/8/62, le 7/8/62, le 8/8/62, le 9/8/62, le 10/8/62, le 11/8/62, le 12/8/62, le 13/8/62, le 14/8/62, le 15/8/62, le 16/8/62, le 17/8/62, le 18/8/62, le 19/8/62, le 20/8/62, le 21/8/62, le 22/8/62, le 23/8/62, le 24/8/62, le 25/8/62, le 26/8/62, le 27/8/62, le 28/8/62, le 29/8/62, le 30/8/62, le 31/8/62, le 1/9/62, le 2/9/62, le 3/9/62, le 4/9/62, le 5/9/62, le 6/9/62, le 7/9/62, le 8/9/62, le 9/9/62, le 10/9/62, le 11/9/62, le 12/9/62, le 13/9/62, le 14/9/62, le 15/9/62, le 16/9/62, le 17/9/62, le 18/9/62, le 19/9/62, le 20/9/62, le 21/9/62, le 22/9/62, le 23/9/62, le 24/9/62, le 25/9/62, le 26/9/62, le 27/9/62, le 28/9/62, le 29/9/62, le 30/9/62, le 31/9/62, le 1/10/62, le 2/10/62, le 3/10/62, le 4/10/62, le 5/10/62, le 6/10/62, le 7/10/62, le 8/10/62, le 9/10/62, le 10/10/62, le 11/10/62, le 12/10/62, le 13/10/62, le 14/10/62, le 15/10/62, le 16/10/62, le 17/10/62, le 18/10/62, le 19/10/62, le 20/10/62, le 21/10/62, le 22/10/62, le 23/10/62, le 24/10/62, le 25/10/62, le 26/10/62, le 27/10/62, le 28/10/62, le 29/10/62, le 30/10/62, le 31/10/62, le 1/11/62, le 2/11/62, le 3/11/62, le 4/11/62, le 5/11/62, le 6/11/62, le 7/11/62, le 8/11/62, le 9/11/62, le 10/11/62, le 11/11/62, le 12/11/62, le 13/11/62, le 14/11/62, le 15/11/62, le 16/11/62, le 17/11/62, le 18/11/62, le 19/11/62, le 20/11/62, le 21/11/62, le 22/11/62, le 23/11/62, le 24/11/62, le 25/11/62, le 26/11/62, le 27/11/62, le 28/11/62, le 29/11/62, le 30/11/62, le 31/11/62, le 1/12/62, le 2/12/62, le 3/12/62, le 4/12/62, le 5/12/62, le 6/12/62, le 7/12/62, le 8/12/62, le 9/12/62, le 10/12/62, le 11/12/62, le 12/12/62, le 13/12/62, le 14/12/62, le 15/12/62, le 16/12/62, le 17/12/62, le 18/12/62, le 19/12/62, le 20/12/62, le 21/12/62, le 22/12/62, le 23/12/62, le 24/12/62, le 25/12/62, le 26/

NOTES

Dans l'esprit de ce manifeste, nos opérations nasureront la présence arisante de la patrie bretonne et de son peuple, baillonnés par le pouvoir jacobin. Elles conséderont leur opposition contre les abus de pouvoir devant lesquels ils restent désarmés. Elles veilleront à préserver l'intégrité de notre patrimoine territorial et culturel. Dans ce cadre et dans ce but, nos volontaires s'emploieront :

- à barocler les forces d'occupation française en Bretagne; ceci pour empêcher le fonctionnement normal de l'administration française
- à attaquer les sociétés voulant implanter, contre nos désirs maintes fois exprimés, des centrales nucléaires sur le territoire breton.
- à attaquer les implantations du parti communiste français, à dénoncer ses actions, pour obtenir son départ de Bretagne.
- à attaquer les grosses sociétés de tous ceux qui forcent les Bretons à l'émigration. Ces opérations pourront être menées sur le territoire français.
- à opposer à toute érection sur notre sol de monuments consacrés à la gloire de traitres à la Bretagne ou aux édifices destinés à perpétuer le souvenir des annexions dont fut victime la Bretagne.
- réaliser des actions destinées à rétablir un vrai sentiment de justice dans les communes où les Bretons deviendraient victimes de l'oppression capitaliste ou communiste.

Le tout en vue de former dans l'action, la force dont la Bretagne aura besoin, sans perdre de vue que notre action vise avant tout à entraîner notre peuple.

CONCLUSION

Aussi, jusqu'à ce que ce contrat avec notre conscience soit rompu, le Kuzul Neur de l'Armée Républicaine Bretonne a décidé la poursuite de ses actions spécialisées sur tout le front de ses luttes. Notre combat obligera l'état français qu'il soit jacobin, capitaliste ou communiste, soit à s'allier sur les principes et les idéaux qu'ils prétendent défendre, soit à dévoiler épouvanté le vrai visage que nous connaissons, à l'Europe entière. Nous tenons cependant le vrai visage que nous connaissons, à l'Europe entière. Nous tenons cependant le vrai visage que nous connaissons, à l'Europe entière. Nous tenons cependant le vrai visage que nous connaissons, à l'Europe entière.

Nous remercions de leur aide morale nos frères de l'UNR V, nos frères d'Irlande et nos frères d'Ulster, de George et de Grande Bretagne et nous remercions le leur, ce combat mené pour la libération de nos peuples, pour la justice, contre le capitalisme apatride et l'esclavage communiste. Notre combat est ainsi le moyen idéal de stimuler l'ardeur révolutionnaire de nos frères d'Europe entière déçus par la dictature totalitaire soviétique.

La lutte contre la menace russe et américaine se rejoint avec celle menée contre l'état jacobin pour l'autonomie ethnique. Elle constitue ainsi en un premier temps une raison en cause des régimes ploutocrates qui, aux prix d'une centralisation oppressive du pouvoir, étouffent littéralement nos patries réelles.

Elle ne nous arrêtera plus, car nous représentons une force vive dont la pureté le déintéressement, la conviction d'agir et de tout risquer pour une cause juste assurent une éducation et un rayonnement invincibles. Aucune répression n'aura raison de notre foi, car nous croyons à la justice et pensons qu'une part de notre Patrie plus qu'à notre propre sort.

Notre combat ne prendra fin avec nous, que si notre terre nous voit vivre et mourir libres. Nous refuserons l'octroi de droits qui sont à nous; qu'ils nous viennent des jacobins ou des gauchistes. A l'image de nos frères irlandais, nous proclamons notre volonté de récupérer notre identité réelle par nous seuls !

NI HON URAN

A toutes les propositions fallacieuses des états jacobins, à toutes les manœuvres de récupération subversive des communistes ou de leurs affidés, nos actions apporteront la réponse de la vraie Bretagne.

Il faudra qu'on le dise, et qu'on se le dise; car rien, ni personne ne nous empêchera d'atteindre notre but.

Nezha na den na vir cushing kerahout war-du ar pal. Ann neb a veur hennez c'hall. An neb a c'hall a gas ar gall hag ar markiz.

Devez breizh digabestr !

Ge 27 Mes 1977

Evit ar Kuzul Neur d'an A.R.B.

ARB dre urzh NORVAN AR SECURNER

Evit kevrenn bab.n.c.

Loiz KENNEDY

L'Armée Républicaine Bretonne reconnaît la représentativité, et l'efficacité de l'action menée par le Conseil National de la Bretagne Libre, présidé à BREST.

- Nous, Volontaires de l'Armée Républicaine Bretonne, reconnaissons le rôle du dit Comité en général comme celui de Yann GUILLET en particulier en tant que front commun contre l'oppression, inacceptable respectivement aux formes de répression et d'intimidation. Nous nous reconnaissons dans les programmes du C.N.L. qui aboutissent à ce but principal défini par lui-même :
- forcer le gouvernement jacobin à reconnaître aux Bretons le droit de se gouverner et de décider de leur propre destinée.
- être à l'étranger, l'attaché de la Bretagne dans son camp, et en particulier, à la veille de la porte ouverte des organisations dont il est composé. Etre l'élément des inquiétudes, la voix du Kuzul Neur.
- préparer la libération de la Bretagne Libre en créant et en dirigeant les organisations nécessaires. Participer à l'organisation du combat par la diffusion et la récupération de la Bretagne.

Aussi demandons une reprise active et permanente de ce Comité.

DIRECTION : Marie Anne KERHUEL - Abonnement : un an : 30 f.
 C.C.P. Mlle KERHUEL M. A. 1682-46 Y - RENNES
 Adresse : 9 rue du Port - 22530 MUR-de-BRETAGNE

DOCUMENTS : Comité International pour la Sauvegarde de la Langue Bretonne : Lettre ouverte aux Députés et Sénateurs français.
 Emgleo Breiz : Un refus inadmissible.
 Adsav 1532 : Lettre ouverte à M. le Ministre de l'Intérieur
 Question écrite de M. Yves Allainmat, député du Morbihan.
 Congrès des Fédéralistes Européens à Annecy.
 "Non à la déportation; nous voulons vivre au pays " et Commentaire de l'Unité Normande.

ETUDE : La pollution par les hydrocarbure : l'art de résoudre ou de ne pas résoudre un problème. (Lettre du Canada)

Ronald Mc Donald Douglas

L'INSULTE ROYALE

Ce n'est pas la première fois qu'Elizabeth II d'Angleterre met le pied dans le "merdier" des affaires d'Ecosse. Plus d'une fois, dans son quart de siècle sans gloire, elle a insulté les Ecossais et pas seulement en se désignant elle-même comme Reine d'Angleterre, ainsi qu'elle l'a fait bien des fois. Elle n'est certainement pas, selon la tradition admise du titre, Reine des Ecossais. Récemment, elle nous a rappelé qu'elle a été couronnée Reine du Royaume Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; et elle a eu l'audace de nous parler des "bénéfices de l'Union"; mais a oublié d'expliquer que la plupart des bénéfices profitent à l'Angleterre et à sa propre famille. Les "bénéfices" de l'Ecosse sont les colons Anglais, les taudis et le chômage et l'absence de cette allégresse mentale et spirituelle qui accompagne la liberté nationale. Les "bénéfices" de l'Irlande sont, comme toujours, les massacres...

Son insolence de prétendre être descendue de l'ancienne monarchie Ecossaise et des princes de Galles est intolérable. Le lien entre ses ancêtres Hanovriens et les Stuart et les Tudor est si ténu qu'il n'est plus guère que mythique.

la Reine d'Angleterre

...L'Ecosse a dû subir le Cirque Royal:/souriante, pour changer, son sac à main toujours prêt; son mari en grand uniforme, comme un guerrier de salon, et tous deux préservés de leurs fidèles sujets Ecossais par l'habituelle escorte de gorilles, discrètement armés. Je ne sais quel était l'aspect le plus révoltant de cet exercice de propagande: l'adulation rampante des officiels locaux, ou la subornation des enfants en leur donnant un jour de congé et un drapeau de l'Union, avec des ordres de l'agiter et d'acclamer. Les contre-manifestations étaient, naturellement, supprimées et TV, radio et notre presse libre les ont ignorées, probablement et très vraisemblablement, sur instructions.

...Les hommes et les femmes qui réfléchissent ne peuvent ignorer les maux passés et présents; mais ils doivent se rappeler les exemples des rebelles intrépides qui ont renversé, ou essayé de renverser les tyrannies de leur époque. Nous ne pouvons pas être indifférents aux agressions impérialistes d'autrefois ou d'aujourd'hui; mais nous savons sûrement que la petite Ecosse ne voudrait pas - ne pourrait pas - devenir jamais un Etat impérialiste, en dépit du fait que, dans le dernier quart du millénaire, des centaines de mille d'Ecossais, désespérément courageux, mais trompés et naïfs, ont combattu, et souffert et sont morts pour l'impéria-

lisme Anglais, aujourd'hui défunt et qui ne laisse aucun regret. Dans ce contexte, oublions l'empire Anglais, ignorons aussi la Russie et l'Amérique. Il nous suffit, à ce point de notre histoire de penser seulement à l'Ecosse. Comme Européens, nous sommes une nation périphérique. Même si nous le voulions, nous ne pourrions nous étendre plus loin au nord, à l'ouest ou à l'est; ceux d'entre nous qui pensent en termes d'indépendance complète n'ont aucune idée de chercher à s'emparer de quoi que ce soit au sud de la frontière: nous ne demandons même pas le retour de la Scotie irrédentiste. Que l'Angleterre garde ce qu'elle a entre les Monts Cheviot et le Mur d'Adrien ! Tout ce dont nous avons besoin, ce que nous voulons, c'est de briser le lien qui nous attache à ce peuple de mendiants, de prédateurs et de rapaces: le peuple qui nous a dépouillés pendant plus de deux siècles - et pas seulement de nos richesses minérales: notre charbon et notre fer, et maintenant notre pétrole - et C'EST notre pétrole - mais de quelques chose de beaucoup plus grand que ces biens matériels: les Anglais nous ont délibérément traités comme une plaisanterie abjecte, ont menti à notre sujet à l'extérieur et à l'intérieur, ont détruit notre culture d'origine et, avec l'aide de traîtres sont maintenant en train de détruire le peu qui nous reste de notre nationalité. Lisez les livres "d'histoire" de nos enfants, lisez les journaux soi-disant Ecossais, écoutez la radio, regardez la télévision, Et ressentez l'irritation du mépris de soi...

Note de D.S. - Nous pouvons nous faire l'application de ces réflexions, y compris la méthode pour organiser les visites, non plus royales, mais présidentielles...

A la Conférence de GENEVE, un Protocole II aux Conventions de Genève de 1949, sur la protection des combattants en cas de conflit armé, devait étendre aux combattants et aux victimes des guerres civiles les dispositions humanitaires interdisant d'ordonner qu'il n'y ait pas de survivants et les tromperies destinées à surprendre l'adversaire comme de simuler de se rendre, de ne pas être combattant, d'emprunter son uniforme... Ces dispositions ont été éliminées à la demande du Pakistan. Il n'y a plus de sauvegarde pour l'adversaire hors de combat et la Croix Rouge n'est plus autorisée à rechercher les disparus, ni à secourir les populations civiles...

A moins que les "rebelles" ne soient reconnus comme faisant partie de "Mouvements de libération agréés par La LIGUE ARABE ou l'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE..."

Les dirigeants du Pakistan veulent évidemment être libres de massacrer leurs Baloutches et leurs Pathans à leur bon plaisir... Mais il y a des guerres de libération ailleurs que dans les Pays Arabes ou en Afrique. Alors il faudra demander l'agrément de La Ligue Arabe ou de l'Organisation Africaine pour tenter de se libérer sans risquer l'extermination ? !

Le journal Alsacien "Rot un Weiss" (Rouge et Blanc, les couleurs de l'Alsace) recueille des signatures sur une requête à l'O.N.U., appuyée sur les différents conventions, déclarations et accords internationaux au sujet des Droits de l'Homme et revenant pour l'Alsace:

- 1 - le droit à l'enseignement, à tous les niveaux, et l'usage dans la vie publique et administrative du dialecte alsacien à côté de la langue française;
 - 2 - le droit à l'autonomie dans le cadre de La République Française;
 - 3 - la suppression de La Cour de Sénéchal de l'Etat.
- (Deux mémorandum sur la situation de la Bretagne avaient été présentés à l'O.N.U. si un à la fin de 1964, par des émigrés bretons au Canada, l'autre en 1965, par La Ligue Celtique, concernant également Le Pays de Galles et L'Ecosse. Nous n'en avons jamais eu aucun écho.)

La presse française semble avoir considérablement édulcoré ce qui s'est passé en Euskadi-sud au mois de Mai. Euskaldunak et Etbata donnent des précisions qu'on nous cache. Nous citons l'éditorial d'ENBATA du 19 Mai :

Une fois de plus, dans cet Etat Espagnol livré aux délices de l'électoratisme, le sang basque vient de couler: 5 morts, ces centaines de blessés, une économie entièrement paralysée. L'Europe ne comprend plus.

Jamais on n'avait atteint dans ce pays un tel degré de violence dans les affrontements. Jamais non plus Euskadi-sud ne s'était autant différencié du reste de l'Etat Espagnol. L'assassinat à Renteria, par La Garde civile, d'un homme de 78 ans a mis le feu aux poudres, dans un pays que tous les observateurs lucides savaient au bord de l'explosion.

L'interdiction successive de L'Aberri Eguna, du 1er Mai, de Montejurra, la non-légitimation de tous les partis politiques, la présence massive, permanente et brutale des forces de L'ordre n'ont fait qu'exacerber le sentiment populaire basque qui s'est focalisé sur une revendication devenue symbole de la lutte basque: L'amnistie pour tous et tout de suite.

N'est-on bien compris à Madrid ce que signifiait ce cri "Presoak Kalera". Qu'encre plus que l'exigence du retour d'hommes que les Basques considèrent comme des héros, il était la manifestation d'une exaspération croissante et multiple.

Le peuple Basque veut vivre et Madrid L'empêche de respirer...."

Les prisonniers politiques ont été libérés au compte-goutte, un par un et exilés dans les pays nordiques, ce qui a exaspéré la population. Les réfugiés politiques du côté français ont été consignés à Porqueyrolles dans le Var. Ce qui soulevé les protestations d'un groupe d'élus de ce département, qui ont organisé une manifestation en leur faveur.

Les élections ont marqué l'avance du P.N.V. - du parti Nationaliste historique, qui était au gouvernement basque en 1933-36 - et des partis de gauche. En Catalogne, une majorité écrasante au Parti Nationaliste, qui réclame la remise en vigueur du Statut d'Autonomie de 1932, et des partis de gauche. Dans le reste de l'Espagne, le parti modéré de M.Suarez est en tête, sans avoir la majorité absolue et en seconde position le Parti Socialiste Ouvrier (P.S.O.E.). Partout Les Franquistes sont écrasés.

Il semblerait que le gouvernement Espagnol envisage d'accorder un statut d'autonomie plus large qu'une simple décentralisation à la Catalogne et au Pays Basque. Cependant, dans ce dernier, les arrestations ont recommencé aussitôt les élections passées...

Au Pays Basque Nord, à Bayonne, manifestation des bergers, au sujet de l'agalaxie (maladie des ovins) qui n'est pas indemnisée et du coût du vaccin français, qui n'est pas au point tandis que la France interdit l'importation du vaccin en usage du côté sud, meilleur et moins cher. La manifestation s'est soldée par un blessé grave, après un tir tendu de grenades lacrymogènes.

Le débat sur l'Europe, à La Chambre des Députés a fait ressortir une fois de plus - l'éclatement de la majorité

- le caractère inacceptable de certaines pratiques gouvernementales, appuyées sur des textes, ce qui est le comble !

Il n'y a pas eu "détournement de procédure" pour escamoter le vote du Parlement...

Non: le scandale, c'est que cette procédure existe, autorisée par un texte. Après ce tour de passe-passe, l'on a dû admirer la quasi-unanimité de la Chambre pour adopter un mode de scrutin qui satisfait à la fois le jacobinisme gouvernemental et les ambitions des appareils des partis.

Faut-il croire M. Le Douarec - que pourtant le régionalisme n'a jamais étouffé -

Lorsque, protestant contre l'absence de toute représentation régionale (connaissant ses électeurs, il doit bien se douter que, dans ces conditions, ils ne se dérangeront pas...) il demande si ce mode de scrutin est destiné à caser les laissés pour compte des législatives?...

Car il est bien évident que si on bloque toute la France dans une seule circonscription, en listes de 81 noms établies par parti, et qu'on leur applique la proportionnelle, comme toute la France ne votera pas de la même façon, aucune liste ne passera intégralement et seuls les noms figurant en bon rang - décidés par les appareils des partis - auront des chances de passer. Autrement dit, les élections européennes vont servir à recaser sans risques les membres des appareils de partis qui auront été affligés d'une veste électorale aux législatives... On ne peut pas se moquer plus allègrement de l'électeur...!

Il ne restera plus à celui-ci pour marquer sa désapprobation qu'à faire la grève du vote ou à déposer dans l'urne des listes entièrement rayées.

Si ces élections sont un fiasco trop évident, il faudra bien changer de méthode.

Alerte spectaculaire sur la pêche bigouden. Les gardes-côtes anglais, passant soudain à la sévérité ont voulu faire un exemple sur des filets dont le maillage n'était soi-disant pas réglementaire... Admis d'un côté de la Manche, refusé de l'autre. Surtout un prétexte pour affirmer la réservation des 50 milles... Arraisonnement, saisie de filets, procès, lourde amende... La victime était mal choisie et la solidarité des gens de mer, Bigoudens par surcroît a été immédiate...

Seulement, il n'y avait pas de riposte possible... Bloquer un port anglais n'aurait abouti qu'à la confiscation des bateaux. Bloquer Roscoff et Saint-Malo pénalisait une compagnie bretonne, qui n'avait rien à voir à la question et dont nous avons le plus grand besoin. Cela ne faisait ni chaud ni froid aux Anglais. Bloquer Brest et éventuellement Cherbourg allait obliger le Gouvernement français à entreprendre des démarches diplomatiques. Comme d'habitude, elles le furent très mollement et sans résultat. Quant à la question encore plus grave des 50 milles, elle est entre les mains de la C.E.E., ce qui veut dire qu'elle n'est pas près de recevoir une solution !

Lorsque nos bateaux sont dans les eaux irlandaises, hisser le pavillon breton arrange beaucoup de choses... En fait, nos Bigoudens se trouvaient dans les eaux corniques; mais le garde-côte était anglais... Et nos bateaux portaient pavillon français.

Qu'il s'agisse de pétrole (plus besoin de discuter sur une frontière imaginaire : car ce pétrole n'est ni anglais ni français, il est coranique et breton) ou de pêche, une fédération avec nos frères d'Outre-Manche supprimerait ces problèmes que l'appartenance à des Etats différents tranche toujours à notre détriment...

La Bretagne commence à se faire une sérieuse clientèle dans les pays Arabes. La Foire-Exposition de Rennes a vu de nombreux visiteurs des pays producteurs de pétrole, fort intéressés par nos produits alimentaires et... la possibilité d'engager des techniciens agricoles. Une opération de promotion commerciale a également été lancée sur Londres à l'occasion du Jubilé. Cette fois il s'agissait surtout de nos conserves et salaisons marines de porc.

L'étang de Ste Suzanne, réservoir d'appoint du service des eaux de Saint-Malo, nécessaire pour assurer la saison d'été, vient d'être reconstruit comme ayant un teneur en nitrate trop élevée, impropre à la consommation. Conséquence de l'emploi des engrais chimiques. Il faut que cela arrive dans une ville pour qu'on s'en inquiète. Tant de puits, à la campagne, ont déjà été ainsi empoisonnés...

Le Monde a donné sur l'affaire du projet de CENTRALE NUCLEAIRE DU PELLERIN des comptes-rendus plus complets que la presse régionale.

La centrale nucléaire du Pellerin se trouverait à 15 km. de NANTES 440 000 personnes vivent dans un rayon de 20 km. 260 ha de bonne terre agricole disparaîtraient. On ignore complètement les répercussions sur l'écologie des zones environnantes, sur les eaux de la Loire, sur les sources et réserves alimentant les services d'eau des villes et communes (on s'est aperçu récemment qu'à côté de Grenoble, la nappe phréatique est devenue radio-active...) les rejets de gaz dangereux sur l'agglomération nantaise, etc. Les cahiers d'enquête de commodo et incommodo déposés dans les communes concernées sont muets sur toutes ces questions et passent sous silence tous les risques courus. (voir Le Monde du 15 Juin)

Les municipalités des 12 communes intéressées sont unanimement opposées. Le Professeur Marcel Froissard, Directeur du Laboratoire de Physique corpusculaire au Collège de France a déclaré le 8 Juin : "Le site nucléaire du Pellerin est l'un des plus mauvais du monde..." Un manifeste signé de 200 savants proteste contre ce choix.

La population ayant brûlé les documents d'enquête à Couéron, 5 agriculteurs ont été condamnés à 6 mois de prison, dont deux ferme, au titre de la loi anticasseurs, par le Tribunal de Nantes. Le soir même, une autre manifestation détruisait les documents à St Jean de Boisseau. Tous les assistants demandaient à être inculpés. Devant l'ampleur des manifestations populaires, la Cour d'Appel de Rennes a relaxé l'un des condamnés et fait remettre les 4 autres en liberté en leur accordant le sursis.

L'E.D.F. s'évertue à persuader les élus que l'énergie nucléaire est inépuisable, sous peine d'une baisse importante du niveau de vie. CECI EST COMPLETEMENT FAUX, car il existe bien d'autres sources d'énergie, non polluantes et indéfiniment renouvelables. Les ressources hydrauliques sont loin d'être épuisées, même en eau douce; mais E.D.F. refuse de s'occuper de ce qui n'est pas énorme. Le vent et la mer offrent des possibilités immenses, qu'E.D.F. refuse d'étudier : la Grande-Bretagne et l'Allemagne le font. E.D.F. a tout mis sur une direction qu'un peu de réflexion aurait montrée sans issue. Nous ne confondons pas les centrales nucléaires et les bombes : MAIS NOUS REFUSONS DE METTRE SUR LA TÊTE DES GENERATIONS QUI NOUS SUIVENT LE DANGER IMPARABLE DE L'ACCUMULATION DES DECHETS ET DES CENTRALES MORTES QUI RESTERONT DANGEREUSES PENDANT DES SIECLES.

Communiqué de l'Association pour la Sauvegarde du Pays Fouesnantais, qui vient d'obtenir du Tribunal Administratif de Rennes l'annulation du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)

L'Association a d'abord manifesté son opposition non pas au principe du P.O.S., mais aux nombreuses illégalités que contenait ce projet de P.O.S. de Fouesnant, et ceci au cours de son élaboration par le groupe de travail qui avait la responsabilité de l'établir.

Elle a alors adressé au Maire de Fouesnant et au Directeur Départemental de l'Equipement un mémoire; puis, dans un second mémoire adressé aux mêmes et en outre au Préfet de Finistère, elle a fait savoir, son opposition. Malgré les promesses de modifications qui lui furent faites, c'est ce P.O.S. non modifié qui fut approuvé.

L'Association s'est alors vue dans l'obligation de porter l'affaire devant le Tribunal Administratif de Rennes, avec le résultat que l'on sait.

Il est souhaitable de reprendre dès maintenant l'étude d'un nouveau P.O.S.; mais ceci, avec de la bonne volonté et de la loyauté, devrait pouvoir se faire rapidement, à condition d'admettre que les lois doivent être observées par tous, sans quoi c'est le règne de l'arbitraire et du bon plaisir.

Le Tribunal Administratif a reconnu que la concession Benac de 1926 était irrégulière et nulle. Mais le problème est que des permis de construire ont été accordés, sans attendre l'arrêt du Tribunal Administratif... selon une habitude bien établie !

A LAMPAUL-PLAUDALMEZZEAU, vient de s'ouvrir LA PREMIERE ECOLE MATERNELLE EN BRETON. Elle est installée dans les locaux de l'ancienne école communale désaffectée; elle est patronnée par un groupe de parents des communes voisines : Ploudalmezeau, Lampaul-Ploudalmezeau, Landeda, et Gulprovel.

L'association a pris le nom de "DIWAN" (germe) SKOL VREZHONEG AR VUGALE VIHAN (mot à mot: école du breton pour les petits enfants) traduit en français à la mode abstraite par : Centre breton de la petite enfance.

Un éducateur spécialisé, qui se trouvait en chômage, et dont la langue maternelle est le breton l'a prise en charge. L'intention est de suivre les enfants d'année en année et d'ajouter des classes nouvelles à mesure qu'ils grandiront, sur le modèle des Ikastola du Pays Basque.

Il est évident que cette méthode est la bonne. D'autres écoles bretonnes pourraient s'ouvrir à la rentrée, notamment à Brest, Quimper et La Feuillée.

Evidemment, cela pose un problème financier. L'école est gratuite, afin qu'aucun enfant ne soit empêché. Il faut trouver un minimum de 36 000 f. par an et par école. Une souscription est ouverte. Adresser les chèques à M. R. L'HOSTIS secrétaire de "DIWAN" - Kervel - LAMPAUL-PLAUDALMEZZEAU - 29262 PLAUDALMEZZEAU

La Quinzaine Celtique de Nantes

Comme chaque année, le Centre Nantais de Culture Celtique et la trentaine d'associations culturelles qui le constituent, organisent la quinzaine Celtique de Nantes, avec la participation de plus de 400 chanteurs, musiciens et danseurs. Organisée entièrement par des bénévoles et sans grands moyens, ce festival veut témoigner de la vitalité de la culture bretonne en Loire-Atlantique aujourd'hui.

Du 10 au 24 Juin, pendant deux semaines complètes, Nantes va vivre une nouvelle fois à l'heure celtique. Chaque jour une manifestation différente mettra en valeur un aspect de la culture populaire bretonne et celtique. Les associations et les groupes du Pays Nantais prennent une part très active à ce festival; mais on y verra aussi des groupes venus d'Irlande, d'Ecosse et du Pays de Galles, ainsi que des autres régions de Bretagne.

Le programme de la Quinzaine Celtique de Nantes comporte des projections de films, des débats, des veillées traditionnelles, des expositions, des concerts, un spectacle de ballets, etc. Ces manifestations se déroulent en différents points de Nantes, notamment au Château des Ducs de Bretagne, mais aussi à l'extérieur, comme la traditionnelle fête de La St Jean, qui devrait attirer des milliers de personnes le dimanche 19 Juin, à Teillé (à 35 km. au Nord-est de Nantes).

La quinzaine Celtique de Nantes s'achève le 10 Juin par une grande veillée traditionnelle irlandaise, avec la participation de Nessa ni Cheannaigh, Donncha O Muineachain, Michael O h-Ainchain et Roisin ni She. Elle s'achèvera le soir du 24 Juin, par les traditionnels Feux de la Saint-Jean, au Château des Ducs de Bretagne, avec les meilleurs groupes folk du Pays Nantais et le fameux groupe écossais Battlefield.

Les Editions KENDALC'H vous proposent, dans la collection "Sevel e vouezh"

NOTRE TERRE PROMISE, de Tugdual KALVEZ
préfacé par Youen GWERNIG

Un recueil 13/18, de 76 pages, belle présentation, comprenant deux grandes "fresques épiques", une "poémocratie" et une série de textes en bretons - chansons et poèmes - avec leur traduction.

Un livre essentiel de la poésie bretonne contemporaine.
L'ouvrage paraîtra en Juin 1977 et sera mis en vente en librairie au prix de 25 f. Prix de souscription, port inclus : 22 f.75
Editions KENDALC'H - 46 Avenue du 4 Août 1944 - 56000 VANNES

"CONSEIL NATIONAL DE BRETAGNE" COMMUNIQUE DE PRESSE CONCERNANT LE F.L.B.-A.R.B.

A la suite de la parution dans la Presse Bretonne d'un certain nombre de communiqués fantaisistes qui le mettent en cause, le Conseil Politico-militaire du F.L.B.-A.R.B. (Kuzul Meur) nous a demandé de faire connaître sa position.

Ce Conseil, qui est représenté au Conseil National de Bretagne, fait ressortir qu'à partir du moment où un combat est clandestin, n'importe quel irresponsable ou provocateur peut utiliser et usurper son sigle sans son autorité. Ces personnes, qui sont recherchées par lui, s'exposent toutefois à de graves sanctions.

Il convient donc de les en avertir et de dissiper les confusions que ces communiqués ont pu causer.

1°- Il n'y a jamais eu de scission au sein de l'Etat Major du F.L.B.-A.R.B. Le F.L.B. est et reste un Front.

2°- Aucune des Kevrenn de l'ARB, qu'elles soient de Haute ou de Basse Bretagne, n'a eu, à quelque moment que ce soit, un quelconque contact avec une soi-disant Brigade Bretonne Anti-Communiste (B.B.A.C.). Les communiqués qui veulent faire croire le contraire sont des faux, impudents, et de ce fait, sanctionnables.

3°- Ces communiqués paraissent relever de la provocation. Ils ont pour objet de semer la confusion afin d'affaiblir et d'isoler le Mouvement Breton en l'éloignant des partis de gauche au succès desquels il a contribué aux dernières élections municipales, ces derniers formant, pour le moment la seule opposition politique organisée au Pouvoir en place.

4°- Le F.L.B.-A.R.B. ne s'attaque pas aux mouvements politiques français en tant que tels. Il se refuse à faire une ségrégation quelconque parmi les Bretons pour leurs opinions. Les partis de Gauche, y compris le PCP, défendent à leur manière les travailleurs bretons. Le F.L.B.-A.R.B. ne juge les Bretons qu'en fonction de leur bonne volonté à servir le Peuple Breton.

5°- Les actions de l'ARB ne sont dirigées que contre le Pouvoir de l'Etat Français impérialiste et contre les piliers et soutiens de son oppression politique, économique, financière, sociale et culturelle en Bretagne, quels que soient ces derniers. L'ARB poursuivra sans défaillance ces actions jusqu'à l'indépendance et l'émancipation totale du Peuple Breton.

Elle se dotera de moyens supplémentaires d'identification de ses actions.

L'authenticité de ces mises au point du Conseil Politico-Militaire du F.L.B.-A.R.B. sont garanties du seul fait que nous les cautionnons. Nous estimons nécessaire de les transmettre telles qu'elles nous ont été formulées.

Le chargé des Relations Publiques
C. LE MENN

Communiqué diffusé par les soins du "SUBJECTED PEOPLE PRESS BUREAU" 10 Pairc Leaca na Scheche - DUN LAOGHAIRE - EIRE, à la demande du Conseil National de Bretagne.

Note de D.D. - Ce soi-disant Conseil National de Bretagne a été formé en Irlande, par des Bretons réfugiés en 44-45. Il est bien évident qu'il n'a aucun titre à s'intituler "Conseil National". Ce titre suppose une légitimité qui ne peut être conférée que par l'élection. Elle ne lui a jamais été conférée. Son intervention n'a d'autre valeur que celle d'une "boîte aux lettres."

On remarquera par ailleurs, que ce communiqué confirme le commentaire que nous avons

donné des "communiqués fantaisistes" dans nos numéros 10 et 12.

Nous venons de recevoir un autre de ces "communiqués fantaisistes", accompagné d'un "manifeste" de 12 pages... qu'aucun organe de presse, évidemment, ne publiera dans son intégralité... Le cachet s'évertue à transformer l'homme en épée : mais ce n'est pas celle du FLB. Il déclare qu'il n'emploiera plus désormais que le sigle A.R.B. (ce qui n'arrange rien) et se proclame "socialiste" (ce qui ne veut plus dire grand chose, le terme étant revendiqué par tout le monde...) et continue à annoncer l'intention de pourfendre le parti communiste.

Il revendique comme opérations de la B.B.A.C. :

- le 30/8/74 - action à l'explosif contre le local de la Fédération Départementale des C. du N. du parti communiste à St Brieuc;
- le 3/10/74 - action incendiaire contre un local communiste, à Lanester;
- le 10/11/74 - action incendiaire contre le même local p.c.f. de St Brieuc, suivie d'un communiqué à la mémoire de Yann-Vari Perrot, assassiné par leurs prédécesseurs;
- année 1975 - propagande B.B.A.C. par tracts clandestins et slogans peints;
- 9/2/77 - destruction de la statue de Dugesclin à Broons;
- 10/3/77 - attentat incendiaire contre la permanence communiste de Quimper.

Cette liste va tout de même dissiper certaines ambiguïtés.

L'ANOUVIER (Association pour une Nouvelle Vie Rurale Bretonne) a tenu son assemblée Générale le 11 Juin à Rennes et annonce les progrès de la construction du CENTRE JUDICIEL à PAIMPONT, destiné à recevoir une petite communauté d'animateurs qui essaiera de ranimer la vie rurale dans cette commune.

Avec le printemps, l'Association "Bretagne Vivante" a rouvert ses chantiers pour la restauration de l'Abbaye de Blanche Couronne (près du Pellerin) et fait un appel à tous les donateurs, soit en argent, soit en nature (éléments de charpente en chêne, pierres: granit ou tuffeau, planches, échelles, échafaudages, gongs de porte anciens, bois, ciment parpaings).

Il leur fait trouver 58 000 f. d'ici Juin 1980 pour achever d'acquérir la propriété de l'Abbaye, plus le coût de la restauration, qui pourra s'étaler sur une durée beaucoup plus longue.

L'ASSOCIATION BRETONNE tiendra son Congrès à DINAN les 24, 25 et 26 Juin. Deux conférences (M. Bréjon de Lavergnée et M. Geslin) seront consacrées à Anne de Bretagne; les deux autres (M. Vibert et M. Martin) au pays de Dinan et Poudouvre : histoire et économie. Les excursions feront visiter les églises, abbayes et châteaux autour de Dinan.

LE DEVEZH AR VRO est célébré cette année avec éclat par l'émigration bretonne. La dispersion des vacances propre à la région parisienne les oblige à anticiper la date aux 11 et 12 Juin; ce n'en est pas moins le souvenir de la bataille de Ballon - victoire décisive de notre histoire (23-24 Juin) qui sera commémoré. Toutes les associations parisiennes se sont entendues : la Fédération, Kendalc'h, l'Organisation des Bretons Emigrés, la Mission Bretonne, Ker Vreizh, l'Entente Culturelle, Ker Var-ker, la FAISAB, Brezhoneg Yezh Vev, le Gorsedd. Le rendez-vous est à Montfort l'Amaury, le comté apporté en dot par Yolande de Dreux et resté dans le domaine privé des Ducs de Bretagne. En Bretagne, la célébration se trouve le 26.

COMITE INTERNATIONAL 11-13 Parvis KUZUL BREVROADEL
POUR LA SAUVEGARDE de St Gilles EVIT KENDALC'H
DE LA LANGUE BRETONNE B 1060 BRUXELLES AR YEZH BREZHONEK

Lettre adressée à l'ensemble des sénateurs et députés, membres du Parlement français:
Bruxelles, le 5 Mai 1977

MONSIEUR LE DEPUTE,
MONSIEUR LE SENATEUR,

Le refus du Gouvernement français de mettre à l'ordre du jour de votre Assemblée l'une ou l'autre des propositions de loi relatives à la place des langues minoritaires de France dans l'enseignement et la vie publique des régions concernées, ferme depuis plusieurs années les voies de solution qu'auraient dû offrir à cette question les organes de la démocratie française.

L'absence de débat et de recours dans le cadre des institutions démocratiques n'efface cependant pas la responsabilité de l'Assemblée Nationale, d'autant que l'inaction en ce domaine n'est pas neutre, mais prolonge un système d'étouffement des langues régionales, parmi lesquelles le breton représente l'une des plus originales et des plus menacées.

Préoccupé des aspects négatifs de cette situation du point de vue des droits de l'homme, notre Comité International en appelle à votre esprit de libéralisme agissant et à votre respect des langues et cultures différentes, en commençant par celles existant sur le territoire français.

L'opinion publique internationale constitue désormais le recours normal et de plus en plus efficace pour les causes auxquelles les mécanismes étatiques nationaux n'ont su faire droit. Les questions des droits de l'Homme échappent aujourd'hui au domaine "réservé" des affaires intérieures des Etats pour devenir, par delà les frontières et les nationalités, l'affaire de tous. Aussi notre Comité a-t-il décidé de lancer l'appel ci-joint à la presse et aux institutions internationales, ainsi qu'aux personnalités du monde littéraire, diplomatique et social, dont le rayonnement moral influence notre époque.

En espérant que vous ayez vous-même à coeur d'agir sans tarder pour l'amélioration du droit et des moyens de survivre de la langue bretonne, je vous prie d'agréer, MONSIEUR LE DEPUTE, MONSIEUR LE SENATEUR, l'expression de ma haute considération.

Pour le Comité : le Secrétaire Général
C. STERCKX

B5 - LETTRE A François MITTERRAND, avant le congrès du P.S. à NANTES (extraits) Le Parti Socialiste va tenir prochainement son congrès à NANTES. C'est pour nos associations et groupements l'occasion de rappeler que la population de Loire-Atlantique est arbitrairement privée, par une "régionalisation" aberrante du droit de participer à la vie du peuple breton, dont elle fait depuis toujours partie; et même du droit d'être correctement informée sur l'actualité bretonne...

...Bretons de Loire-Atlantique - le quart des Bretons - comment pourrions-nous opérer un tri entre deux combats aussi intimement liés: notre combat pour mieux être et notre combat pour être nous-mêmes. Nous attendons de tous nos amis qu'ils ne fassent pas ce tri à notre place et, venant en Bretagne, qu'ils osent dire fermement qu'ils y sont, parce qu'ils savent que cela nous est contesté....

EMGLEO BRIZ UN REFUS INADMISSIBLE

Deux demandes ont été successivement présentées par l'U.D.B. (UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE) à la direction nationale de FR-3 (Chaîne de Télévision sous l'autorité de la Société nationale "France-Régions") en vue de disposer d'une émission en "Tribune Libre" (diffusée de 19 h.40 à 20 h.). Si la première réponse de FR-3 permettait à l'U.D.B. d'escompter une suite favorable, par contre la seconde s'est traduite par un net refus, sous le prétexte tout à fait spécieux, qu'il s'agit d'une "formation régionale". Curieux langage pour une chaîne vouée, par définition et par son nom même aux "Régions"!

Pourtant sont déjà passées en "Tribune Libre" de FR-3 un bon nombre d'émissions consacrées à des organismes régionaux - Corse, par exemple - et dont on ne peut pas dire qu'ils n'ont lancé sur les ondes que des propos prudemment expurgés de toute allusion à des questions brûlantes... telles que celles des libertés régionales, du colonialisme culturel, économique, politique, imposé aux régions à caractère "minoritaire". Au reste, des revendications institutionnelles semblables à celles que défend l'U.D.B. ont été entendues à maintes reprises, défendues en "Tribune Libre" de FR-3, par des partis politiques : pourquoi ne serait-il pas possible à une "formation régionale" de soutenir un point de vue identique, ou en tout cas, très proche de celui des formations "nationales" ? Est-ce parce qu'il s'agit d'un mouvement de Bretagne ? Craint-on à ce point que soit donné aux téléspectateurs de l'ensemble français l'occasion d'entendre exposer une conception de la Région qui, pour être proposée aux Bretons n'en a pas moins une valeur universelle ?

On objectera que l'U.D.B. est un mouvement politique. Mais précisément, la Tribune Libre de FR-3 permet, depuis trois ans à des tendances politiques très diverses d'exprimer les points de vue les plus divergents et souvent les plus extrêmes : royalistes, formations de l'extrême gauche, partis de la "majorité" et de "l'opposition". Sans compter les interventions de penseurs, de théoriciens, d'essayistes exposant des thèses personnelles qui relèvent indiscutablement du domaine politique...

On comprend, dans ces conditions, qu'une formation comme l'U.D.B., forte de l'appui de milliers de nos compatriotes et de très nombreuses personnalités non-bretonnes, insiste pour que lui soit reconnu le droit à une expression aussi large que celle qui est accordée à tant d'autres mouvements. Pour sa part, Emgleo Breiz soutient et continuera de soutenir l'action engagée dans ce sens, tout en conservant, est-il besoin de le dire, son indépendance à l'égard de l'U.D.B., comme des divers mouvements politiques. Rappelons que nous nous sommes déjà bien des fois prononcés pour une libéralisation des émissions qui permette, en Bretagne même, l'expression régulière des diverses opinions, au plan de la région par des chroniques, des débats, des reportages, voire des émissions spéciales, en français et en breton (1)

(1) Voir : "Pour la langue, la culture et les libertés bretonnes, Objectifs et action d'Emgleo Breiz - Information, radio-télévision, p.25" Brochure 64 p. (5F. France; Emgleo Breiz - B.P.17, 29266 BREST CEDEX)

Le 2ème volume de l'ENCYCLOPÉDIE BRETONNE, éditions "KARNEVEDENN" (F. KERVILLA - 11 rue de la Ponderie - 35100 RENNES) va être consacré à XAVIER DE LANGLAIS - LANGLEIZ par Yann BOESSEL DU BOURG - exemplaires numérotés en souscription à 50 F. le volume; sur lesquels 10 F. seront versés au prix LANGLEIZ. Le premier volume de la collection "ANNE DE BRETAGNE", par M. de MAUNY, sera envoyé en prime aux souscripteurs.

ADSAV 1532

NUR-de-BRETAGNE, 10 Juin 1977

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR
Place Beauvau
75000 PARIS

MONSIEUR LE MINISTRE,

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur les résultats des élections municipales en Bretagne.

Le Mouvement Breton a désormais 36 élus, dont 10 dans les grandes villes, officiellement déclarés, sans compter les sympathisants sous d'autres étiquettes.

L'analyse des chiffres et la connaissance du terrain obligent à une autre constatation : le Mouvement Breton est actuellement en position d'arbitre presque partout en Bretagne, y compris en Loire-Atlantique.

Le Gouvernement, s'il veut conserver quelques chances dans les élections législatives de 1978, va être obligé de tenir compte des revendications du Mouvement Breton. Celles-ci sont connues depuis longtemps :

1°) LE RATTACHEMENT ADMINISTRATIF DE LA LOIRE-ATLANTIQUE A LA REGION DE PROGRAMME BRETAGNE.

Etant un élu du Morbihan, vous êtes à même de savoir combien cette partition est contre nature : la côte sud de Bretagne rayonne économiquement sur NANTES, et fort peu sur RENNES. Les manifestations de NANTES, l'année dernière, celles de SAINT-NAZAIRE cette année (5 à 6 000 personnes dans la rue), les vœux que les municipalités bretonnes émettent les unes après les autres, démontrent la volonté de la population.

Ce rattachement va nécessiter le changement de la capitale. Ni NANTES n'accepterait la domination de RENNES, ni RENNES celle de NANTES. Les Finistériens sont excédés de devoir toujours se rendre à l'autre extrémité de la région. Déjà, pour bien marquer son refus d'accepter RENNES pour capitale, le CONSEIL DE REGION change de ville à chaque session. Cette rotation était traditionnelle au temps où nos États nous administraient. Toutefois, elle n'est plus très pratique à une époque où l'administration comporte un appareil de lourds dossiers encombrants.

Il suffit de regarder une carte pour comprendre où doit être logiquement placée la capitale bretonne. Une capitale régionale est un centre administratif, qui doit être également accessible de tous les points de la région. Nos trois grandes villes sont excentriques : aucune d'elles n'est qualifiée pour jouer le rôle de centre. Si nos Ducs se sont fixés tantôt à RENNES, tantôt à NANTES, c'était essentiellement pour être proches de la frontière la plus menacée, la frontière terrestre, à une époque où le moyen de communication le plus rapide était le cheval. Cette raison n'existe plus. La capitale doit donc aujourd'hui être placée logiquement : à peu près au centre géographique. Il n'y a aucune nécessité de la placer dans une grande ville, au contraire ! car un centre administratif fait toujours grandir la ville où on le place; si on le met dans une ville déjà grande, cela accentue les déséquilibres. Nous sommes absolument opposés à ce que l'on provoque la formation d'un petit Paris...

En BRETAGNE, le centre géographique se place entre FLOERNEL et PONTIVY. L'observation relève deux constatations :

- Ce n'est que sur la ligne centrale que l'on peut commodément réunir les habitants des deux côtes;

- PONTIVY, mieux placée sur une convergence de routes, joue pratiquement ce rôle de point central, où se tiennent les réunions de tous les groupements libres qui travaillent sur l'ensemble de la BRETAGNE. (Lors-

qu'il s'agit de sessions d'études ou de formation demandant un hébergement, elles se tiennent tout à côté, au Village de Vacances de MUR)

Le transfert de la capitale à PONTIVY - qui A ETE RECLAME PAR LE CONSEIL DE REGION - ne ferait donc qu'entériner un état de fait, commandé par la géographie.

Ce transfert permettrait en outre de résoudre le problème de l'installation matérielle des services régionaux, qui est insoluble à RENNES, en raison de l'encombrement du centre, où le préfet n'a pu trouver un terrain libre lui permettant d'implanter un nouveau bâtiment administratif. Il en est rendu à rêver d'une ZAC très excentrique, dont à Rennes personne ne veut et dont le coût exorbitant est, dans la conjoncture actuelle, prohibitif. A PONTIVY, il y a un terrain de 7 ha tout près du centre-ville, ancien quartier de cavalerie, qui appartient aux domaines, sur lequel il n'y a actuellement que la gendarmerie, qui n'a pas besoin de 7 ha. La municipalité a transmis à ce sujet un dossier, il y a un peu plus d'un an.

Enfin, cela obligerait l'administration à se rendre compte, sur place, de l'état de déficience dans lequel les services publics, notamment la S.N.C.F., laissent les communications en Bretagne intérieure et nous espérons qu'ainsi elle y remédiera. De Rennes, elle ne s'en aperçoit pas.

On parle de revitaliser la BRETAGNE INTERIEURE : voici le meilleur moyen.

Il est d'ailleurs beaucoup plus logique que la capitale régionale ne coïncide pas avec un chef-lieu de département et que le Préfet Régional ne soit pas en même temps préfet départemental. Comme ce cumul est trop lourd pour un seul homme, l'Ille-et-Vilaine est administrée par un sous-préfet. Ce n'est pas flatteur pour ce département !

2°) LE MOUVEMENT BRETON EXIGE LE REMANIEMENT DE LA LOI DE 1972 SUR LA REGIONALISATION. La Région doit recevoir le statut de COLLECTIVITE TERRITORIALE; son assemblée être élue au suffrage universel; son exécutif ne doit plus être le préfet, mais être élu par l'Assemblée et les fonctionnaires régionaux doivent dépendre directement de cet exécutif élu.

Nous avons l'honneur de prévenir le Gouvernement, qu'à défaut d'avoir reçu satisfaction sur tous ces points, avant la fin de 1977, le MOUVEMENT BRETON, SANS DISTINCTION DE DROITE NI DE GAUCHE, PASSERA LA CONSIGNE DE VOTER SOCIALISTE - le Parti Socialiste nous ayant fait des promesses précises sur ces points.

Ce n'est certes pas la perspective de voir nationaliser quelques gros trusts qui nous fera peur.

Veuillez agréer...

La Secrétaire :
M. KERHUEL

Les personnes, associations, groupements, syndicats ou partis désireux d'apporter leur contribution à la préparation de la Conférence sur l'Unité Administrative de la Bretagne, annoncée à Saint-Nazaire, le 24 Avril dernier, sont invitées à se faire connaître au Secrétariat du Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne.

Correspondance : Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne
3 rue J. de la Fontaine
44800 SAINT-HERBLAIN

COMITE POUR L'UNITE
ADMINISTRATIVE DE LA
BRETAGNE

M.M. Yves ALLAINMAT, député (P.S.) de Lorient
et Chr. CHAUVEL député (non inscrit) de NANTES
viennent chacun d'attirer l'attention du Gouvernement, dans une question écrite, sur l'anomalie que constitue l'absence de toute émission quotidienne de radio et de télévision rendant compte de l'actualité économique sociale et culturelle de l'ensemble de la Bretagne. QUESTION ECRITE POSEE PAR M. ALLAINMAT :

"M. ALLAINMAT expose à M. le Ministre de l'Information qu'aucune émission quotidienne de radio ou de télévision ne rend compte de l'actualité économique, sociale et culturelle de l'ensemble de la Bretagne. Les émissions régionales d'information repressent en effet le découpage administratif officiel, qui place la Loire-Atlantique dans la circonscription artificielle des "Pays de Loire". Et c'est le département de la Manche qui est associé pour certaines émissions de radio aux quatre départements de la "Bretagne" officielle. Une telle situation ne correspond pas aux souhaits de la population des cinq départements bretons. Des milliers de manifestants ont, d'ailleurs, récemment témoigné, à Nantes, puis à Saint-Nazaire, de leur volonté de voir reconnue l'identité et l'unité de leur région. Le 24 Avril dernier, à Saint-Nazaire, ces manifestants étaient appuyés par de nombreux élus du département et de toute la Bretagne: le Maire de Saint-Nazaire et plusieurs adjoints, adjoints aux Maires de Rennes et de Nantes, représentants officiels des communes de Lorient, Saint-Herblain, un sénateur et plusieurs Conseillers Généraux du département de Loire-Atlantique, etc... Il lui demande de lui indiquer :

- si la mission de service public confiée aux sociétés issues de l'ORTF comporte, pour ces sociétés, l'obligation de mettre en valeur des circonscriptions administratives dont le choix a échappé aux populations concernées, et l'interdiction d'évoquer une réalité bretonne qui débords le cadre territorial repris par les décrets d'application de la loi de 1972 sur les "Régions";

- Dans l'hypothèse contraire, s'il existe des empêchements d'une autre nature à la diffusion quotidienne par la radio et l'une au moins des chaînes de télévision, d'informations régionales concernant les cinq départements bretons."

PARTI FEDERALISTE EUROPEEN
Section SAVOIE-VAL D'AOSTE
Bureau de Savoie -Occidentale
101 chem. de Corsuet -Aix-l-B.

CONGRES DES
FEDERALISTES EUROPEENS
A ANNECY

Après une rencontre préliminaire à LAUSANNE, le 12 Mars, les délégués des Mouvements Fédéralistes Européens des deux rives du Léman et des deux versants du Mont-Blanc se sont réunis le 16 Avril. Les messages de mouvements frères étant communiqués, ainsi qu'une adresse de M. Lévesque, Premier Ministre du Gouvernement du QUEBEC, les délégations Savoyarde, Valdôtaine, Valaisanne, Vaudoise, précisaient, en présence d'observateurs Bretons, leur conception du fédéralisme appliquée à l'Europe aux approches des élections du Parlement Européen en 1978.

"Chacun des Etats Européens veut faire l'Europe en partant d'en haut. Les Fédéralistes veulent partir de la Commune-base et des Régions définies par les Peuples qui les composent."

Au delà des frontières, lignes arbitraires de démarcation, et en dehors des partis politiques traditionnels, ils se prononcent pour des Régions transfrontalières UNIES par l'Histoire, la culture, la langue et l'économie. L'Assemblée approuve à l'unanimité les résolutions de la récente réunion des Fédéralistes Valdôtains, qui s'est déclarée :

contre la monopolisation des pouvoirs par l'Etat-Nation;

pour des Communautés autonomes qui se fédèrent par contrats librement consentis;
 pour l'élection au suffrage universel direct du Parlement Européen sur des listes proposées par les ethnies fédérées - les candidats étant présentés chacun dans l'Etat dont ils dépendent;
 pour le boycottage systématique des listes de candidats issues des partis politiques et soumises aux suffrages des citoyens par les Etats.

La prochain congrès des Mouvements Fédéralistes des Alpes du Nord et Léman, aura lieu en Mai à Lausanne et aura pour tâche de préparer les listes de candidats pour les élections européennes de 1978.

NON A LA DEPORTATION ! NOUS VOULONS VIVRE AU PAYS !

Le sémillant patron de choc, soi-disant progressiste, José BIDEGAIN, et son groupe "ENTREPRISE ET PROGRES" vont faciliter l'emploi des Jeunes.

Parmi les "solutions" (Sic!) retenues, ce patronat crépusculaire propose le départ, sous forme d'émigration-déportation de 400 milliers de Jeunes. "On" verserait aux déportés, pour mieux s'en débarrasser, une prime de 15 000 f.

Un tel projet est scandaleux et montre l'absence totale de scrupules de ces individus pour lesquels les mots ENRACINEMENT et SOLIDARITE (Nationale ou régionale) n'ont aucun sens.

Nous, jeunes régionalistes, attachés à notre terre, à nos régions, à nos cultures régionales, dénonçons cette entreprise de démolition de la jeunesse, ce nouveau coup-bas aux Régions.

L'Etat Parisien fait passer le Dr SIMEONI devant la Cour de Sécurité de l'Etat parce qu'il voulait faire rester les Corses chez eux: nous demandons que BIDEGAIN soit inculpé par la même juridiction pour haute trahison envers la collectivité nationale.

Il y a quelques semaines, Raymond BARRE proposait la mobilité de l'emploi pour résoudre le chômage, aujourd'hui, un certain patronat sans vergogne préconise la déportation des jeunes.

C'est un complot contre les Régions et les Jeunes.

INITIATIVES ET CULTURES REGIONALES - B.P. 109 - 75522 PARIS
CEDEX 11

Dans "L'UNITE NORMANDE", Didier PATEE, Président du MOUVEMENT NORMAND commente ainsi les propositions de M. BIDEGAIN :

..Que l'on ne se trompe surtout pas sur la portée de ces mesures ! Il s'agit, ni plus, ni moins, de l'annihilation pure et simple de TOUS les efforts de décentralisation entrepris depuis deux décennies. La France tourne le dos à l'aménagement équilibré et harmonieux de son territoire. Plus que jamais nous allons constater l'existence d'un Désert français en face d'une Région Parisienne boulimique. Que l'on ne nous parle surtout pas de SOLIDARITE NATIONALE, encore moins d'UNITE FRANCAISE : les gens qui nous gouvernent créent toutes les conditions d'une explosion. Croit-on un seul instant que la Bretagne va accepter de redevenir une terre d'émigration, elle qui vient, dans un sursaut de fierté, de redresser sa balance démographique ? Quant à la Normandie, chloroformée par la plupart de ses élus, ses LECANUET, D'ORNANG, JOZEAU-MARIGNE, qui ont minimisé les désastreux résultats du recensement de 1975, saura-t-elle se réveiller ? Acceptera-t-elle le départ de ses Jeunes, dont elle paiera d'ailleurs une grande partie de la prime de déportation ?
 ... Nous sommes au fond de l'abîme. Jamais les possibilités de renaissance normande n'ont été plus ténues... Seul le Mouvement Normand peut briser cette fatalité. Nous voulons l'autonomie, car nous voulons vivre !

LA POLLUTION PAR LES HYDROCARBURES : L'ART DE RESOUDRE OU DE NE PAS RESOUDRE UN PROBLEME...

Note de D.J. - L'auteur de ces lignes a fondé au Québec, pour le compte du Gouvernement Fédéral Canadien, un service d'urgence pour tous les cas de pollution, y compris ceux par les hydrocarbures et a dirigé ce service pendant trois ans.

Il existe de nombreux cas où les problèmes de pollution se transforment en situation d'urgence. On pense, bien sûr aux pétroliers qui s'échouent, ou aux explosions sur les plates-formes de forage. Mais il y en a beaucoup d'autres. Il peut s'agir d'un wagon de soufre en feu, du déversement de nitrate d'ammonium dans un cours d'eau, à la suite d'un déraillement ferroviaire, de la rupture du boyau de décharge d'un camoin transportant de l'ammoniaque, de l'écrasement d'un avion chargé d'insecticides, de dommages à un container pour produits radio-actifs, etc.. Dans tous ces cas et dans des milliers d'autres, il faut agir avec célérité. De tels accidents, affectant ou pouvant affecter l'environnement n'arrivent pas souvent, pensez-vous ? Détrompez-vous ! Ils vous sont cachés; mais ils arrivent tous les jours. Au Québec, bon an, mal an, on en dénombre 400 à 500. L'ampleur du mal était ignorée par les autorités. Elle s'est révélée dès la création, en 1972, du service d'urgence du Ministère de l'Environnement, que j'ai eu le plaisir de fonder au Québec et de diriger pendant trois ans.

J'ai eu aussi l'occasion de rencontrer M. VILLE, adjoint de M. Chr. GERONDEAU, Directeur de la Sécurité Civile en France. J'ai pu parler longuement avec lui du plan POIMAR, qui a comme ambition de protéger les citoyens français contre la pollution de la mer. Après nos échanges de vues, j'en suis arrivé à la conviction que le système français ne marchera jamais, et ce pour deux raisons :

- a) la politisation des problèmes;

- b) le manque d'entraînement de ceux qui ont à combattre la catastrophe... (Je suppose évidemment qu'il y a des fonds disponibles pour acheter de l'équipement et payer des équipes d'intervention d'urgence... ce qui est loin d'être sûr)

Aussi longtemps que les préfets, qui ne connaissent rien aux problèmes techniques que pose la pollution, auront la haute main sur les décisions, on continuera à laisser les OLYMPIC BRAVERY échoués sur des écueils pendant des semaines, sans pomper le mazout dans leurs coutures ! Aussi longtemps que ces créatures politiques, qui n'ont jamais vu des nappes d'huile se répandre sur l'eau ni tenté d'en ramasser, qui n'ont pas la moindre notion d'écologie marine ou d'équilibre des plages, aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'équipes ultra-spécialisées, comme celles que nous avons au Canada, il n'est pas question d'espérer une issue heureuse aux tragédies écologiques qui affectent périodiquement la Bretagne.

Comment peut-on imaginer qu'un Grec, capitaine de bateau Libérien, navigant dans des eaux étrangères - fussent-elles françaises, puisse prendre les dispositions nécessaires en cas de marée noire, puisqu'il n'en a jamais vu, qu'il ignore les lois du pays où il se trouve et les entreprises de nettoyages auxquelles il peut faire appel ? Sa première réaction sera d'avertir les autorités maritimes et son armateur. Jusque là, tout va bien !

Mais la sauce se gâte immédiatement, parce que, la plupart du temps, l'armateur fait appel à ses avocats et ceux-ci vont commencer par décli-

ner la responsabilité de leur client. Rien ne se fait donc dans l'immédiat du côté de l'armateur. Et pourtant, décisions et actions doivent être prises dans les heures qui suivent l'accident.

Du côté du Gouvernement, les perspectives ne sont pas meilleures pour bien des raisons. Les informateurs du Préfet n'ont pas la compétence requise pour juger de l'étendue du désastre et à plus forte raison des mesures immédiates à prendre pour limiter les dégâts. De plus, l'organisation fait terriblement défaut en France, surtout quand on la compare à celle du Canada.

Pour l'édification de ceux qui croient encore que ce qui se fait en France est ce qu'il y a de mieux, voici quelques faits qui vont vous faire rêver. Le Centre d'Urgence que j'ai fondé est ouvert 24 heures par jour et 365 jours par an. On y reçoit des appels téléphoniques et on communique immédiatement avec des personnes-clés, dont une liste est continuellement tenue à jour. Immédiatement l'équipe d'urgence est sur**

** les lieux de l'accident, en auto, en avion, en hélicoptère...et se tient en communication avec les quartiers généraux.

* le qui-vive. Un de ses membres part sur **

Pendant ce temps, certains préparent la roulotte, le bateau, la moto-neige du service, etc....tandis que d'autres étudient sur des cartes écologiques les risques encourus par l'environnement : plages, campings marins, prises d'eau, frayères, faune, flore, etc. Déjà ils conçoivent une stratégie sur papier. On consulte un ordinateur, qui donne en quelques minutes, non seulement la liste des équipements antipollution disponibles sur les lieux du sinistre et dans des rayons croissant en distance; mais encore les noms des personnes qui peuvent disposer de cet équipement et leur numéro de téléphone. Tout est prêt dès lors pour l'action. Il ne s'est pas écoulé un quart d'heure entre l'appel d'urgence et la fin de l'étude logistique préliminaire. Dès que le premier membre de l'équipe est rendu sur les lieux, ou même avant, si on a la quasi-certitude que le déversement est important, le Gouvernement envoie sur place le matériel de transport, de nettoyage et de communications dont il dispose et qu'il juge nécessaire. Si le pollueur ne veut pas procéder immédiatement au nettoyage de ses dégâts, le Gouvernement s'en charge avec ses propres moyens, ou ceux d'entrepreneurs spécialisés auxquels il fait appel, quitte à récupérer les fonds engagés en traduisant plus tard le pollueur devant les tribunaux. Le Québec est cinq fois grand comme la France et pourtant, en dehors des zones arctiques, l'action de nettoyage débute généralement quelques heures après l'accident, au plus tard !

Oui mais voilà ! pour obtenir un tel résultat, il faut travailler dans le concret, c'est à dire dépolitiser le problème, le confier à des spécialistes et donner à ceux-ci les fonds nécessaires pour administrer efficacement leur service, se tenir au courant de la technologie en évolution rapide, faire de la recherche appliquée et surtout, pour financer les opérations de retenue et de nettoyage sans qu'ils aient à solliciter le bon vouloir d'un préfet. Pour en arriver là, si je me fie à mon demi-siècle d'expérience, il va falloir que ceux qui prétendent nous gouverner donnent du pouvoir à ceux qui sont en mesure de prendre des décisions intelligentes...Hélas ! on en est loin.

Le Président de la République promet une Charte de la Culture Bretonne ! Comme si les Canadiens Français comptaient sur les Anglophones pour sauver le Français au Québec ! Il n'y a qu'une solution en Bretagne, pour la pollution par les hydrocarbures, comme pour la culture : il faut prendre le pouvoir dans tous les domaines que nous considérons comme vitaux.

Y. P.

Note de D.B. - Un petit progrès : la compétence, en matière de marée noire vient d'être transférée du Préfet Départemental au Préfet Maritime.

1. L' « ARMÉE RÉPUBLICAINE
BRETONNE »
PUBLIE UN MANIFESTE

e Le « *kuzul meur* » (grand conseil) de l'« Armée républicaine bretonne » (ARB) précise, dans un « manifeste » de douze pages dactylographiées, le sens de son « combat » dirigé, d'une part, « contre l'institution jacobine et centralisatrice de l'Etat français »; d'autre part, « contre le parti communiste, qu'il soit français, russe ou autre ».

L'ARB, qui a dissocié son sigle de celui du Front de libération de la Bretagne (F.L.B.) et s'affirme « organisation militaire et révolutionnaire », annonce également la création d'une « brigade bretonne anticommuniste » (B.B.A.C.) qui revendique plusieurs attentats.

Les activités de l'ARB et de cette B.B.A.C. sont considérées par le bureau politique du Front de libération de la Bretagne comme « des actes de vengeance personnelle » et « de troubles manœuvres de provocation » inspirés par le gouvernement pour tenter, « à l'approche des élections législatives, de dresser l'union de la gauche contre le mouvement breton dans son ensemble ».

e MONDE 25/6